

# Le Président Bouteflika ordonne des changements à la tête d'institutions financières et entreprises publiques

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a ordonné hier des changements à la tête de certaines institutions financières publiques et entreprises publiques économiques, indique un communiqué de la présidence de la République. Le chef de l'Etat a également instruit les instances habilitées à mettre en œuvre ces changements «sans délai», ajoute le communiqué. [P.3](#)

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 25 Mai 2015 - 7 Chaâbane 1436 - N° 969 - 3<sup>e</sup> année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

[www.dknews-dz.com](http://www.dknews-dz.com)

RÉUNION DES PARTIES MALIENNES AUJOURD'HUI À ALGER  
**La paix et à la réconciliation au Mali, un processus irréversible**

[P.28](#)

M. MESSAHEL S'ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE EGYPTIEN DES AE

**Réunion extraordinaire de l'UA pour la mise en place d'un nouveau plan d'action plus pragmatique**

[P.20](#)

**ALGERIE-PALESTINE**  
67<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA : Nécessité de poursuivre la lutte pour libérer la Palestine

[P.28](#)

**Le Président Bouteflika préside un Conseil des ministres**

## D'IMPORTANTES MESURES ANNONCÉES



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé hier à Alger une réunion du Conseil des ministres. Plusieurs points sont inscrits à l'ordre du jour de cette réunion, dont les préparatifs des prochaines rentrées scolaire et universitaire ainsi que les dispositions prises par le gouvernement en prévision du mois de Ramadhan. La réunion de ce Conseil des ministres intervient quelques jours après le remaniement ministériel opéré par le chef de l'Etat et qui avait touché une dizaine de départements ministériels.

[P.4 à 5](#)

**BACCALAURÉAT :**  
Toutes les conditions pédagogiques et sociales sont réunies pour l'accueil des nouveaux bacheliers

**MÉDÉA ET DJELFA :**  
**M. El Habiri** supervise un exercice d'intervention lors d'un séisme simulé

LE P<sup>r</sup> CHAFIKA MEHDID, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN STOMATOLOGIE AU CHU DE BENI MESSOUS, INVITÉE, HIER, DU FORUM DE DK NEWS

**CARIES DENTAIRES**  
La prévention, meilleure arme contre l'infection



### SANTÉ

**MALADIE D'ALZHEIMER**  
Une molécule thérapeutique identifiée

Pages 14-15

### High-tech

DONNÉES PERSONNELLES SUR SMARTPHONE  
**UN NOUVEAU TERRAIN DE CHASSE**

[P.17](#)

### FOOTBALL

AVANT-DERNIÈRE JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS  
**L'ESS champion d'Algérie, l'USMBA premier relégable**

[P.25](#)

### MDN

**Saisie de plus de 10 quintaux de kif traité à Tindouf**

[P.3](#)

## Météo



### Régions Nord : 18° à Alger

Temps nuageux avec quelques pluies orageuses vers l'intérieur évoluant localement sur les régions côtières en après-midi et soirée. Les vents seront faibles à modérés 20/30 km/h. Rafales de vent sous orages. La mer sera agitée à forte.

### Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps voilé sur le Hoggar/Tassili et le Sahara oriental avec formations nuageuses et quelques cellules orageuses isolées vers la Saoura et le Nord Sahara à partir de l'après-midi. Ailleurs, temps généralement dégagé. Les vents seront variables modérés 20/50 km/h avec soulèvements de sable locaux.

## CONSEIL DE LA NATION Reprise des travaux ce matin



Le Conseil de la nation reprendra, ce matin, ses travaux en séances plénières consacrées à la présentation et au débat des deux projets de lois relatifs à l'aviation civile et aux activités et marché du livre, a indiqué hier un communiqué du Conseil. Le Conseil reprendra ses travaux à 09h30 jusqu'à mardi 26 mai par la présentation et le débat du projet de loi amendant et complétant la loi n° 06-98 du 27 juin 1998 définissant les règles générales relatives à l'aviation civile, complétée et amendée. Le projet de loi relatif aux activités et au marché du livre sera également présenté et débattu.

## BIBLIOTHÈQUE MULTIMÉDIAS-JEUNESSE Rencontre avec l'artiste peintre Nour Chiraz



L'Etablissement Arts et Culture la wilaya d'Alger organise cet après-midi à 14h à la bibliothèque Multimédias-jeunesse de Di-douche Mourad, Alger, une rencontre avec l'artiste peintre Nour Chiraz.

### CE MATIN À BELOUZIDAD Conférence sur la campagne pour l'amélioration des services des TIC

L'Association de protection et orientation du consommateur, et son environnement (Apoce), organise ce matin à 10h au centre culturel de Belouzidat, Alger, une conférence qui portera sur «La campagne nationale pour améliorer la qualité des services des technologies de l'information et de la communication».

### LE 30 MAI AU MUSÉE DU BARDO Conférence sur «Les jardins d'Algier»

Le musée national du Bardo organise samedi 30 mai à partir de 14h, une conférence de M. Hireche Farid sur «Les jardins d'Algier».

### LE 31 MAI À L'ASCA Journée d'étude sur les femmes d'affaires en Algérie

L'Académie de la société civil algérienne organise dimanche 31 mai 2015, une journée d'étude sur le thème «Les femmes d'affaires en Algérie... expériences et perspectives».

## CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence du P<sup>r</sup> Debzi sur «Les nouveaux traitements contre l'hépatite C»

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30, le professeur Nabil Debzi, chef du service gastro-entérologie au CHU Mustapha-Pacha. Le spécialiste animera une conférence-débat qui portera sur «Les nouveaux traitements contre l'hépatite C : efficacité, disponibilité et diminution des effets secondaires». La rencontre aura lieu au cen-



tre de presse de notre publication 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun Alger.

## PLUS DE 150 000 ALGERIENS SOUFFRENT DE SCHIZOPHRENIE



PSYCHIATRE.

ZINO

## CITY CENTER Bientôt un nouveau centre commercial pour la capitale



Alger connaîtra prochainement l'ouverture d'un nouveau centre commercial, situé à Mohammedia, au cœur du quartier des Bananiers. Il a été réalisé par la société Oceano Center, filiale de la Société algéro-saoudienne d'investissement, entité mixte, à capitaux publics. Le centre est implanté sur un terrain de 32 000 m<sup>2</sup> dont 12 000 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales construites. La moitié de ces espaces est réservée à un hypermarché et le reliquat des boutiques, cafeteria, restaurants et espaces de jeux. Le centre dispose d'un parking d'une capacité de 700 places, au total, une trentaine de commerces, de différentes superficies (de 35 m<sup>2</sup> à 1000 m<sup>2</sup>), spécialisés notamment dans le domaine du prêt-à-porter, des produits de beauté, de l'optique, de la téléphonie et restauration. En matière d'enseigne commerciale, des nouveautés seront présentes dans le centre au travers les magasins de prêt-à-porter de LC Waikiki, Camaleo, Etam et surtout le leader mondial de la grande distribution en l'occurrence Carrefour pour ce qui concerne l'hypermarché. L'activité du centre permettra la création de 350 emplois directs.

### PRÉVENTION ROUTIÈRE La DGSN lance une opération de sensibilisation via les réseaux sociaux

Le bureau de l'Information électronique de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN) a lancé une opération de sensibilisation à la sécurité routière via le compte twitter et la page Facebook de la Sécurité nationale. Selon le chef de la cellule de communication, le commissaire principal Amar Laroum, la DGSN poursuivra les opérations de sensibilisation en s'appuyant sur les différents supports y compris les réseaux sociaux afin d'assurer la sécurité des automobilistes, des piétons et réduire le nombre d'accidents et de victimes de la route.



### ESPACE RADIO DE LA SÛRETÉ NATIONALE

## Emissions sur la prévention contre les crimes de faux et usage de faux

L'émission «Fi Essam», de la Sécurité nationale sera consacrée cet après-midi de 17h à 18h sur les ondes de la Chaîne 1, à la prévention et à la sensibilisation sur les crimes de faux et usage de faux.

## Horaires des prières

Lundi 7 Chaâbane 1436

	Max	Min
Alger	18°	14°
Oran	20°	17°
Annaba	18°	15°
Béjaïa	19°	18°
Tamanrasset	35°	23°



## TOURISME-ARTISANAT

### M<sup>me</sup> Tagabou à BBA et Sétif

La ministre déléguée auprès du ministère du Tourisme et de l'Artisanat chargée de l'artisanat, M<sup>me</sup> Alcha Tagabou, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets relevant du secteur dans les wilayas de Bordj Bou-Arréridj et Sétif. La ministre procédera entre autres, à l'inauguration de la 5<sup>e</sup> édition du Salon national de l'habitat traditionnel.



### CE MATIN À 11H

## Le vice-président du FCE invité du Forum de Liberté

Le Forum du quotidien Liberté reçoit ce matin à 11h, le vice-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), M. Brahim Benabdesselam, pour une conférence consacrée à la présentation de la nouvelle feuille de route du FCE.

## MUSÉE CENTRAL DE L'ARMÉE

### Exposition sur la bataille de Gallipoli



L'ambassade de la République de Turquie à Alger organise jusqu'au 31 mai au musée central de l'armée, une exposition à l'occasion du 100e anniversaire de la bataille de Gallipoli.

## Le Président Bouteflika nomme des responsables à la tête de 8 organismes, entreprises et banques publiques

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé dimanche à la nomination de huit responsables à la tête d'entreprises publiques économiques (Sonatrach, Air Algérie et Naftal) et d'établissements financiers et bancaires (Douanes, BNA, CPA, BDL et CNEP). Ainsi, M. Mazouzi Amine, Di-

recteur Stratégie, Planification et Reporting, a été nommé à la tête de Sonatrach. M. Bentahar Kaddour a été nommé Directeur général des Douanes algériennes. Il était directeur central chargé de la législation et de la réglementation et des échanges commerciaux à la direction générale des Douanes.

Pour sa part, Bouderbala Mohamed Abdou, a quitté le poste de DG des Douanes algériennes pour occuper le poste de PDG d'Air Algérie. Rizou Hocine, actuel PDG de l'entreprise Inerga, a été nommé à la tête de Naftal. M. Metref Rachid, actuel PDG de la filiale leading CPA, est nommé PDG de la CNEP. M.

Aoud Ramdane, actuel PDG par intérim du CPA, a été nommé la tête de la BNA et Boudiab Omar, actuel PDG par intérim de la BNA, est nommé à la tête du CPA. M. Krim Mohamed, actuel PDG de la société nationale de leasing (SNL) filiale de la BNA et de la BDL est nommé à la tête de la BDL.

EN ORDONNANT DES CHANGEMENTS « SANS DÉLAIS » À LA TÊTE DES INSTITUTIONS PUBLIQUES

## Le Président Bouteflika réaffirme son engagement pour la bonne gouvernance

**En donnant des instructions pour opérer « sans délais » des changements à la tête de certaines institutions financières publiques et entreprises publiques économiques, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aura ainsi joint l'acte à la parole sur la voie de la concrétisation de tous les engagements qu'il avait donnés lors de la campagne électorale de 2014 lorsqu'il avait promis l'instauration d'un Etat fort et démocratique à travers une bonne gouvernance, laquelle doit être assurée par des compétences capables de mener le pays à bon port.**



### Walid B.

Lors de ses précédents messages, le chef de l'Etat avait rappelé que la bonne gouvernance est à renforcer à tous les niveaux de l'administration publique, déplorant la déficience de cette administration dans la prise en charge réelle des efforts de l'Etat en matière de couverture de la demande sociale et de l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Ces efforts « ne sont malheureusement pas soutenus par une administration locale défaillante », avait relevé le président de la République dans un message adressé aux participants des Assises nationales sur le développement local et les attentes citoyennes.

Tout en continuant à épingle l'Administration, le premier magistrat du pays avait plaidé pour le renforcement à tous les niveaux de l'administration publique qui exige la bonne gouvernance. Comme étape principale, il avait priorisé de la renforcer au niveau local, compte tenu de la proximité de l'administration avec les citoyens. Le président Bouteflika avait également insisté sur la nécessité d'accorder aux jeunes la place qui revient de droit dans la société et de « créer des facteurs d'intégration substantiels, particulièrement dans les domaines de leur

préférence par l'accomplissement de leurs devoirs civiques et le respect de leurs droits constitutionnels ».

Il faut reconnaître, à juste titre, que la conjoncture financière actuelle appelle à l'amélioration de l'efficacité économique des entreprises et des administrations pour rationaliser les dépenses publiques, comme l'avait si bien souligné le chef de l'Etat qui avait donné des instructions et des directives fermes au gouvernement sur cette question.

Selon de nombreux experts, la nécessité de la maîtrise de la dépense publique dans les prochaines années à travers l'instauration de meilleurs systèmes managériaux au sein des entreprises et administrations algériennes, exige de nouvelles méthodes de gestion et de gouvernance. Ceci d'autant que l'économie nationale a toujours besoin de l'investissement public, eu égard aux faibles productivités publiques et privées.

Pour ces mêmes observateurs, les objectifs annoncés ne peuvent être réalisés que si l'Etat parvient à moderniser les administrations et les entreprises algériennes, car avec leur niveau d'efficacité actuel, leur rendement ne pourra pas évoluer.

L'aspect stratégique est bon, mais l'aspect opérationnel reste à développer, a-t-on souligné, appelant à miser sur les industries du

savoir et de l'expertise pour aider les gestionnaires à travailler plus efficacement.

Pour que les dépenses produisent les résultats escomptés, les experts plaident pour une révision du mode de gestion des entreprises, d'où l'importance de financement de l'économie du savoir et de la mise à niveau des entreprises pour affronter la compétition mondiale.

Concernant l'encouragement de l'économie hors hydrocarbures, les experts insistent sur la nécessité de poursuivre le financement des activités productives, mais l'efficacité de cette démarche dépendra essentiellement des mesures d'accompagnement. A cet titre, ils recommandent de renforcer toutes les institutions chargées de concrétiser les orientations visant à diversifier l'économie algérienne en matière de la transparence, de la qualité managériale et de la fiabilité du système d'information.

Sur les projets prioritaires à financer, il est suggéré de focaliser les dépenses sur les secteurs qui conduiront à une efficacité et à un développement économique durable, notamment l'éducation et le transport, car, a-t-on expliqué, la position financière actuelle pourra faire face à la baisse des cours de pétrole pendant cinq à six ans, mais il faut tout de même réduire le train de vie, arrê-

ter l'injection d'argent sans rendement économique et surtout revoir le système de subventions. D'après les estimations, les recettes pétrolières ne dépasseront pas les 42 milliards de dollars en 2015 avec un prix de baril estimé à 60 dollars. Néanmoins, les spécialistes économiques pensent qu'il ne faut pas avoir «une vision de sinistre», car avec le rythme de consommation actuel, les équilibres financiers du pays peuvent tenir encore quatre ans. A leurs yeux, l'Algérie devra, durant cette période, multiplier les efforts pour diversifier son économie et élaborer une stratégie économique plus cohérente à moyen et à long terme.

Parallèlement, il est nécessaire de mieux gérer les dépenses publiques durant les prochaines années, en fixant les priorités de financement notamment en matière d'infrastructures.

Ces priorités doivent être orientées vers l'encouragement de certains segments de l'industrie destinés à l'exportation à travers des « co-partenariats intelligents » pour pouvoir pénétrer les marchés extérieurs, a-t-on préconisé, précisant que des secteurs comme l'hydraulique, l'agriculture, l'habitat et les mines doivent aussi figurer parmi les axes prioritaires pour le financement public.

### SANTÉ PUBLIQUE

## Les concours de passage de grade et examens professionnels auront lieu du 30 mai au 15 juin

### ● 80.000 fonctionnaires concernés

Les concours de passage de grade et examens professionnels, prévus dans les statuts particuliers des différents corps du secteur de la Santé publique, auront lieu du 30 mai au 15 juin 2015, a annoncé hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Ces examens et concours « concernent un effectif global de près de 80.000 fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de la santé », a précisé la même source.

Les paramédicaux, les sages-femmes et les auxiliaires en anesthésie et réanimation (tous grades confondus) seront les premiers à entamer les épreuves qui se dérouleront le 30 mai pour la première session et le 8 juin pour la

deuxième session, a expliqué la même source, ajoutant que ces épreuves se dérouleront au niveau des centres locaux de chaque wilaya.

Les praticiens spécialistes assistants qui se sont inscrits et qui sont retenus, sont, quant à eux, convoqués le 1er et le 2 juin, à l'Institut national supérieur de formation paramédicale (INSFPM) de Hussein Dey (Alger), pour le concours d'accès au grade de praticien spécialiste principal.

Le 10 juin, les administrateurs des services de santé (tous grades) passeront l'examen de passage de grade à l'Ecole nationale de management et d'administration de santé (ENMAS) de Bordj El Bahri. Les médecins généralistes pos-

tulant au grade de médecin généraliste principal, les psychologues (tous grades), les biologistes (tous grades) et les inspecteurs (tous grades) sont appelés, pour leur part, le 13 juin à passer les épreuves au niveau des centres locaux de chaque wilaya concernée. Les médecins généralistes principaux postulant au grade de médecins généralistes chef, les pharmaciens (tous grades) et les chirurgiens dentistes (tous grades) clôtureront les épreuves le 15 juin 2015.

« Ces examens et concours d'une ampleur inégalée se dérouleront dans le cadre d'un dispositif exceptionnel dicté par la nécessité de mettre à jour la carrière des corps spécifiques de la santé », a souligné la même source.

### MDN

## Saisie de plus de 10 quintaux de kif traité à Tindouf

Un détachement des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tindouf a saisi samedi, plus de dix (10) quintaux de kif traité, suite à une patrouille près du lieudit Guellet El-Haran, commune d'Oum Laâssel, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

« Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des gardes-frontières relevant du secteur opérationnel de Tindouf (3e Région militaire) a saisi le 23 mai 2015, dix (10) quintaux et quatre-vingt (80) kilogrammes de kif traité, suite à une patrouille près du lieudit Guellet El-Hayran, commune d'Oum Laâssel.

De même, un autre détachement relevant du secteur opérationnel de Béchar a saisi 99,1 kilogrammes de kif traité, près du lieudit Melias, commune de Beni Ouanif.

Par ailleurs, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Bordj Badji Mokhtar et d'in Guezam (6e Région militaire) ont intercepté douze (12) contrebandiers et ont saisi une quantité de (800) litres de carburant destiné à la contrebande, douze (12) détecteurs de métaux et trois (03) téléphones portables.

APS

## LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA PRÉSIDE UN CONSEIL DES MINISTRES

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a présidé dimanche à Alger une réunion du Conseil des ministres.

Plusieurs points sont inscrits à l'ordre du jour de cette réunion, dont les préparatifs des prochaines rentrées scolaire et universitaire ainsi

que les dispositions prises par le gouvernement en prévision du mois de Ramadhan.

La réunion de ce Conseil des ministres intervient quelques jours après le remaniement ministériel opéré par le chef de l'Etat et qui avait touché une dizaine de départements ministériels.

# D'importantes mesures annoncées

## Modification des dispositions relatives aux sociétés à responsabilité limitée

Un avant-projet de loi visant à modifier les dispositions relatives aux sociétés à responsabilité limitée (Sarl) a été examiné et approuvé, dimanche, par le Conseil des ministres présidé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ce texte, qui révise l'Ordonnance du 26 septembre 1973 modifiée et complétée portant Code du Commerce, se limite aux dispositions relatives aux Sarl «à l'effet d'en faciliter la création et de protéger davantage les associés, tout cela pour améliorer le climat des affaires dans le pays», indique le communiqué du Conseil des ministres. A cette fin, «les exigences légales de capital minimum de la société à responsabilité limitée ainsi que le rythme de sa libération seront fortement assouplis».

De plus, l'avant-projet de loi introduit la notion de l'«apport en industrie» pour faciliter l'association entre les détenteurs de capitaux et des partenaires possédant déjà un savoir-faire ou des infrastructures, note le communiqué. En outre, le nombre maximal des associés dans une Sarl sera porté de 20 à 50. Mais dans le cas d'un retard dépassant six mois dans la création de la Sarl actée devant un notaire, les associés pourraient retirer leurs apports au-delà de ce délai. S'exprimant après l'approbation de cet avant-projet de loi, le Président de la République a invité le gouvernement à poursuivre et à accélérer les réformes

législatives et organisationnelles de nature à promouvoir le développement de l'investissement et de la création d'emplois.

Le chef de l'Etat a également souligné que «l'heure n'est plus aux batailles idéologiques, et qu'il n'y a plus de distinction entre capital public ou privé national». «C'est d'abord aux Algériens qu'il revient de construire le développement national dans la transparence et dans le respect des législations fiscale et du travail, et dans un engagement collectif contre toutes les formes de la contrebande», a-t-il poursuivi. Il a souligné que l'Algérie avait aussi besoin de l'apport de partenaires étrangers pour tirer profit de leurs expériences et savoir-faire.

Le Président a aussi réaffirmé que l'Etat continuera à veiller à l'élimination des disparités régionales et à la promotion de la justice sociale et la solidarité nationale. Par ailleurs, le Conseil des ministres a également examiné et approuvé un avant-projet de loi portant organisation de la profession de commissaire-priseur.

Eugard à l'importance de cette mission d'officier public, ce nouveau texte renforcera notamment les conditions d'accès à cette profession, les incompatibilités et les intérêts qui lui sont opposables, ainsi que les règles de gestion transparente de l'office du commissaire-priseur, notamment ses registres et sa comptabilité.

## Le dispositif de solidarité nationale touchera près de 1,7 million de personnes durant le Ramadhan

Le dispositif de solidarité nationale, thème d'une communication présentée dimanche par la ministre de la Solidarité nationale au Conseil des ministres, touchera près de 1,7 million de personnes durant le mois de Ramadhan 2015, indique le communiqué du Conseil des ministres. Ce dispositif public de solidarité nationale comprend des aides aux familles nécessiteuses notamment des colis alimentaires, des aides financières et des repas servis durant toute la durée du mois de Ramadhan, précise la même source.

En ce sens, en prévision du Ramadhan, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem, avait annoncé que des mesures ont été prises pour assurer la distribution des colis alimentaires aux familles démunies.

Elle a précisé que son secteur a arrêté des mesures portant sur la mobilisation des scouts musulmans algériens et du Croissant rouge algérien (CRA) pour veiller à la distribution des colis alimentaires aux familles démunies, soulignant que cette démarche vise

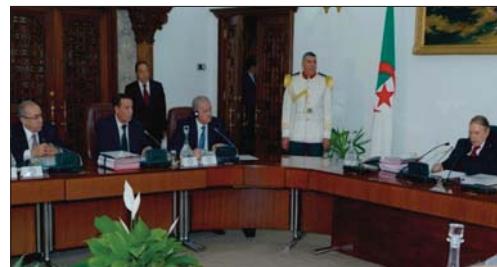
## DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF: Création de 10 circonscriptions administratives dans des wilayas du Sud

Dix circonscriptions administratives seront créées à travers plusieurs wilayas du sud du pays, qui seront dirigées par des walis délégués, placés sous l'autorité des walis territorialement compétents.

Cette décision a été prise dimanche lors de la réunion du Conseil des ministres, présidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a examiné et adopté deux décrets relatifs aux circonscriptions administratives à créer au Sud du pays.

Ainsi, un décret présidentiel dispose la création de dix circonscriptions administratives à travers les wilayas d'Adrar, de Biskra, de Sécher, de Tamanrasset, de Ouargla, d'Illizi, d'El Oued et de Ghardala. Ces circonscriptions administratives seront dirigées par des walis délégués, placés sous l'autorité des walis territorialement compétents, a précisé le communiqué du Conseil des ministres.

En outre, un décret exécutif attribué à la circonscription administrative les structures nécessaires au bon accomplissement de sa mission, et la renforce par un Conseil de concertation et de coordination avec les élus locaux concernés, ajoute le communiqué du Conseil des ministres.



Ce nouveau dispositif administratif, qui sera immédiatement mis en œuvre à travers les wilayas du sud, sera étendu en 2016, à travers des wilayas des Hauts-Plateaux.

leur sont dévolues».

Il a également demandé qu'une «attention particulière» soit accordée à la promotion de l'investissement à travers les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, «desquelles bénéficient déjà de conditions particulièremment avantageuses à cet effet».

Le chef de l'Etat a ajouté que c'est par «des investissements à la hauteur des multiples opportunités disponibles dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux que sera davantage satisfaite la demande d'emplois dans ces contrées, renforcée aussi la diversification de l'économie nationale, et concrétisée davantage la politique nationale d'aménagement du territoire».

## RÉPARATION DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES:

## Le Président Bouteflika charge le gouvernement de dégager une enveloppe supplémentaire

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le gouvernement de dégager une enveloppe budgétaire supplémentaire pour la réparation des établissements scolaires souffrant de dégradations, a annoncé dimanche un communiqué du Conseil des ministres.

Le chef de l'Etat a également décidé, lors d'une réunion du Conseil des ministres, la reconduction durant la prochaine année scolaire de l'ensemble des mesures de solidarité nationale déjà appliquées les années précédentes au profit des élèves des familles démunies.

Le Conseil des ministres, qui a entendu et débattu une communication de la ministre de l'Education nationale relative aux préparatifs de la prochaine rentrée, a indiqué que cette nouvelle rentrée verra les différents paliers de l'Education nationale accueillir plus de 8,5

millions d'élèves, soit près de 150.000 élèves en plus par rapport à l'effectif actuel. A cet effet, le secteur a programmé la réalisation de nouvelles infrastructures, dont 562 écoles, 231 CEM et 276 lycées, ainsi que 156 cantines scolaires, 108 demi pensions et 23 internats, a précisé le communiqué, ajoutant que la livraison de ces infrastructures mobilise le concours de plusieurs autres secteurs, dont ceux de la Construction et des Collectivités locales. Parallèlement, il sera procédé au recrutement de 19.000 agents par le secteur de l'Education nationale, dont plus de 10.000 destinés à l'encadrement pédagogique. En outre, de nouveaux manuels scolaires seront introduits au profit de tous les cycles.

Enfin, la livraison de logements de fonction pour les enseignants des wilayas du Sud se poursuivra durant l'année scolaire 2015-2016.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR:

## 1,5 million d'étudiants attendus pour l'année 2015-2016

Quelque 1,5 million d'étudiants universitaires seront accueillis pour l'année pédagogique 2015-2016 par les établissements de l'Enseignement supérieur, en hausse de 200.000 étudiants par rapport à l'année en cours, indique dimanche un communiqué du Conseil des ministres.

Cet effectif sera accueilli par 49 universités dont celle de la Formation continue, 10 Centres universitaires, 20 Ecoles nationales supérieures et 7 Ecoles normales supérieures, soit un total de 98 établissements répartis sur l'ensemble des wilayas du pays, selon une commun-

ication portant sur la préparation de la prochaine rentrée universitaire, présentée lors de la réunion du Conseil des ministres, réuni sous la présidence du Chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika. Ce réseau sera renforcé grâce à la réception de plus de 75.000 nouvelles places pédagogiques, est-il précisé.

Le corps d'enseignants universitaires sera par ailleurs soutenu par le recrutement de 4.600 nouveaux enseignants, qui viendront en appoint à l'encadrement pédagogique qui totalise actuellement 52.500 enseignants universitaires, dont près de 5.500 professeurs et

plus de 11.500 maîtres de conférences. En outre, et au plan de l'hébergement, l'année universitaire enregistrera la réception de 50.000 nouveaux lits, ce qui portera la capacité globale à près de 680.000 lits, répartis sur 394 résidences universitaires. A l'issue du débat qui marqua la réunion du Conseil des ministres, le président de la République a insisté dans son intervention sur «la nécessité» pour le gouvernement d'accompagner la densification du réseau universitaire par «la disponibilité d'un encadrement pédagogique du niveau requis» partout à travers le territoire national.

## LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA PRÉSIDE UN CONSEIL DES MINISTRES

### Près de 180 milliards DA mobilisés pour le plan national anti-cancer 2015-2019

Le coût global du plan national anti-cancer 2015-2019 a été évalué à près de 180 milliards DA, selon une communication relative à ce plan présentée dimanche lors du Conseil des ministres le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

«Le coût total du plan national anti-cancer sur la période 2015 à 2019 a été évalué à près de 180 milliards DA, dont 77 milliards DA pour le programme d'investissement en cours et des investissements de modernisation, et plus de 100 milliards pour l'exploitation des centres anti-cancer et des unités d'oncologie», a souligné le communiqué du Conseil des ministres, présidé par le chef de l'Etat Abdelaziz Bouteflika.

Ordonné par le chef de l'Etat, ce plan a été «le fruit des travaux d'un panel d'éminentes compétences médicales du pays qui ont déposé leurs conclusions il y a quelques mois», selon le communiqué, relevant que ces dernières «ont été traduites par le gouvernement en plan d'actions concrètes, accompagnées d'une évaluation financière». Il a encore note que le plan s'articule d'abord autour de l'amélioration de la prévention contre les facteurs de risques, des possibilités de dépistage de certains cancers ainsi que des capacités de diagnostic.

Les objectifs du plan sont essentiellement la redynamisation du traitement dans l'interdisciplinarité, l'organisation de l'orientation, de l'accompagnement et du suivi du patient, le développement de la communication sur le cancer et le renforcement de la recherche et des



capacités de financement de la prise en charge des cancers.

La mise en œuvre de ce plan sera supervisée par un comité de pilotage et de suivi composé de représentants des départements ministériels et institutions concernés, ainsi que les représentants de la société savante, des associations de malades et du secteur privé, indique la même source. Intervenant après l'adoption du plan en question par le Conseil des ministres, le président Bouteflika, a chargé le gouvernement de suivre de près la mise en œuvre de ce plan et de lui en faire rapport

«régulièrement», a indiqué le communiqué du Conseil des ministres. Le chef de l'Etat a également «saisi l'occasion pour rappeler l'importance de la réforme hospitalière qui doit être dynamisée», relève le communiqué. Il a en outre, ordonné la mise en place du système de contractualisation des soins entre les établissements de santé publique et les caisses de sécurité sociale, de sorte à «rationnaliser davantage la gestion des infrastructures de santé publique, et à préserver les équilibres financiers des caisses de sécurité sociale».

### Approbation de 4 contrats d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures

Quatre projets de décrets présidentiels relatifs à des contrats d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures ont été examinés et approuvés, dimanche, par le Conseil des ministres présidé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le premier décret porte approbation de l'avenant no 3 au contrat du 16 avril 2000, pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé Rhoude El Rouni (bloc 401c), ayant conclu entre Sonatrach et les sociétés Hess RER Ltd, Petronas et Cagliari Overseas SDN BHD et Cepsa.

Le second porte approbation de l'avenant no 3 au contrat du 10 juillet 2002 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé

«Timimoun» (blocs 325a et 329), ayant conclu par Sonatrach avec la société Cepsa.

Le troisième texte porte approbation de l'avenant no 6 au contrat du 25 mai 1992 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures liquides sur le périmètre dénommé Rhoude Yacoub (bloc 406a), ayant conclu entre Sonatrach et la société Cepsa.

Le quatrième décret présidentiel porte approbation de l'avenant no 1 au contrat du 31 mars 2011 pour la recherche et l'exploitation des hydrocarbures sur le périmètre dénommé Rhoude El Rouni II (blocs 401a et 403f), ayant conclu entre l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaf), Sonatrach et la société Cepsa.

### Approbation d'un contrat de réalisation de logements AADL à Sidi Abdallah

Un projet de contrat en gré en grande partie pour l'étude et la réalisation de 5.000 logements de location-vente au niveau de la Ville nouvelle de Sidi Abdallah (Algier) a été examiné et approuvé, dimanche, par un

Conseil des ministres présidé par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ce contrat sera signé entre l'Agence nationale de l'amélioration et du

développement du logement (AADL) et une entreprise turque de construction, précise le communiqué du Conseil des ministres. Ce projet de 5.000 unités fait partie d'un ensemble de

35.550 logements en location-vente dont l'AADL s'apprête à lancer la réalisation à travers les wilayas d'Alger, Blida, Constantine, Annaba, Tiaret, Sétif et de Sidi Bel Abbès.

### RAMADHAN: BOUTEFLIKA appelle à veiller à contenir la hausse des prix alimentaires

Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé les administrations concernées de veiller à contenir la flambée des prix des denrées alimentaires qui survient chaque année durant le mois de Ramadhan.

Le Conseil des ministres, tenu dimanche sous la présidence du président de la République, a entendu et débattu deux communications présentées par les ministres, respectivement, du Commerce et de la Solidarité nationale au sujet des dispositions prises en prévision du prochain mois de Ramadhan.

A cet effet, le ministre du commerce, Amara Benyounès, a indiqué que les mesures requises avaient été prises «pour garantir l'approvisionnement du marché en céréales et laitages, et assurer un appoint substantiel à l'approvisionnement en viandes rouges et blanches», indique le communiqué du Conseil des ministres.

Pар ailleurs, des dispositions ont été arrêtées, notamment pour «renforcer durant le mois sacré, le contrôle sanitaire, l'observation des prix et la lutte contre la fraude ainsi que la mise en place des permanences des commerçants pendant les jours de l'Aïd. Quant au dispositif public de solidarité nationale pour le mois de Ramadhan, il bénéficiera à près de 1,7 million de personnes, sous la forme de colis alimentaires, d'aides financières et de repas servis durant toute la durée du mois de jeûne. A la fin du débat sur ces dossiers, M. Bouteflika a notamment chargé les administrations concernées de veiller à contenir la flambée des prix des denrées alimentaires qui marquent chaque année le mois de Ramadhan, et à engager la mise en œuvre effective du dispositif législatif et réglementaire pour la généralisation de la facturation et l'encadrement des marges à travers les circuits commerciaux.

### EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE: Un gain financier de 42 milliards de dollars

Le programme national de développement de l'efficacité énergétique devra permettre de réaliser un gain financier de 42 milliards de dollars à l'horizon 2030 avec une réduction de 9% de la consommation d'énergie, selon une communication du ministre de l'Energie présentée, dimanche, au Conseil des ministres.

Cet exposé, présenté au Conseil des ministres sous la présidence du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a porté sur l'actualisation du programme national des énergies et sur le développement de l'efficacité énergétique.

Dans son volet relatif au développement de l'efficacité énergétique, le programme définit l'objectif d'une réduction de 9% de la consommation globale d'énergie à l'horizon 2030, soit une économie de 63 millions de tonnes équivalent pétrole (Tep), représentant un gain financier de 42 milliards de dollars, indique le communiqué du Conseil des ministres.

En outre, la mise en œuvre de ce programme conduira, notamment, à l'isolation thermique de 100.000 logements par an ainsi qu'à la conversion au GPL de plus d'un (1) million de véhicules particuliers et de plus de 20.000 autobus, en même temps que seront créés plus de 18.000 emplois.

Quant à la partie relative à l'actualisation du programme national des énergies renouvelables, adopté en 2011, la communication du ministre de l'Energie fait état de progrès dans l'évaluation des potentialités nationales en énergies renouvelables.

nouvelables ainsi que de la baisse des coûts dans les filières photovoltaïque et éolienne.

En conséquence, il en résultera, à l'horizon 2030, un déploiement à plus grande échelle du photovoltaïque et de l'éolien accompagné, à moyen terme, de la production d'énergie à partir du solaire thermique, ainsi que l'intégration de la cogénération, de la biomasse et de la géothermie, précise le communiqué.

Tout cela pour répondre aux besoins du marché local et pour d'éventuelles exportations vers l'Europe, ajoute la même source.

Grâce à ce programme, les énergies renouvelables représenteront, à terme, 37% de la production nationale d'électricité avec une économie de près de 300 milliards de m<sup>3</sup> de gaz sur la période allant de 2021 à 2030, qui seront orientés vers l'exportation et rapporteront à l'Etat d'importants revenus supplémentaires, note le communiqué.

«La réalisation de ces deux programmes sera appuyée par des encouragements publics», ajoute-t-il. A ce sujet, le président Bouteflika a insisté pour que ces programmes soient conduits «de manière résolue» par le gouvernement qui en présentera un bilan d'étape annuel.

Il a également ajouté que le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique contribuera au développement économique du pays ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie de la population et confortera également le concours de l'Algérie à l'effort mondial de préservation de l'environnement».

### Création d'une médaille pour les éléments de l'ANP ayant participé aux guerres du Moyen-Orient en 1967 et 1973

La proposition de la création d'une médaille militaire avec un troisième chevron, dont l'octroi est conditionné par une période de service de 30 années avec mérite», ajoute le communiqué.

«Cette médaille sera décernée selon des critères énoncés dans la loi, même à titre posthume, aux éléments de l'Armée nationale populaire ayant pris part à ces deux engagements», indique un communiqué du Conseil des ministres, réuni sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelaziz Bouteflika. Outre cet avant-projet de loi relatif à des médailles militaires, deux autres avant-projets ont été également examinés et approuvés par le Conseil des ministres.

Le premier, proposé lui aussi, la création d'une médaille de la bravoure militaire, destinée à reconnaître un acte de bravoure, notamment au combat et pour la sauvegarde de vies humaines». Le second avant-projet de loi, «qui amende la

loi du 11 février 1986 complètera la médaille militaire avec un troisième chevron, dont l'octroi est conditionné par une période de service de 30 années avec mérite», ajoute le communiqué.

Saisissant cette occasion, le président de la République s'est incliné à la mémoire des victimes du devoir national et a renouvelé l'hommage de la nation aux personnels de l'ANP et des corps de sécurité pour leur engagement et leurs sacrifices dans la lutte contre le terrorisme.

Le Président Bouteflika leur a également renouvelé l'hommage de la Nation pour leur «mobilisation permanente pour la protection des personnes et des biens, ainsi que pour la garantie de l'intégrité du territoire national, dans un environnement sous régional perturbé», conclut le communiqué du Conseil des ministres.

APS

## MÉDÉA ET DJELFA M.El Habiri supervise un exercice d'intervention lors d'un séisme simulé

Le directeur général de la Protection civile, le colonel Mustapha El Habiri, a supervisé hier dans les wilayas de Médéa et Djelfa un exercice national d'intervention se rapportant à un séisme simulé. L'exercice s'est déroulé en présence d'experts étrangers ainsi que de représentants des Nations unies et de l'Organisation internationale de la Protection civile. Le colonel El Habiri a, à cette occasion, observé à partir d'un hélicoptère, l'endroit du séisme virtuel de magnitude 6,8 sur l'échelle de Richter dont l'épicentre se situe au sud de la wilaya de Médéa (les régions de Boughzoul et Chahbounia) et au nord de la wilaya de Djelfa (les régions de Aïn Oussera et Sidi Laâdjâl), jugeant le degré de préparation et de coordination des équipes d'intervention de la Protection civile. Il s'est, par la suite, rendu au centre de commandement principal de la Protection civile (situé à proximité de la commune de Boughzoul) où il s'est enquisi du déroulement du travail au centre des opérations, doté de cellules d'écoute, dont celles de cartographie, de la santé, des équipements et des moyens d'intervention et de communication basés sur les techniques les plus modernes à l'instar de la visioconférence. 6000 éléments d'intervention de la Protection civile issus de 44 wilayas dont des éléments relevant de l'unité nationale d'entraînement et d'intervention prennent part à cet exercice national intitulé «SEISMEX 2015», selon le chargé de communication de cette institution, le lieutenant Bernaoui Nassim, qui a fait état de la présence d'experts étrangers ainsi que de représentants des Nations unies et de l'Organisation internationale de la Protection civile pour l'évaluation de l'exercice. Six équipes spécialisées dans les catastrophes naturelles prennent part à l'exercice dont l'équipe de recherche et de sauvetage sous les décombres, l'équipe cynotechnique et l'équipe du groupe-mécanique aérien et des plongeurs ainsi que l'équipe d'intervention dans les endroits à accès difficile, outre la cellule d'intervention en cas de dangers chimiques ou radioactifs, a ajouté la même source. L'exercice de séisme virtuel a également donné lieu à deux autres exercices, le premier se rapportant à la conduite à tenir en cas d'accident de la route impliquant un bus de voyageurs et un camion-citerne transportant du chlore, alors que le second porte sur une intervention visant à contenir une fuite dans un centre enflateur de gaz butane à Aïn Oussera. L'objectif de ces manœuvres, organisées pour la première fois dans l'histoire de la Protection civile algérienne, est d'évaluer le degré de préparation de ses éléments face aux catastrophes naturelles. Ces manœuvres visent également à mesurer le degré d'adhésion des moyens de soutien dans la stratégie de soutien et de secours au profit de la wilaya touchée par une catastrophe naturelle.

Un détachement spécialisé dans le secours et le sauvetage de la 1<sup>re</sup> RM de l'Armée nationale populaire (ANP) a pris part à cet exercice national.

## LES REVENDICATIONS DE CERTAINES CATÉGORIES DE PERSONNELS DE LA SNTF SERONT PRISES EN CHARGE

Les revendications salariales et de reclassement de certaines catégories de personnel de la société nationale des transports ferroviaires (SNCF) seront prises en charge «dès la mise en place de la Fédération nationale des cheminots», a affirmé hier le P-DG de l'entreprise, M. Yacine Bendjaballah. «La direction générale s'engage à prendre en charge la révision du tableau des filières et la classification des postes de travail, conformément aux revendications des grévistes, dès la mise en place de la Fédération nationale des cheminots», a souligné M. Bendjaballah dans une déclaration à l'APS.

Les conducteurs de trains et les contrôleurs avaient observé une grève illimitée de trois jours la semaine dernière pour demander leur reclassement, bloqué par l'entreprise en attendant la mise en place d'une nouvelle fédération de cheminots. Le débrayage a pratiquement paralysé le trafic ferroviaire national durant trois jours. Le P-DG

de la SNCF a ajouté que cette révision passe également par celle de la convention collective, «car les changements projetés devraient recueillir la signature de la direction générale et de la fédération nationale des cheminots». Cependant, il a assuré que «ces revendications seront prises en charge dans un cadre global pour tous les employés tenant compte des spécificités de chaque filière et de chaque fonction, avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015». M. Bendjaballah a souligné que les grévistes avaient demandé une nouvelle classification même pour les employés n'ayant pas réussi aux examens statutaires, «ce qui a été rejeté».

«Si des aménagements devaient être apportés à cet examen, ils le seraient lors des accords entre la direction générale et la fédération», a insisté le DG. «La direction de l'entreprise reste ouverte au dialogue», a souligné par ailleurs M. Bendjaballah, qui a rappelé que des dispositions sont déjà prises

comme le maintien de tous les avantages lors de l'avancement en grade et les promotions exceptionnelles pour les agents non soumis à examen et ayant, cumulé plus de huit ans au même grade. Selon le DG, sur les 400 chefs de trains et contrôleurs, seulement une quarantaine est concernée par le dossier de la révision du tableau des filières et la classification des postes de travail permettant l'accès au grade supérieur. D'autre part, sur un personnel de 12.300 cheminots, 1.894 d'entre eux ont bénéficié de promotions exceptionnelles de novembre 2014 à avril 2015, y compris parmi les membres des corps ayant observé le débrayage de mercredi à samedi dernier. De son côté, le directeur des ressources humaines de la SNCF, M. Naït Mohamed Ali, a indiqué que «la classification des postes de travail fixée par la convention collective depuis 20 ans n'est plus adaptée à la situation actuelle alors que ces classifications peuvent être modifiées, com-

plétées et actualisées». Il considère que «la demande du partenaire social est fondée et recevable mais son acceptation est conditionnée à la mise en place de la Fédération des cheminots, gelée depuis juin 2014». Les syndicalistes ont indiqué qu'une commission de candidatures allait être installée pour la mise en place d'une nouvelle fédération sans en préciser les délais.

La SNCF a bénéficié d'un programme d'investissements publics de 127 milliards de dinars pour la période 2014-2019, portant notamment sur l'acquisition de 30 nouvelles locomotives pour augmenter à 17% vers 2019 ses parts de marché dans le fret ferroviaire, et 17 autorails pour le transport de voyageurs.

Outre une connexion du réseau ferroviaire aux stations du métro d'Alger et de tramways, la SNCF a lancé les études pour la réalisation d'un TGV, avait récemment annoncé M. Bendjaballah à la Radio algérienne.

## BACCALAURÉAT Toutes les conditions pédagogiques et sociales sont réunies pour l'accueil des nouveaux bacheliers

**Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a affirmé dimanche à Alger que toutes les conditions pédagogiques et sociales étaient réunies pour accueillir les nouveaux bacheliers.**

Dans une déclaration à l'APS en marge de l'installation du Conseil national pour l'évaluation de la recherche scientifique et technologique, M. Hadjar a précisé que «des mesures ont été prises pour garantir la réussite de la prochaine rentrée universitaire et la prise en charge des nouveaux bacheliers sur les plans pédagogique,



structures et œuvres sociales».

La prochaine rentrée universitaire sera marquée par l'arrivée de deux sections de l'enseignement secondaire

dtaire, issues de la réforme ayant touché le système éducatif en 2003, élevant le nombre des candidats à plus de 800000, a fait remarquer le ministre.

Selon les premières évaluations de la tutelle basées sur les résultats des précédentes sessions du baccalauréat, le nombre des nouveaux bacheliers devrait atteindre 300000, a fait savoir le premier responsable du secteur.

M. Adjar a réitéré l'importance de procéder à une évaluation du système LMD (Licence / Master/Doctorat) pour «dégager les points positifs et négatifs après une décennie de sa mise en œuvre».

Le ministre a enfin estimé que le système universitaire en vigueur en Algérie «répond aux normes appliquées dans les autres universités de par le monde».

## AMAR GHOU EN VISITE DE TRAVAIL AUJOURD'HUI À SÉTIF : Le ministre inaugura la 5<sup>e</sup> édition du Salon national de l'habit traditionnel

**De Sétif: Azzedine Tiouri**

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, M. Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui dans la wilaya de Sétif, une visite d'inspection et de travail. Au cours de son séjour, le ministre, accompagné des responsables locaux, procédera à l'inauguration de la 5<sup>e</sup> édition du Salon national de l'habit traditionnel qui se tiendra dans la grande salle d'exposition de Mabouda et à l'ouverture des travaux des

deux sessions de formation du tapis et de l'habit traditionnel au niveau du parc d'attraction et de loisirs de Sétif. Par la suite, le membre du gouvernement visitera le projet de réalisation d'une maison de l'artisanat dans la cité Abacha Amar avant de se rendre sur le site des hôtels en voie d'achèvement des hôtels Ibis et Novotel, des tours Pall Mall ainsi que l'hôtel Tedj Mabouda. Dans la daïra de Hammam Soukna, l'hôte de Sétif visitera le projet d'un complexe thermal en voie de réalisation appartenant à un privé et le centre thermal de la coopérative des travailleurs de l'habitat et de l'urbanisme.

## EAU

### Encourager le partenariat pour valoriser le produit national et réduire la facture d'importation

Le secrétaire général du ministère des Ressources en eau et en environnement, M. El Hadj Belkateb a insisté, hier à Oran, sur l'encouragement de l'investissement et du partenariat entre les entreprises algériennes et étrangères dans le domaine de l'eau, pour valoriser le produit national et réduire la facture d'importation.

S'exprimant à la presse en marge de l'ouverture de la 1<sup>re</sup> édition du Salon international des équipements, des technologies et des services de l'eau «SIEE Pollutec 2015», le même responsable a souligné qu'il est attendu d'un tel événement la signature d'accords de partenariat entre des entreprises algériennes et étrangères pour le développement du secteur de l'eau.

Cette édition sera l'occasion de faire le bilan des grands travaux et gros investissements réalisés dans le pays depuis le début des années 2000.

Elle donnera surtout le coup d'envoi du nouveau plan quinquennal (2015-2019) mis en œuvre par le ministère des

entreprises algériennes et étrangères principalement en ce qui concerne l'investissement et l'encouragement des produits algériens pour réduire la facture d'importation», a-t-il déclaré.

Plus de 252 exposants de 16 pays, participent à cette édition du SIEE Pollutec 2015, organisé par «Symbiose environnement et communication» et «Reed Expositions» sous le patronage du ministère des Ressources en eau. Ce salon propose cette année une offre diversifiée d'équipements, de technologies et de services concernant l'ensemble du cycle de l'eau.

Cette édition sera l'occasion de faire le bilan des grands travaux et gros investissements réalisés dans le pays depuis le début des années 2000.

Elle donnera surtout le coup d'envoi du nouveau plan quinquennal (2015-2019) mis en œuvre par le ministère des

Ressources en eau, doté de 18 milliards de dollars US (1.500 milliards DA), ont souligné les organisateurs.

Le salon de trois jours prévoit un programme de conférences élaboré par le ministère des Ressources en eau sur les thèmes traitant de l'eau et du développement durable, de l'économie d'eau, de la réutilisation des eaux épuisées et la pollution des eaux.

Pour la première fois, le salon abritera un forum de rencontres d'affaires, initié par la Chambre de commerce et d'industrie «CCI Dahra» (Mostaganem) en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie «CCI Rhône-Alpes», dans le cadre du programme européen «Euromed Invest».

La précédente édition, organisée en mai 2014 à Oran, a enregistré la participation de 319 exposants nationaux et étrangers.

APS

## Les crédits non déclarés et l'inexistence de dossiers pour les prêts ont causé la faillite de Khalifa Bank

**Les crédits non déclarés, l'inexistence d'une commission d'octroi de crédits et l'absence de dossiers justifiant ces crédits étaient les causes principales du déséquilibre financier qu'a connu la Khalifa Bank et qui ont engendré sa faillite, a déclaré hier à Blida, l'ex-administrateur de cette banque, Mohamed Djellab.**

Lors de son passage devant le tribunal criminel de Blida en tant que témoin, M. Djellab, nommé par la Commission bancaire de la Banque d'Algérie, a déclaré qu'à son arrivée en mars 2003, il a constaté un «très grand déséquilibre au sein de la Banque Khalifa, dû au fait qu'«elle ne disposait pas de commission dont la mission, normalement, est d'octroyer ces crédits sur la base des dossiers, lesquels n'existaient pas non plus».

Dans ce sens, le témoin a précisé que les actions de la société «Fiba Holding», à titre d'exemple, estimées à 8 millions de dollars n'étaient pas inscrites dans la comptabilité de la banque, mais ont été restituées par la suite, et remises au liquidateur de Khalifa Bank.

L'ex-administrateur de la Banque Khalifa a fait savoir également, que «les plus gros consommateurs des crédits étaient les filiales du groupe dont Khalifa Airways et Khalifa construction, eux-mêmes actionnaires au niveau de cette banque, qui avaient consommé près de 60 milliards de DA alors que la réglementation ne les autorise qu'à hauteur de 100 millions de dinars», ajoutant qu'il avait trouvé près de 20 milliards de dinars dans la trésorerie.

«Les deux filiales ne prenaient pas de crédits mais plutôt procédaient au retrait de l'argent atteignant un seuil interdit par la loi», a-t-il expliqué, notant que le conseil d'administration de la banque ne s'est réuni qu'une dizaine de fois durant quatre ans.

M. Djellab a indiqué qu'il avait pris des mesures pour réduire les opérations de retrait des entreprises pour protéger la capacité financière de la banque, précisant à l'occasion que les informations relatives au remboursement de certaines entreprises «ne sont que des rumeurs».

«Il est vrai que Khalifa Bank n'avait pas atteint une situation de cessation de



payment, mais elle passait par une situation très difficile qui nous obligeait à prendre des mesures spécifiques», a-t-il témoigné.

La défense de l'accusé Rafik Abdelloumène Khelifa, a questionné l'ex-administrateur sur les propositions qu'il avait mises dans son rapport à savoir «la recapitalisation ou la liquidation?». Est ce que l'option de la liquidation ne s'était pas faite dans la précipitation? Est ce qu'il y a eu des rapports de commissaires aux comptes certifiés et comment expliquer que le déficit financier de la défunte banque est le même depuis douze ans alors qu'entre temps le liquidateur a pu récupérer des biens et de l'argent?.

«Je ne suis pas là pour faire une évaluation, ni pour commenter une décision souveraine, prise sur la base d'une loi en vigueur qui est la loi sur la monnaie et le crédit», a répondu M. Djellab, concernant la liquidation, recommandant à la défense de s'adresser à la Commission bancaire et au liquidateur en ce qui concerne le montant du déficit.

«Avez-vous tenté de reconstituer le capital de la banque pour éviter la liquidation en ayant recours aux actifs des agences?», rebondit la défense.

«Les filiales, elles mêmes, avaient des créances», a rétorqué le témoin, enchaînant qu'il avait fait plusieurs propositions dans son rapport pour améliorer la situation de la banque et la décision idoine revenait à la Commission bancaire», à laquelle il a recommandé de «poser la question sur l'opportunité de la liquidation», relevant qu'il ne peut être formel sur «l'existence de lien entre son rapport et la décision de retrait de l'agrément par la Commission bancaire», soutenant qu'il a fait son travail en tant qu'expert. A la fin de la séance, l'accusé Abdelloumène Khelifa a demandé la parole pour s'adresser à l'ex-administrateur l'interrogeant sur son aptitude à donner des chiffres, alors qu'aucun commissaire au compte n'a validé son rapport?», ce à quoi M. Djellab a affirmé que ces «chiffres ont été, bel et bien, validés par des experts».

## DILAPIDATION DE DENIERS PUBLICS 10 ans de réclusion requis à l'encontre d'Oultache et 4 autres prévenus

Une peine de 10 années de réclusion ferme, assortie d'une amende d'un million de DA, a été requise hier par la deuxième chambre correctionnelle près la cour de Boumerdès à l'encontre de l'accusé principal, l'ex-chef de l'unité aérienne de la DGSN, le colonel Oultache Chouaïb, et quatre autres prévenus, impliqués dans une affaire de dilapidation de deniers publics.

Outre Oultache Chouaïb, ces peines ont concerné Satour Toufik (gendre d'Oultache et directeur adjoint de l'entreprise Algerian Business Multimedia (ABM), qui a remporté les deux (2) marchés objets du procès, Amtri Bouzar (PDG d'ABM), Dilmi Youcef et Zouark Djaidir (deux cadres de la DGSN).

Le procureur de la République a, aussi, requis des peines de 5 à 8 années de prison ferme, assorties d'amendes entre 500.000 DA et un (1) million DA, à l'encontre de 16 autres accusés dans cette même affaire.

Ces peines ont été justifiées par le représentant du ministère public par l'établissement de chefs d'accusation contre les prévenus, concernant la conclusion de marchés en infraction avec les législations en vigueur.

Au total, 25 accusés, dont quatre (4) avaient bénéficié auparavant d'un jugement définitif d'acquittement, sont poursuivis dans cette affaire pour les

chefs d'inculpation de «passation de marchés publics en violation de la législation», «dilapidation de deniers publics», «trafic d'influence», «faux et usage de faux», «implication dans la dilapidation et négligence manifeste ayant mené à la déperdition de fonds publics», selon l'acte de renvoi du Tribunal.

Le témoignage de H. Abdenour, représentant de la Commission nationale des marchés publics, fut parmi les plus distingués. Dans ses réponses au président de l'audience et au procureur général, il a affirmé que le marché des onduleurs électriques, remporté par ABM, était «conforme à la loi, à l'umanité des avis des membres de la commission nationale».

Il a souligné que «les membres de la Commission ont donné leur accord à l'unanimité des voix» et ce, sur la «base des documents joints au dossier du marché», en plus du fait que le vainqueur du marché est considéré, a-t-il dit, comme le «distributeur exclusif et officiel» des équipements originaux de l'entreprise française-mère Epson, en Algérie, selon un document délivré par cette dernière au profit du distributeur et son engagement à garantir le produit distribué. Le responsable du transit portuaire, auprès d'ABM, le témoin Boukhoulef Brahim, a relevé, pour sa part, qu'il n'y a eu «aucun retard dans la livraison des onduleurs électriques au profit de la DGSN, et que le déroulement s'est fait vite et dans les délais».

Le procès devait se poursuivre dans l'après-midi avec les plaidoiries de la défense.

### Un dédommagement de 5 millions de DA requis par le Trésor

Le représentant du Trésor public, en tant que partie ayant subi un préjudice dans cette affaire, Me Benberah Abdellatif, a, pour sa part, requis un dédommagement de cinq (5) millions DA, en plus de la désignation d'un expert pour déterminer le préjudice matériel subi par l'Etat dans cette affaire.

Me Benberah a expliqué, dans sa plaidoirie, que la représentation judiciaire revient au Trésor public, car c'est le représentant légal et unique de l'Etat et de ses employés, conformément à la loi 98-63 datée du 8 juin 1963, portant institution de la représentation juridique.

### Audition de 20 témoins dans l'affaire

Le juge Koudraoui Mohamed avait ouvert l'audience de dimanche, aux environs de 9h30 mn du matin, par l'audition d'une vingtaine de témoins,

## Conférence euro-arabe sur la criminalité financière demain et mercredi à l'Ecole supérieure de la magistrature

L'Ecole supérieure de la magistrature organisera mardi et mercredi prochains une conférence euro-arabe sur la lutte contre la criminalité financière dans le cadre de l'action du réseau euro-arabe de la formation judiciaire, a-t-on appris hier auprès de la direction générale de l'Ecole.

Dans une déclaration à l'APS, le directeur général de l'Ecole supérieure de la magistrature, Hocine Mabrouk a indiqué que le thème de la conférence visait «à permettre aux magistrats algériens de tirer profit des expériences techniques des magistrats des pays qui ont déjà connu plusieurs grandes affaires liées à la criminalité financière».

L'Algérie «enregistre actuellement plusieurs affaires de corruption de mauvaise utilisation des fonds publics et d'autres crimes financiers et la justice a besoin de s'inspirer des expériences, des pays développés qui ont déjà connu de tels crimes».

Dans ce contexte il a cité les affaires Khalifa Bank, Autoroute Est-Ouest et Sonatrach actuellement en justice.

La rencontre verra la participation de magistrats du module pénal de tous les pays constituant le réseau euro-arabe de la formation judiciaire à l'exception du Maroc et de la Hollande, soit l'Algérie, la Tunisie, la Jordanie, la Palestine, Amman, les Emirats arabes unis, le Koweït, la Roumanie, la France, l'Italie, l'Espagne et la Belgique.

Les participants à la rencontre devront procéder à un état des lieux de la criminalité financière dans les pays arabes et européens ainsi qu'une intervention sur l'état des lieux de la criminalité financière en Algérie.

Il s'agit également d'évoquer la criminalité financière et les techniques spécifiques de l'enquête en matière économique et financière, le saisie, confiscation et gestion des avoirs criminels ainsi que les aspects internationaux de la lutte contre le blanchiment d'argent et les volets de la coopération de l'Algérie au niveau international.

Par ailleurs, M. Mabrouk a indiqué qu'il proposera l'organisation d'une conférence sur les entreprises économiques qui se trouvent dans une situation financière difficile afin de préparer les magistrats à traiter ce genre d'affaires car l'Algérie, a-t-il dit, peut faire face à de telles situations en raison de la baisse des prix du pétrole sur le marché international».

## TERRORISME Procès jeudi de 34 individus pour assassinats, rapt et pose de bombes

34 individus dont 16 sont en fuite seront jugés jeudi par le tribunal criminel d'Alger pour assassinats, rapt et pose de bombes sur la voie publique, a-t-on appris hier de source judiciaire.

Les 34 personnes sont notamment accusées d'avoir créé en 2012 dans la région centre du pays une organisation terroriste, responsable de plusieurs assassinats, rapt et pose de bombes.

Les 34 individus (14 détenus, 4 non détenus et 16 en fuite) devront répondre de douze (12) chefs d'inculpation dont «homicides volontaires avec prémeditation et guet-apens, rapt avec demande de rançon et pose de bombes sur la voie publique», selon le rôle des affaires criminelles de 2014.

Les mis en cause dont une femme sont aussi accusés de «vol à main armé, mise en place d'un faux barrage de sécurité sur la voie publique, faux et usage de faux, usurpation d'identité, apologie et financement d'un groupe terroriste», selon la même source.

Selon une source judiciaire, l'affaire est en relation avec le groupe terroriste «Djoudj El Khalifa», qui était dirigé par le Gouri Abdelmalek, qui a été abattu par les forces de sécurité.

APS

**LE PROFESSEUR CHAFIKA MEHDID, MAÎTRE DE CONFÉRENCES EN STOMATOLOGIE  
AU CHU DE BENI MESSOUS ,INVITÉE, HIER, DU FORUM DE DK NEWS**

**LES CARIÉS DENTAIRES**

# La prévention, meilleure arme contre l'infection

La prévention à travers le brossage régulier, la supplémentation en fluore et le scellement des puits et des sillons dentaires reste la meilleure arme pour prévenir l'apparition des caries dentaires, a souligné, hier, la maître de conférences en stomatologie au CHU de Beni Messous, Pr Chafika Mehdid.



## Pour des générations sans caries

Said Abjaoui

Il y a de ces thèmes assez importants sur la santé et qui sont « étouffés » du fait que les attentions des populations, des autorités et des personnalités médicales sont concentrées sur le cancer devenu priorité nationale en raison de l'insuffisance des moyens de sa prise en charge. Comment assurer une médiatisation de la carie dentaire devant un cancer devenu un fléau national et qui plus est mortel ?

Et pourtant, la carie dentaire négligée peut elle-même générer le rhumatisme et rendre plus compliquée les lectures d'autres maladies. Pour animer une conférence débat portant sur les « caries » dentaires, le Forum de DK News a invité hier Mme la Professeure Chafika Mehdid, maître de conférences en stomatologie au CHU de Beni Messous . Le thème choisi était «Les caries dentaires, prévention, soins et traitement».

Il faudrait avoir pour objectif une santé buccodentaire optimale, d'autant que l'affection est très répandue chez nous. La dégradation est importante chez nous mais il ne faudrait pas pour autant sombrer dans le pessimisme. Le traitement existe et peut être des plus simples si la volonté existe et est maintenue de façon durable. Il faudrait par exemple assurer une bonne hygiène de santé, soit se brosser quotidiennement les dents avec un dentifrice fluoré et empêcher la baisse du Ph.

Une discussion ou plutôt une réflexion est lancée chez nous pour réunir les conditions de traitement de façon à créer une génération sans caries. On peut établir un tel programme et l'appliquer dans les zones endémiques dont celle de Oued Souf. Quels sont les protocoles de prévention ? Brosser les dents, éviter le grignotage, dentifrice à matrice de fluore, saliver pour augmenter le Ph, à partir de six ans, un nouveau programme de santé et un suivi médical régulier dans le cadre de l'hygiène scolaire.

Il faut retenir qu'une carie a un lien de cause à effet entre la santé dentaire et ses implications sur d'autres maladies, et même qu'elle peut être directement responsable des rhumatismes.

La priorité doit être axée sur la prévention qui est moins coûteuse pour éviter des complications , sur la communication et la sensibilisation. Il faut prendre de bonnes habitudes alimentaires à savoir des repas répartis et espacés, dans la journée pour un renouvellement salivaire et une neutralisation du Ph buccal .



PH. Majid Naïf Kad

### Sonia Belaïdi

La prévention est plus rentable, moins coûteuse et surtout plus efficace que le traitement des caries, a précisé le Pr Mehdid, invitée du Forum de DK News consacré à la « prévention et au traitement des caries dentaires».

Parmi les moyens préventifs cités, figure le nettoyage des dents des bébés après la tête avec une compresse mouillée ou un coton tige pour que l'enfant s'habitue à avoir la langue propre dès son jeune âge.

Il est également question d'instaurer un brossage des dents avec un dentifrice fluoré dès l'apparition des premières dents ainsi qu'une consultation régulière du dentiste, avant l'apparition d'éventuelles caries.

En outre, il est aussi important, selon la conférencière, de se brosser les dents après chaque repas et d'éviter les grignotages et la consommation importante d'aliments sucrés qui sont, notamment, à l'origine de la synthèse d'acide, responsable de l'apparition des caries, par les bactéries présentes dans la flore buccale.

L'acide produit par les bactéries va déminéraliser l'email des

dents, a indiqué l'intervenante, mentionnant que le brossage régulier élimine et prévient l'apparition de cet acide.

### Les facteurs de risque de la carie dentaire

S'exprimant sur quelques facteurs de risque de l'apparition des caries, Pr Mehdid a parlé du sucre, du grignotage, des prédispositions génétiques pour les personnes ayant un email moins résistant que d'autres.

Afin d'instaurer un programme de prévention efficient, le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière va lancer prochainement un programme de prévention destiné à la population à risque afin d'arriver à un objectif d'individus sans caries.

Parmi les points figurant dans ce programme, il y a lieu de mentionner la complémentation en fluore dans les zones endémiques de la fluorose, le scellement des sillons dentaires et la formation des assistances dentaires.

Sur un autre volet, Pr Mehdid a insisté sur l'importance de prévenir la carie de la première molaire permanente qui se carie

prématièrement afin d'éviter son extraction.

Aussi, elle a averti des risques des caries sur la santé étant donné qu'elles peuvent causer de multiples maladies comme les rhumatismes articulaires, les complications cardiaques, les affections rénales et autres.

Dans le même registre et afin d'inculquer les bonnes habitudes aux enfants, elle a rappelé que les services de stomatologies de différents CHU, EPH et EPSP organisent régulièrement des portes ouvertes aux enfants pour leurs apprendre les bonnes pratiques.

La même conférencière a également abordé une autre affection buccale, à savoir les aphtes qui peuvent survenir suite à la mauvaise hygiène et une baisse du système immunitaire.

Ce type de troubles peut être guéri par un lavage buccal au bicarbonate de soude, à l'utilisation de gel buccal et de bain de bouche.

Enfin, elle rappelé que la santé buccodentaire fait partie intégrale de la santé générale et qu'elle doit être prise en considération pour éviter d'autres troubles.





# « Hygiène buccale dès 6 mois d'âge »

O. Larbi

Maitre de conférences au CHU de Béni Messous, la professeure Mehdid était l'invitée du Forum de DK News, pour décrire la maladie carieuse, la carie dentaire et les moyens de la prévenir.

Du fait de contraintes indépendantes de sa volonté, la professeure dut s'astreindre à une suite de questions –réponses dont on retiendra :

« L'hygiène bucco-dentaire par le brossage des dents dès les premières poussées dentaires est la prévention la plus communément répandue dans le monde.

Aussi, dès 6 mois, l'enfant doit être habitué aux gestes de passage de la brosse à dents et au goût du dentifrice, ou autre moyen de réduire la prolifération des bactéries qui produisent l'acidité responsable de la déminéralisation de l'émail des dents. »

Si l'enfant ne se brosse pas les dents après chaque repas ou « grignotage » entre les repas, l'acidité se répand et la salive n'arrivera pas à rétablir un équilibre qui réduise l'acidité.

## Dent de 6 ans

« L'écolier qui ne connaît pas la brosse à dents est difficilement convaincu de la nécessité de ces gestes quotidiens dont la première « victime » si l'on peut s'exprimer ainsi, est la dent de 6 ans, ou la molaire qui est la première dent permanente qui ne se « renouvelle » pas comme les dents de lait. »

## Cout de l'hygiène dentaire

## USAGE DU SIWAK Des avantages mais aussi des inconvénients

Lors de son intervention, le Pr Mehdid a mis en garde contre l'utilisation du siwak pour le nettoyage des dents car ce procédé « traditionnel » comporte certes de nombreux avantages mais aussi des risques d'infections.

Le siwak peut remplacer la brosse à dents mais l'extrême utilisation pour le nettoyage est une véritable niche à bactérie. C'est pour cela qu'il faut prendre le soin de couper à chaque fois les filaments usés.



## IL FAUT BIEN CHOISIR SON DENTIFRICE Le fluor, un élément protecteur

D'après le Pr Mehdid, l'efficacité des dentifrices n'est pas déterminée par leur prix ou leur emballage mais par leur teneur en fluor. « Un dentifrice enrichi en fluor est essentiel pour prévenir la formation des caries sur les dents. »

Il faut savoir que le brossage à lui seul ne suffit pas à éliminer la plaque dentaire. L'utilisation d'un dentifrice fluoré est recommandée pour renforcer les dents qui se fragilisent après chaque repas, car chaque fois qu'on mange, le taux de PH salivaire baisse ce qui augmente l'acidité qui contribue à la formation des caries », a souligné le Pr Mehdid.

R.R



## BOUIRA

**70 exposants au Salon régional de l'artisanat**

Soixante-dix (70) exposants venus d'une vingtaine de wilayas prennent part au salon régional de l'artisanat ouvert, hier matin, à la maison de la culture Ali Zaâmoum de Bouira, a-t-on appris auprès de la chambre d'artisanat et des métiers (CAM), organisatrice de l'événement. Installés au niveau du hall de la maison de la culture, des stands entiers sont dédiés aux différents produits artisanaux des wilayas de Sidi Bel-Abbès, Tamanrasset, Ouargla, Alger, Khencela, Tizi Ouzou, Bouira, Béjaïa, M'sila, Médéa, Aïn Defla, a-t-on constaté.

«Ce salon se poursuivra jusqu'au 27 du mois en cours», a expliqué Ibtissam Benhamouda, directrice de la CAM. «Il s'agit d'un événement qui représente une opportunité d'aider les artisans à trouver des espaces de vente et de promotion de leurs produits en contractant des contrats d'échanges et d'achats avec d'autres partenaires», a estimé Mme Benhamouda, lors d'une conférence de presse. Ainsi, les professionnels de l'artisanat trouveront dans ce salon régional un espace adéquat pour promouvoir et vendre leurs produits artisanaux en même temps l'occasion d'être au fait des richesses artisanales du pays, a-t-elle ajouté.

D'ailleurs, plusieurs artisans couturiers, dinandiers, vanniers, tapissiers et cuisiniers, ont saisi cette occasion pour exprimer leur contentement de participer à ce salon pour faire valoir leurs produits, tout en exposant leurs préoccupations relatives notamment au développement et à la promotion de l'artisanat traditionnel.

La directrice de la CAM a fait savoir, par ailleurs, qu'en 2014, plusieurs artisans de Bouira avaient bénéficié d'aides financières allant de 200.000 à 1 million Da.

Présents au salon, les dispositifs de soutien et d'accompagnement comme la Cnac, l'Angem, l'Anseg ainsi que les banques, par leurs crédits, doivent encourager artisans à relancer les produits artisanaux en voie d'extinction.

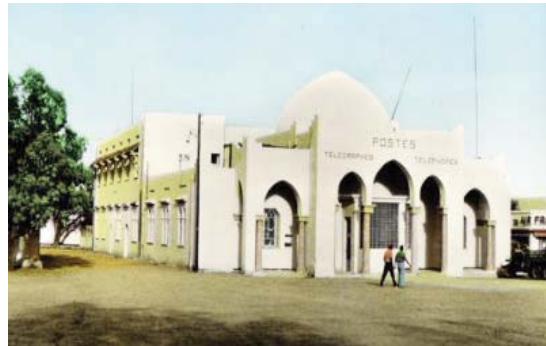
## BÉCHAR

**De nouvelles structures pour renforcer le secteur de la poste**

**Le secteur de la Poste dans la wilaya de Bechar s'est renforcé, depuis le début de l'année, par de nouvelles structures visant à améliorer les prestations offertes au citoyen, a-t-on appris dimanche du directeur local de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication (P-Tic).**

Il s'agit de six annexes de bureaux postaux, dont deux (2) avec un distributeur automatique de billets (DAB) au niveau de deux structures militaires, une à l'université «Tahri Mohamed», une au niveau de la gare routière, en plus de la mise en service de trois (3) nouveaux DAB à Béchar et un (1) au chef-lieu de la commune frontalière de Béni-Ounif (110 km au nord de Béchar), a précisé M. Ahmed Boungata.

Un bureau postal offrant différents services postaux et financiers est également en réalisation



au niveau du nouveau pôle urbain, au nord-ouest de la commune de Béchar, où un programme de 800 logements sociaux est en voie d'achèvement, a-t-il ajouté. Ce bureau postal, qui sera ouvert avant la fin de 2015, vient aussi en réponse aux préoccupations en matière de prestations postales formulées par les étudiants et universitaires du pôle universitaire situé à proximité de ce projet d'habitat, a expliqué M. Boungata. Deux bureaux similaires sont programmés, au titre du programme de développement

quinquennal 2015-2019, dans les quartiers «Lahdabet» «Zone Bleue», dans la commune de Béchar, selon le même responsable.

La wilaya compte 60 bureaux de postes, toutes catégories confondues, dont 23 au chef-lieu de wilaya, a-t-il signalé.

Outre ces projets de structures postales, des représentations commerciales de l'entreprise publique «Algérie Télécom» ont été ouvertes dans l'ensemble des douze (12) daïras de la wilaya, dans le but de rapprocher l'entreprise de sa clientèle, a fait savoir M. Boungata.

## SKIKDA

**Saïd Boulaârous élu meilleur producteur de fraises de la saison 2015**

Le titre de meilleur producteur de fraises de la saison 2015 a été décerné au cultivateur Saïd Boulaârous, au terme d'un concours organisé à l'occasion de la clôture de la fête annuelle de la fraise de Skikda.

Saïd Boulaârous qui s'accapare à nouveau le titre qu'il avait déjà obtenu en 2012, a affirmé que cette consécration, dotée d'un prix de 120.000 dinars, est un «encouragement au travail et à la persévérance pour une production de qualité».

Les secondes et troisièmes places, récompensées respectivement par 90.000 et 40.000 dinars sont revenues à Brahim Zerrouk, de Tamalous, et à Omar Souâdi, de Cheraïfa.

Selon le jury, la région de Tamalous a de nouveau prouvé son statut de «leader local» de cette culture avec une production de fraises de forme et de goût exquis.

Le prix de la meilleure



confiture est revenu à Mme Salima Merouani, celui de la meilleure tarte à base de fraises à Assia Slimane-Benali et celui du meilleur stand artisanal à Houda Chetoui. La ville de Skikda a vibré trois jours durant aux rythmes de la fête de la fraise qui a réuni 75 fraiseiculteurs locaux et des troupes folkloriques de plusieurs wilayas du pays. La couronne de Miss Fraise 2015 a été accordée à la gracieuse Ahlam Mekhene (18 ans). La mani-

festation a été aussi marquée par l'hommage rendu aux défunt Salah Ouadi (ancien directeur du centre culturel) et Mustapha Belhadj et par la distinction d'Abdelouahab Zeroumani, ancien entraîneur de basket-ball.

La wilaya de Skikda a réalisé cette saison une récolte de 25.750 quintaux de fraise obtenus sur 298 hectares dont 127 hectares dans la seule commune de Tamalous.

## ORAN

**Peu d'engouement pour le classement des restaurants**

Les propriétaires de restaurants à Oran affichent peu d'engouement pour le classement de leurs établissements dans une wilaya qui, pourtant, dispose de restaurants hauts de gamme relevant d'investisseurs tant locaux qu'étrangers, a-t-on appris de la direction du tourisme et de l'artisanat.

Cette situation est due à l'inexistence d'une loi faisant obligation de classement pour les restaurants, contrairement aux établissements hôteliers, selon le responsable du secteur.

Le classement des restaurants est du ressort d'une commission de wilaya et la direction du tourisme ne peut pas imposer aux restaurateurs de classer leurs établissements, sauf si le veulent, a expliqué Kaim Belabbès Benamar.

Oran compte 26 établissements de restaura-



ration classés trois étoiles, selon la loi 101-92 fixant les conditions de classement des restaurants, en plus d'un établissement créé dernièrement dans le cadre d'un partenariat entre un investisseur algérien et un autre européen.

Ces structures proposent des plats traditionnels et internationaux, et un service jugé de qualité, a-t-on indiqué.

La direction du tourisme axe, dans le classement d'une à deux étoiles ou trois, sur la qualité du service et des équipements et l'architecture.

Les restaurants classés antérieurement et faisant l'objet de mise à niveau seront intégrés, au cours du deuxième semestre 2015, parmi les établissements classés récemment.

## PROTECTION CIVILE

**420 agents mobilisés pour la saison estivale à Mostaganem**

Les services de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem ont mobilisé 420 agents pour la saison estivale 2015, a-t-on appris samedi du chargé de la communication de cette instance.

Ces agents, dont 300 saisonniers de surveillance des plages et 120 professionnels, seront dotés de moyens nécessaires pour l'intervention et le sauvetage au niveau de 20 plages autorisées à la baignade dans la wilaya, a indiqué le lieutenant

Ourari Mohamed, en marge de la 10e campagne nationale des «éboueurs de la mer», organisée à la plage des «Sablettes», dans la commune de Mazagran.

Sept ambulances et six pneumatiques seront mobilisés pour la saison estivale, outre de nouveaux équipements de recherche à utiliser pour repêcher des personnes noyées ou portées disparues.

Les mêmes services ont initié une campagne de sensibilisation aux dangers de la

mer, dans les résidences universitaires et les établissements scolaires, avant le lancement de la saison estivale.

Douze (12) millions d'estivants ont afflué, l'été dernier, vers les plages de la wilaya où 21 cas de mort par noyade ont été déplorés dont 19 dans des plages interdites à la baignade.

Lors de la campagne de nettoyage de plages, organisée à l'initiative de la radio algérienne, l'accent a été mis sur la nécessi-

sité d'instaurer une culture de volontariat chez les jeunes, de préserver la propriété des plages et d'intensifier ce genre d'initiatives.

Cette campagne a vu la participation de 200 bénévoles parmi des membres d'associations, aux côtés de représentants de divers secteurs, dont les travaux publics et l'environnement, des Scouts musulmans algériens (SMA) et de l'APC de Mazagran.

APS

**BORDJ EL KIFFAN****5 ans de prison pour chacun des violeurs**

Nadia âgée de 30 ans, est agressé en cours de route par un groupe de trois voyous, Hakim 39 ans, Amine 41 ans et Karim 43 ans qui la menaça avec un couteau. Il l'emmènera dans une maison.

Hakim lui ordonne de se déshabiller elle refusa, il poussa de toute ses forces et lui arracha ses vêtements avec un couteau. La menaçant de son couteau, il sauta sur la pauvre victime et la viola, les trois voyous se relayèrent sans répit sur son corps.

**A.Ferrag**

Le lendemain, Nadia prend son courage à deux mains et court déposer plainte et raconte son affreux cauchemar à la police.

L'enquête démarre mais n'aboutit qu'un mois plus tard. Les trois accusés sont arrêtés. Le procès de cette af-



faire a eu lieu au tribunal d'Alger, en ce mois de mai 2015, où Hakim, Amine et Karim comparaissent, accusés d'attenter à la pudeur avec violence sur la personne de Nadia. Les trois accusés reconnaissent les faits retenus contre eux. Le représentant du ministère public relate les faits contenus dans le dossier et met l'accent sur la gravité des faits et requiert une peine de 8 ans de

prison ferme à l'encontre de chaque prévenu pour viol en vertu des articles 266 et 336-2 du code pénal.

L'avocat de la défense tente de minimiser la gravité des faits et l'acte de ses clients et demande d'accorder les circonstances atténuantes. A la fin des délibérations, le juge prononce une peine de 5 ans de prison à l'encontre de chacun des trois accusés.

**GENDARMERIE NATIONALE****Accidents de la route : 12 morts et 32 blessés en une journée**

Douze (12) personnes sont mortes et 32 autres ont été blessées dans 23 accidents de la circulation survenus à travers 18 wilayas du pays durant la journée de samedi, selon un bilan rendu public hier par le Commandement de la Gendarmerie nationale.

L'accident le plus grave a été enregistré sur l'autoroute Est-Ouest, dans la circonscription communale de Djelida (Aïn Defla), précise la même source.

Il s'est produit lorsqu'un conducteur d'un camion se dirigeant de Blida vers Chlef, a, en effectuant un dépassement dangereux, perdu le contrôle de son moyen de locomotion et entré en collision avec un autre véhicule venant en sens inverse sur la déviation réalisée suite aux travaux de revêtement dudit tronçon autoroutier.

Cet accident a occasionné le décès de trois (3) personnes du deuxième véhicule, dont les corps ont été déposés à la morgue de l'hôpital d'Aïn Defla, ajoute le communiqué.

**OUARGLA****366 piqûres de scorpion depuis janvier, sans causer de décès**

Au moins 366 piqûres de scorpion ont été enregistrées, de janvier à fin avril 2015, à travers la wilaya d'Ouarla, sans cause de décès, a-t-on appris hier de la direction locale de la Santé et de la population.

Ces piqûres, dont le plus grand nombre, soit 212 cas, a été en avril dernier, contre 116 cas en mars, 30 en février et 8 au mois de janvier, ont connu, ces 15 dernières années, un recul «sensible» qui s'est traduit par une chute des cas mortels, a signalé le chef de service de la prévention, Dr Djamel Maâmri.

Ceux-ci sont passés de 25 décès en 1999 à 5 cas l'année dernière (2014), grâce aux mesures préventives de lutte contre ce fléau, a-t-il précisé. Ces résultats sont jugés «insuffisants», au regard des larges campagnes périodiques de sensibilisation et d'information menées par les services concernés, en plus de la disponibilité du sérum anti-venin de scorpion et de l'organisation de cycles de formation en direction des personnels de la santé sur la prise en charge de ce type d'enveni-



mation, a estimé le même responsable. Les statistiques fournies font état de 3.018 piqûres de scorpion en 2014 cas, dont 5 mortels, contre 4.004 cas en 2007 et 5.243 piqûres en 2003, entraînant aussi une chute du taux de létaalité de 9,9 personnes sur 1.000 habitants en 1999 à 1,6 sur 1.000 habi-

tants, l'année dernière. Selon les services de la prévention, les campagnes de sensibilisation et de lutte contre l'envenimation, ainsi que l'intensification des campagnes de collecte de l'insecte venimeux, son incinération ou son transfert à l'Institut Pasteur (Algérie) pour la confection du sérum anti-venin scorpionique, demeurent les meilleurs moyens à même de réduire le taux d'envenimation.

L'établissement d'un plan communal d'aménagement urbain, le ramassage des ordures, des décombres et gravats, la réfection et le chaulage des bâties, le colmatage des fissures et le revêtement des routes sont autant de mesures préconisées par les services de prévention dans le cadre de la lutte contre l'envenimation scorpionique.

Le même responsable a signalé, entre autres mesures préventives, la sensibilisation de la population sur la nécessité d'éviter les pratiques traditionnelles de traitement de l'envenimation scorpionique, en vue d'épargner aux victimes les complications.

**SIDI BEL-ABBÈS****Ramadhan: un plan de sécurité doté d'un effectif de 3.000 policiers**

Un plan de sécurité spécial ramadhan doté d'un effectif de 3.000 policiers est en phase d'élaboration à Sidi Bel-Abbès, a-t-on appris mercredi auprès des services de la Sécurité de wilaya.

Ce plan vise à renforcer, a-t-on précisé de même source, la couverture sécuritaire et la protection des personnes et des biens durant le mois sacré coïncidant avec la saison estivale, qui connaît un grand mouvement de la part des habitants et autres visiteurs de la wilaya.

Il s'articule autour des actions préventives et un déploiement des agents de police au niveau des espaces publics, des boulevards, des jardins et des endroits qui connaissent un grand flux en pareille période.

Il prévoit également la multiplication de patrouilles et d'opérations de police ciblant les points de rassemblement des délinquants. Ce dispositif prévoit des mouvements nocturnes pendant le mois de ramadhan (sortie des familles après la rupture du jeûne, activités artistiques et culturelles,...).

Dans le même cadre, un programme de régulation de la circulation routière a été mis au point pour approbation, de même qu'un autre visant la protection du consommateur en coordination avec les services de commerce dont ceux de contrôle des prix et de la qualité.

Le plan prévoit aussi un programme de sensibilisation sur la sécurité routière et l'ordre public avec la participation des acteurs de la société civile.

**ANNABA****Le corps d'un jeune noyé repêché à Annaba après 9 jours de recherches**

Le corps sans vie d'un jeune qui s'était noyé sur la côte rocheuse de Chetaïbi (Annaba) a été repêché samedi après neuf jours de recherches, ont indiqué les services de la protection civile.

La victime, originaire de Guelma, était âgé de 24 ans. Elle a été repêchée par les plongeurs de la protection civile à 700 m de la baie ouest de Chetaïbi, selon la même source.

Le défunt qui s'était rendu à Chetaïbi il y a une quinzaine de jours pour une partie de pêche, a été emporté par les vagues pendant une baignade, rappelle-t-on.

Les recherches avaient débuté dès que l'alerte fut donnée par son frère qui l'accompagnait. Le corps du défunt a été transporté à la morgue de l'hôpital Ibn Rochd d'Annaba.

**ÉDUCATION****Protestation du syndicat des corps communs de l'éducation à Annaba**

Le syndicat national des corps communs du secteur de l'éducation nationale a organisé, samedi, une protestation devant le siège de la wilaya d'Annaba pour dénoncer «un déni de droits et demander un relèvement des salaires», a-t-on constaté.

Des représentants de ce syndicat dans les wilayas d'Annaba, de Khencela, de Tébessa et de Skikda ont pris part à cette protestation qui a rassemblé une cinquantaine de personnes.

Des représentants des manifestants ont été reçus par le secrétaire général de la wilaya à qui ils ont remis une motion revendicative en vue de sa transmission aux autorités centrales.

**APS**

## MIGRANTS : La Malaisie annonce avoir découvert des fosses communes dans le nord du pays

Les autorités malaises ont annoncé avoir découvert des fosses communes dans le nord du pays, près de camps de détenus mis en place par les trafiquants d'êtres humains, a rapporté hier un journal.

Ces fosses communes avaient été mises au jour à proximité de la frontière avec la Thaïlande. «Mais nous ne savons pas combien il y en a. Nous allons probablement retrouver d'autres corps», a déclaré le ministre malaisien de l'Intérieur, Zahid Hamidi.

Le journal *Utusan*, citant une source non identifiée, avait rapporté plus tôt qu'une trentaine de fosses communes renfermant «des centaines de squelettes» avaient été découvertes.

De son côté, le journal *Star*, qui cite également des sources non identifiées, avait évoqué des fosses communes contenant les corps de «plus de 100 migrants Rohingyas», minorité musulmane persécutée vivant essentiellement en Birmanie.

Ces fosses ont été localisées près de Padang Besar et Wang Kelian, localités situées le long de la frontière avec la Thaïlande, dans l'Etat malaisien de Perlis, selon les journaux malaisiens.

## Jakarta a commencé à rechercher les migrants en perdition

Les autorités indonésiennes ont entamé leurs opérations de recherche afin de localiser et de porter secours aux bateaux en perdition de migrants venus de Birmanie et du Bangladesh, a annoncé hier un porte-parole de l'armée.

Les gouvernements du Sud-Est asiatique s'étaient attirés les foudres de l'ONU et d'organisations humanitaires en refoulant vers le large les navires de migrants, avant que l'Indonésie et la Malaisie ne fassent volte-face il y a quelques jours et annoncent qu'elles allaient secourir et offrir un accueil temporaire aux candidats à l'exil.

Quatre bâtiments de la marine indonésienne et un avion participent aux opérations de recherche qui ont commencé vendredi soir, a indiqué à l'AFP Fuad Basya.

«Nous avons reçu l'ordre officiel du président (Joko Widodo) pour lancer les opérations de recherche et de secours, que ce soit dans les eaux indonésiennes ou internationales», a-t-il déclaré. «Nous allons sauver les migrants et les ramener à terre.»

Jusqu'à samedi soir, aucun bateau n'avait cependant été localisé.

Plus de 3.500 migrants sont arrivés ces derniers jours en Malaisie, en Indonésie et en Thaïlande. Les migrants bangladais veulent échapper à la pauvreté et les Rohingyas fuir les persécutions dont ils sont victimes en Birmanie, un pays largement bouddhiste.

En Asie du Sud-Est, cet exode dure depuis des années mais le phénomène a pris une tourmente catastrophique depuis le début du mois de mai et la désorganisation des filières clandestines par la nouvelle politique répressive mise en œuvre par Bangkok. Nombre de migrants ont été abandonnés en mer par leurs passeurs.

La Birmanie a réalisé vendredi son premier sauvetage d'un bateau transportant 208 migrants qui ont été remorqués près de la ville de Maungdaw, point de départ pour de nombreux bateaux bondés de migrants qui fuient la Birmanie. La Malaisie avait elle annoncé jeudi la mobilisation de sa marine et de ses garde-côtes mais n'a repéré pour l'instant aucun bateau.

## Un mois après la secousse dévastatrice, le pays tente de se relever

Un mois après le puissant séisme de magnitude 7,8 qui a frappé le Népal, provoquant la mort de plus de 8.500 personnes et la destruction de milliers de maisons, ce petit pays accroché à l'Himalaya tente de se relever, lançant un appel aux dons internationaux pour entamer la reconstruction.

Par Kosseylah Benali

Il s'agit du plus puissant tremblement de terre ayant secoué le Népal depuis celui du 15 janvier 1934, dont la magnitude avait été estimée à 8 et qui avait fait 17.000 morts. C'est aussi le plus important séisme au monde depuis celui de magnitude 8,2 survenu en avril 2014 au Chili.

Selon le dernier bilan 8.000 personnes ont trouvé la mort le 25 avril dernier et environ le double ont été blessées dans un pays qui compte quelque 28 millions d'habitants.

En outre, près 400.000 maisons ont été détruites et des centaines de milliers de Népalais mis à la rue dans 39 des 75 zones administratives du pays, d'après les Nations unies.

Fait rarissime, le séisme du 25 avril a été suivi quelques jours plus tard par une autre secousse également puissante de magnitude 7,4 qui a causé des morts et des dégâts.

Parmi les régions les plus touchées par la catastrophe figuraient notamment la capitale Katmandou, dont le centre a été ravagé et Pokora, une ville touristique connue pour être une destination des amateurs de treks (randonnées).

Dans les districts gravement touchés de Gorkha, Sindupalchok et Nuwakot, on estime que plus de 90% des écoles ont été détruites. Dans certaines régions, y compris à Katmandou et Bhaktapur, environ neuf bâtiments scolaires sur dix qui ont été épargnés par le séisme ont été utilisés comme abris d'urgence.

### Un million d'enfants risquent de ne pas retourner à l'école

Près d'un million d'enfants au Népal ne seront pas en mesure de retourner à l'école si des mesures urgentes ne sont pas prises pour fournir des espaces temporaires d'apprentissage et réparer les écoles endommagées, après le séisme avait prévenu le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Près de 24.000 salles de classe ont été endommagées ou détruites, ce qui risque de compromettre la scolarité de pas moins de 950 000 enfants qui ont été inscrits à l'école avant le tremblement de terre, selon le représentant de l'UNICEF au Népal, Tomoo Hozumi.

L'ampleur de la crise en matière d'éducation devrait croître au cours des prochaines semaines à mesure que des informations supplémentaires arrivent



des régions éloignées. Les écoles devraient rouvrir le 15 mai.

L'UNICEF est préoccupé par le fait que les progrès réalisés au cours des 25 dernières années en matière de scolarisation au Népal soient anéantis par l'impact du séisme.

L'UNICEF et ses partenaires s'efforcent de mettre en place des espaces temporaires d'apprentissage dans 14 districts touchés par le tremblement de terre.

### Les besoins humanitaires demeurent immenses

Face à l'ampleur des dégâts, les Nations unies ont appelé à intensifier l'aide humanitaire apportée au pays, où de l'aide et des équipements de secours ont été dépêchés.

La semaine dernière, le Premier ministre népalais, Sushil Koirala, avait lancé un appel dimanche visant à collecter deux milliards de dollars pour un fonds de reconstruction.

L'objectif est de récolter, grâce à la contribution des donateurs et du secteur privé, «deux milliards de dollars» à l'aide d'un fonds soutenu à hauteur de 200 millions de dollars par le gouvernement. Dans ce contexte, les efforts seront concentrés sur la réhabilitation et la reconstruction des infrastructures touchées par la catastrophe.

Pour sa part, la Croix-Rouge a revu son appel à dons en hausse, à 93 millions de dollars (81 millions d'euros), pour financer ses opérations au Népal suite aux deux puissants séismes.

APS

## 700.000 morts au cours de la dernière décennie en raison des catastrophes naturelles

Quelque 700 000 personnes ont perdu la vie au cours de la dernière décennie dans le monde en raison des catastrophes naturelles, selon un bilan de l'ONU, alors que les désastres continuent à causer des dommages considérables, à l'instar du méga séisme, du 25 avril dernier, ayant frappé le Népal faisant près de 8.500 morts.

Toutefois, à l'échelle mondiale, beaucoup de progrès ont été réalisés entre 2005 et 2015 pour réduire les risques conduisant à une diminution de la mortalité, mais des événements naturels de différentes origines, (tellurique, géologique, géotechnique, climatique...) continuent à affecter la vie humaine, note l'Office des Nations unies pour la réduction des risques de catastrophes.

En plus des pertes économiques qui ont atteint au total les 1300 milliards de dollars, les calamités naturelles ont fait plus d'un demi million de morts et 1,4 millions de blessés durant la même période. Ceci en sus, des 23 millions de sans-abri, selon une évaluation de l'ONU de son cadre d'action de Hyogo adopté au Japon en 2005.

L'Office onusien est arrivé à la conclusion que chaque sinistre est unique, doit être étudié spécifiquement pour déterminer les causes et améliorer la prévention d'évé-

nements analogues. De nombreux pays ont vécu des expériences assez complexes, différentes les unes des autres. C'est pourquoi l'agence onusienne encourage désormais les Etats à développer des solutions et des moyens techniques au niveau local, sans autant négliger l'apport de la collaboration entre pays sous les auspices de l'ONU. Dans ce sens, quelque 2600 villes ont adhéré à la démarche onusienne baptisée «Perspective de décentralisation» dans le monde, selon les informations fournies par Margareta Wahstrom, représentante spécial du secrétaire général de l'ONU pour la gestion des risques des catastrophes, qui effectuait une visite de deux jours à Alger.

Dans le cadre du nouveau plan d'action de l'ONU (Plan d'action de Sendai 2015-2030), les 187 pays réunis récemment au Japon se sont assignés en tout sept objectifs.

Ces principaux objectifs constituent de «grands enjeux» liés aux catastrophes naturelles au niveau mondial, à savoir la réduction de la mortalité mondiale, l'augmentation du nombre de pays dotés de stratégies nationale et locale ainsi que la diminution des pertes économiques par rapport au PIB mondial.

## INSUFFISANTS CARDIAQUES EN ALGÉRIE

Des participants au 2<sup>e</sup> Congrès mondial sur l'insuffisance cardiaque ont plaidé, samedi à Séville, pour la création d'unités médicales pour les insuffisants cardiaques en Algérie.

# Appel à la création d'unités médicales



Le nombre croissant des insuffisants cardiaques et l'incapacité des établissements hospitaliers à répondre à toutes les demandes exigent la création d'unités spécialisées, a déclaré le Pr Leila Hammou, chef de service de cardiologie au CHU d'Oran.

L'hospitalisation des malades est coûteuse vu que la maladie nécessite un suivi médical à long terme, a fait savoir Mme Hammou qui a appelé, à l'occasion, les autorités publiques à créer un centre de greffe du cœur en Algérie.

De son côté, le Pr Selma Lehachi, spécialiste en cardiologie au CHU Hassani Issaad de Beni Messous (Algér), estime que la création de ce genre d'unités est possible en Algérie «vu les moyens matériels et humains dont elle

dispose», appelant à renforcer la coordination entre les différentes spécialités pour la prise en charge de cette maladie.

Elle a, dans ce sens, déploré le manque de structures hospitalières spécialisées pour la prise en charge des malades.

Pour sa part, le Pr Mohamed Tayeb Chentif, chef de service de cardiologie au CHU Mustapha Pacha prévoit une hausse du nombre des insuffisants cardiaques à l'avenir en raison de la hausse du diabète qui se répand à hauteur de 12 % dans la société, de l'hypertension artérielle (HTA) qui enregistre un taux de 35 % chez les personnes âgées de 35 ans et plus (selon des études du ministère de la santé), de la vieillesse (10 % pour les per-

sonnes âgées de 60 ans et plus) outre d'autres maladies. Ces rencontres scientifiques permettent de prendre connaissance des expériences des pays développés en matière de prise en charge des maladies chroniques, ajoute le spécialiste.

Le Pr Chentif a, dans ce cadre, insisté sur la nécessité de la réussite du plan national sectoriel de lutte contre les facteurs de risque (2014-2019) arrêté par le ministère de la Santé, de la population de la réforme hospitalière dans le cadre du partenariat avec l'Union européenne (UE) pour prévenir les maladies non transmissibles. 4500 spécialistes représentant 145 pays prennent part au 2<sup>e</sup> Congrès mondial sur l'insuffisance cardiaque qui s'étalera jusqu'à demain.

## L'hospitalisation du malade est coûteuse pour les pays européens

Les médecins spécialistes européens participant au 2<sup>e</sup> congrès mondial sur l'insuffisance cardiaque ont souligné, samedi à Séville, que l'hospitalisation de l'insuffisant cardiaque représentait une lourde charge pour les pays européens.

«Le nombre d'insuffisants cardiaques a atteint 15 millions de personnes en Europe, soit 2% du nombre d'habitants de ce continent, ce qui représente une lourde charge pour ces

pays», ont souligné les participants à cette rencontre qui a vu la participation de plus de 4500 médecins spécialistes, représentant 145 pays, dont l'Algérie.

L'insuffisance cardiaque est due essentiellement au vieillissement de la population européenne et aux maladies chroniques, ont estimé des spécialistes allemands, français, finlandais, suédois et anglais. Selon ces mêmes spécialistes, le cas d'un malade sur 4 exige une hospitalisation de 30

jours au moins et 76 % des insuffisants cardiaques souffrent de difficultés de motricité, relevant un taux de décès élevé durant les premières années de dépistage. A cette occasion, ils ont souligné l'importance d'une approche pluridisciplinaire pour la prise en charge de cette maladie qui affecte graduellement les organes vitaux du corps, insistant sur l'importance de la prévention qui demeure le facteur clé pour réduire le taux de prévalence

de la maladie. Les spécialistes ont présenté les recommandations des sociétés européennes des maladies cardiovasculaires et de médecine d'urgence qui prennent en charge ces maladies, estimant que «la greffe» demeurait le meilleur traitement. Ils ont, en outre, appelé à la nécessaire association de l'insuffisant cardiaque à la prise en charge de la maladie, préconisant d'unifier les méthodes de traitement entre les acteurs du secteur.

## Le Kenya s'engage à éliminer le choléra en un mois



Les autorités sanitaires du Kenya se sont engagées à éliminer en un mois l'épidémie de choléra apparue depuis décembre 2014 dans le pays causant la mort de 65 personnes.

La secrétaire principale au ministère kényan de la Santé, Khadijah Kassachoon, a appelé les responsables de santé des comtés de prendre des mesures pratiques pour éradiquer la maladie, d'ici 30 jours, et

exhorté les populations à se joindre à toutes les actions dans cette perspective.

«Il est inacceptable que l'on continue à signaler de nouveaux cas et des décès causés par le choléra. La maladie doit être éliminée du pays», a indiqué Mme Kassachoon lors d'une réunion tenue vendredi à Nairobi avec des représentants du corps médical national et local.

Au moins 65 personnes

sont mortes de choléra en cinq mois d'épidémie au Kenya, avec une récente augmentation des cas due aux fortes pluies, notamment à Nairobi, avait annoncé mercredi le ministre de la Santé James Macharia.

Selon lui, 326 nouveaux cas de contamination ont été relevés la semaine dernière dans tout le pays, ce qui représente une augmentation de 50% par rapport à

la semaine précédente, et porte le total des Kenyans atteints de choléra à 3.223.

Le choléra, maladie hautement contagieuse limitée à l'espèce humaine, est transmis par de l'eau polluée notamment par des matières fécales humaines.

Les symptômes sont une diarrhée entraînant une déshydratation puis, faute de traitement rapide, une mort rapide.

APS

## UNE PREMIÈRE RÉUSSIE À AÏN TÉMOUCHENT Réparation d'une scoliose d'origine myopathique

L'équipe d'orthopédie de l'établissement hospitalier Dr Benzerdjeb d'Aïn Témouchent a réussi une première chirurgicale en réparant une scoliose d'origine myopathique (musculaire), a-t-on appris hier du directeur de cet établissement.

L'intervention, réalisée en fin de semaine dernière, a consisté en la réparation de la colonne vertébrale chez un jeune de 17 ans de la wilaya d'El Tarf, a indiqué Dr Assi Kouider.

Encadrée par Dr Miladi Lotfi, chirurgien à l'hôpital pour enfants Necker de Paris, cette opération jugée très sensible, qui s'effectuait auparavant à l'étranger, s'est déroulée dans de «bonnes conditions et l'opération se porte bien», a-t-on assuré de même source. Six autres interventions de scoliose (degré élevé de la déviation de la colonne vertébrale) ont été effectuées, le week end dernier, par cette même équipe sur deux adultes et quatre enfants. Les opérés, qui se portent bien, sont hospitalisés au niveau du service de réanimation de l'EHP Dr Benzerdjeb qui s'est spécialisé dans ce genre d'interventions, une centaine depuis 2012. Ces opérations ont permis aux équipes chirurgicales des services de CCI et traumatologie de «maîtriser à 100 % les nouvelles techniques», a-t-on souligné. Les personnes opérées séjournent dix jours à l'hôpital avant de suivre des séances de rééducation.

## POUR AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE DES CANCÉREUX Appel à la création d'un réseau médical national

Les participants à une journée de formation médicale sur le cancer du poumon et de la gorge, tenue hier à El-Oued, ont mis l'accent sur la nécessaire création d'un réseau médical national pour une meilleure prise en charge des cancéreux.

Ce réseau devra constituer un espace de coordination aux praticiens, aussi bien spécialistes que généralistes, chargés de la gestion des services de cancérologie, ont indiqué les intervenants, des cancérologues notamment, ont, lors de cette rencontre qui a eu pour cadre l'établissement hospitalier d'ophthalmologie.

Devant tenir lieu de forum médical, ce réseau permettra aussi aux adhérents d'échanger leurs expériences dans le domaine, à la faveur de l'exploitation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, ont recommandé les participants.

La vice-présidente de l'association «El-Fedjr» d'aide aux cancéreux, Dr. Anissa Chouiter, a estimé que ce réseau est un bon moyen d'accélérer les procédures de prise en charge médicale des cancéreux et de dépistage précoce de leur maladie. Les intervenants ont estimé que la pollution, induite par des matières chimiques, et le tabagisme sont les causes directes des cancers du poumon et de la gorge.

Placée sous le signe de «Pour une prise en charge rationnelle et précoce des cancers», cette rencontre, initiée par l'association d'aide aux cancéreux «El-Fedjr», se déroule avec la participation de près de 150 praticiens et des représentants d'associations locales.

# MALADIE D'ALZHEIMER UNE MOLÉCULE THÉRAPEUTIQUE IDENTIFIÉE

*Des chercheurs de l'Inserm viennent d'identifier une nouvelle cible thérapeutique dans la maladie d'Alzheimer.*

*Ils testent actuellement une molécule qui pourrait bien intéresser les laboratoires pharmaceutiques.*

Une équipe de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) en collaboration avec deux équipes de l'université de Crêteil et l'Institut du cerveau et de la moelle épinière (Paris) suivent une nouvelle piste pour lutter contre la maladie d'Alzheimer. Ces chercheurs ont identifié une nouvelle cible thérapeutique et testent une molécule qui pourrait réduire la progression de la maladie, voire renverser son cours. A la recherche de telles molécules, les chercheurs en ont déjà identifié une prometteuse. Testée chez l'homme dans une autre indication, elle ne présente pas de toxicité importante. Les chercheurs l'ont brevetée et des laboratoires pharmaceutiques ont manifesté leur souhait d'en dis-

poser pour améliorer son efficacité. Dans le même temps, deux chercheurs britanniques ont découvert que les mordus de jeux vidéo avaient, certes une meilleure attention visuelle, mais qu'ils avaient un risque accru de troubles neurologiques comme la dépression ou la maladie d'Alzheimer. Les stratégies utilisées par la majorité des joueurs pour se repérer dans le jeu stimuleraient le striatum, une zone située sous le cortex, aux dépens de l'hippocampe. Ce dernier s'atrophierait peu à peu, ou le déclin de l'hippocampe est associé à diverses maladies. L'idée de freiner le déclin cognitif des personnes âgées grâce aux jeux vidéo pourrait donc accentuer le problème au lieu de les aider, préviennent-ils.



## LES BIENFAITS DU RÉGIME MÉDITERRANÉEN



Une nouvelle étude espagnole souligne les bienfaits du régime méditerranéen pour protéger des risques de déclin cognitif.

D'étude en étude, on ne cesse de découvrir de nouveaux bienfaits au régime méditerranéen. Cette alimentation à base de fruits, légumes, huile d'olive, poisson et céréales permettrait de diminuer le risque d'infarctus de 30%, serait efficace pour lutter contre les maladies rénales chroniques, réduirait aussi le diabète, et augmenterait même la fertilité. Et c'est pas fini ! Une nouvelle étude espagnole, publiée dans la revue médicale *Jama Internal Medicine* souligne le rôle bénéfique du régime méditerranéen pour lutter contre le déclin cognitif, donc la maladie d'Alzheimer. Pendant 4 ans, un groupe de personnes âgées de 55 à 80 ans ont été soumis de façon aléatoire à un régime méditerranéen. Ce régime comportait soit un apport supplémentaire d'un litre d'huile d'olive chaque semaine ainsi qu'une ration de 30g de noix quotidienne, soit était simplement faible en matières grasses. Tous ont ensuite dû passer une bat-

terie de tests neuropsychologiques et les personnes soumises au régime méditerranéen ont obtenu de meilleurs résultats sur les tests de mémoire que celles soumises au régime pauvre en graisse. Selon le Dr Emilio Ros, co-auteur de l'étude et chercheur au Hospital Clinic de Barcelone, ce sont les propriétés des antioxydants présents dans ces aliments qui pourraient retarder le vieillissement cérébral, le déclin cognitif ainsi que le processus de neurodégénérescence.

## HYPERTHYROÏDIE COMMENT LA DIAGNOSTIQUER ?

Quels signes doivent nous inquiéter et suggérer une hyperthyroïdie ? Quels examens faut-il subir ? Des professionnels de santé nous répondent.

### Quels sont les signes à repérer ?

« En général, ce qui alerte les patients, c'est une perte de poids ou le fait que leur poids reste curieusement stable alors qu'ils ont beaucoup plus d'appétit qu'avant », explique le Dr Laurence Leenhardt, endocrinologue à l'hôpital de La Pitié Salpêtrière à Paris. Une importante fatigue musculaire à l'effort, des palpitations, des sueurs, des règles irrégulières ou encore la sensation d'être hyperactif et nerveux doit pousser à consulter. Mais en cas de maladie de Basedow (voir plus loin), le début peut-être si insidieux qu'on ne se rend compte du problème que plus tard : 3 malades sur 4 présentent alors un goitre souple, des yeux exorbités, des paupières rétractées et la sensation désagréable d'avoir du sable dans les yeux. Si l'hyperthyroïdie se déclare principalement entre 30 et 40 ans, elle peut prendre des formes trompeuses chez les personnes

âgées, y compris les hommes. En cas d'apparition d'un trouble du rythme cardiaque ou d'ostéoporose, il faut penser à vérifier la fonction thyroïdienne », précise le Pr Leenhardt.

### Que dit la prise de sang ?

Si la prise de sang révèle une TSH entre 0,1 et 0,4 mU/L, on peut penser à une fluctuation transitoire ou liée à une autre pathologie comme la dépression mais en dessous de 0,1, le diagnostic d'hyperthyroïdie s'impose. Pour connaître l'intensité du dérèglement, on dose l'hormone T4. Plus son taux est élevé, plus l'hyperthyroïdie est importante.

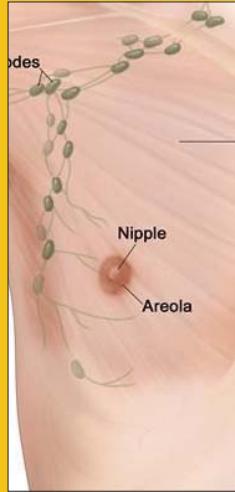
### La scintigraphie est l'examen clé

Une très faible dose d'iode radioactif est injectée dans une veine du bras. Au bout de 2 à 3 heures, on observe à l'aide d'une caméra adaptée à quel endroit le produit s'est fixé dans la thyroïde. Si la forme de papillon est bien nette : la thyroïde produit des hormones à partir de l'iode radioactif. L'hyper-



thyroïdie s'explique donc sûrement par une maladie de Basedow. Si certaines zones apparaissent plus foncées (hyper-fixantes), des nodules toxiques ont capté l'iode radioactif pour produire les hormones thyroïdiennes en excès.

## CANCER DU SEIN : IL CONCERNE AUSSI LES HOMMES...



Non, malheureusement, le cancer du sein ne concerne pas que les femmes. Les hommes aussi peuvent être touchés, notamment à partir de 57 ans. Pour le prévenir, il s'agirait de mesurer les taux d'oestrogènes de ces messieurs...

Avec 48 000 nouveaux diagnostics chaque année en France, le cancer du sein est le cancer le plus fréquent chez la femme : la Fédération pour la Recherche Médicale (FRM) estime même qu'une femme sur 8 sera touchée au cours de sa vie ! Et dans 8 cas sur 10, le cancer du sein survient chez des femmes âgées de 50 ans et plus.

Mais où sont les hommes, dans tout ça ? Attention, révélation : eux aussi peuvent être concernés. La Société américaine du cancer estime même qu'un homme sur 1 000 est touché. "Le diagnostic est souvent beaucoup plus tardif que chez la femme, car il n'y a pas de sensibilisation ni de campagne de dépistage pour les hommes", explique le Dr. William Jacot, oncologue sénologue, interrogé par *Le Figaro*.

### Une question d'oestrogènes

Et pourtant, la mortalité reste importante en France : 200 décès en 2009, 170 en 2010, 106 en 2011 ! On ajoute que, dans 90% des cas, c'est la tranche d'âge 57-79 ans qui est la plus concernée. Sauf que, mis à part via l'autodiagnostic, pas facile de prévenir un cancer du sein chez l'homme. Une récente étude internationale, publiée dans la revue scientifique *Journal of Clinical Oncology* vient cependant de révéler que le taux d'oestrogènes (une hormone qui n'est donc pas réservée aux femmes, elle non plus !) peut être un signal d'alarme efficace.

Ainsi, un taux d'estrogènes "élevé" à 50 ans pourrait multiplier par 2,5 le risque de cancer du sein à 67 ans. À quand des campagnes de prévention 100 % masculines ?

# MORPHINE ELLE POURRAIT BIENTÔT ÊTRE OBTENUE SANS PAVOT

*Des chercheurs américains et canadiens sont sur le point de créer de la morphine à partir de levure génétiquement modifiée. Cette découverte permettra de produire des analgésiques moins chers mais elle pourrait aussi profiter au trafic de drogue, à moins que des mesures conséquentes soient mises en place.*

Ce lundi 18 mai, une équipe de chercheurs américano-canadienne a annoncé avoir découvert une étape cruciale de la fabrication de la morphine à partir de levure. Jusqu'alors, il était presque impensable de pouvoir fabriquer des opiacés sans pavot.

Dans leur étude publiée dans la revue spécialisée *Nature Chemical Biology*, les chercheurs expliquent avoir introduit dans la levure un gène issu de la betterave. Ce dernier permet à la levure de transformer de la tyrosine, un acide aminé, en réticuline, un composé de fibres de collagène. Cette protéine est le point de départ essentiel à la production de morphine et de tous ses dérivés, comme la codéine. Jusqu'alors, les scientifiques avaient obtenu de la morphine à partir de levure grâce à la réticuline. Cependant, il était impossible de se passer du pavot et de transformer la tyrosine en réticuline. Grâce à leurs premiers résultats, les chercheurs de l'Université de Californie (Etats-Unis) et de l'université Concordia (Canada) pensent qu'une levure génétiquement modifiée capable de produire de la morphine sera disponible d'ici deux ans. Dès lors, il sera plus facile et moins coûteux de fabriquer des antalgiques à base de morphine, sans dépendre du pavot. L'équipe de recherche reconnaît cependant que cette découverte pourrait bénéficier aux narcotrafiquants, pour qui il sera également



plus simple d'obtenir de la morphine, et donc l'héroïne qui en dérive. « Le moment est venu de réfléchir à des moyens d'encastrer ces recherches et de prévenir de possibles abus », alerte ainsi John Dueber, co-auteur de l'étude.

Dans une tribune publiée dans *Nature*, d'autres experts ont déjà réagi à cette découverte,

verte, en demandant une réglementation plus sévère. Ils souhaitent voir renforcée la sécurité des laboratoires, mais aussi que les souches de levures génétiquement modifiées soit encadrées et conçues de façon à compliquer la tâche des traquants souhaitant s'en procurer.

## LE VENIN DE SERPENT, UN SUBSTITUT À LA MORPHINE ?

Le venin du mamba noir, l'un des serpents les plus venimeux d'Afrique, pourrait être un antidouleur aussi efficace que la morphine.

Bientôt un analgésique à base de venin de serpent ? Les chercheurs français de l'Institut de pharmacologie moléculaire et cellulaire à Nice ont bon espoir de mettre au point un tel antidouleur un jour. En analysant le venin de 50 serpents, ils ont en effet découvert que l'un d'eux constitue un analgésique

aussi puissant que la morphine. Ce venin c'est celui du mamba noir, l'un des serpents les plus dangereux d'Afrique. Le fameux reptile qui utilise les neurotoxines de son venin pour paralyser et tuer ses proies. Une morture de ce serpent suffirait en théorie à tuer une dizaine d'humains. C'est dire sa toxicité.

Alors comment un tel venin pourrait-il soulager la douleur ? En fait il contient des protéines antidiouleur appelées mambaligines. Les chercheurs français ont pu en tes-

ter les effets sur des souris de laboratoire. A la différence de la morphine, les mambaligines luttent contre la douleur sans emprunter la voie opioïde du cerveau.

Ces protéines ne provoquent donc pas les effets secondaires généralement associés à la prise de morphine comme les maux de tête, vomissements, difficultés à réfléchir, spasmes musculaires. Les mambaligines n'auraient pas non plus l'effet addictif de la morphine.

## LA CAMOMILLE, UN ATOUT LONGÉVITÉ

D'après une équipe de chercheurs américains, la camomille pourrait nous aider à vivre plus vieux. Sauf que ces résultats ne fonctionnent que sur les femmes...

Les infusions, on adore. Au petit déjeuner (avec un croissant), après un bon repas (à la place du café) ou même avant d'aller se coucher (comme nos grands-mères, avec une cuillère de miel), on en sirote à longueur de journée. Et c'est un bon réflexe, puisque certaines plantes sont ultra bénéfiques pour notre santé...

Tenez, prenez la camomille, par exemple. Idéale pour faciliter l'endormissement et la digestion, elle est aussi efficace (sous la forme d'huile essentielle) pour combattre les allergies, le stress et le mal de gorge. Certains chercheurs estiment même qu'elle pourrait nous protéger contre le cancer ! Il y a mieux : tout récemment, des scientifiques de l'Université du Texas (Etats-Unis) a réussi à montrer que la camomille pouvait nous aider à vivre plus vieux... Pour en arri-

ver à cette conclusion, les chercheurs (qui ont publié leurs travaux dans la revue scientifique *The Gerontologist journal*) ont observé l'état de santé de 1 677 volontaires pendant 7 ans. Parmi eux, 14 % buvaient régulièrement de la camomille.

### Seules les femmes sont concernées

Verdict ? Les chercheurs ont observé que la consommation régulière de camomille (principalement sous la forme d'infusions) pouvait réduire de 29 % toutes les causes de mort prématurée. Rien que ça ! Un petit bémol : ces - incroyables - résultats ne fonctionnent que sur les femmes. Et les chercheurs n'ont pas (encore) réussi à comprendre pourquoi. "Nous allons mener une étude complémentaire afin de creuser cette piste", explique le Dr Bret Howrey, l'un des auteurs de l'étude. En attendant, adieu le café, nous voilà converties à la camomille !



## 16<sup>e</sup> FESTIVAL CULTUREL EUROPÉEN: La Roumanie rend hommage à Edith Piaf

Le spectacle «Dans le tourbillon de la chance», un monologue musical inspiré au metteur en scène roumain Matei Varodi par la vie et les chansons de l'icône de la musique populaire française Edith Piaf (1915-1963), a été présenté samedi soir à Alger.

La comédienne Ramona Olteanu a incarné la célèbre chanteuse au parcours tumultueux lors d'un spectacle d'une heure joué à l'auditatorium de la Radio algérienne à l'occasion du 16e Festival culturel européen en Algérie.

Cette pièce en roumain reprend les principaux passages des mémoires d'Edith Piaf («Au bal de la chance» 1958), évoquant son enfance difficile, ses débuts à la scène ou encore ses amours tragiques, autant de souvenirs illustrés par les beaux succès de «la môme», interprétés en français par la comédienne accompagnée du pianiste George Popa.

Avec une mise en scène minimalistique s'appuyant sur des photos de la chanteuse et les sous-titres en français du texte projetés sur un écran, ce monologue a réussi à conquérir le public algérien grâce au talent de la comédienne qui a su incarner son personnage avec justesse, de l'avis de nombreux spectateurs.

Le succès de la comédienne, fortement applaudie à la fin de la représentation, tient aussi à ses grandes capacités vocales dans l'interprétation de chansons intemporelles comme «Milord», «La vie en rose», ou encore «Hymne à l'amour».

Ce dernier titre, écrit par Edith Piaf après la mort de son grand amour, le boxeur Marcel Cerdan, dans un accident d'avion, aura été un des moments les plus poignants du spectacle, une des séquences les plus tragiques de la vie d'Edith Piaf parfaitement communiquées au public par la comédienne.

Le 16e Festival culturel européen se poursuit jusqu'au 25 mai à Alger et dans six autres villes.

## La troupe égyptienne Abdelhalim Nouira a animé une soirée à Alger

La troupe égyptienne Abdelhalim Nouira a animé, samedi, une soirée au Palais de la culture Moufdi Zakaria en présence des ministres et de responsables algériens et égyptiens au terme de la participation égyptienne à la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Onc pris part à cette cérémonie MM. Ould Khelifa, président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ramtane Lamamra, ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Tahar Hadjari, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Azeddine Mihoubi, ministre de la Culture, en plus de M. Sameh Chokri, ministre égyptien des Affaires étrangères et l'ambassadeur égyptien ainsi que des diplomates et des intellectuels.

La troupe Abdelhalim Nouira a débuté dans la soirée par l'interprétation des hymnes algérien et égyptien et s'est enchaînée par l'interprétation de la chanson «andah alik».

Par la suite, la chanteuse de la troupe, Dalia Abdellahab a interprété une chanson du terroir égyptien «ya tamar henna», puis celle de Warda Al Djazairia «Batwanis Bik» qui a séduit le public. Pour sa part, le chanteur Isam Mahmoud a interprété la chanson de Warda Al Djazairia «loobat Al ayam» et «ya ward min yechterik» de Mohamed Abdellahab.

La cérémonie a pris fin par l'interprétation de passages de la chanson collective «watani habibi». Des gerbes de fleurs ont été remises aux membres de la troupe par le président de l'APN, les ministres algériens, le conseiller à la présidence, Abderezak Bara et le ministre égyptien des Affaires étrangères. Crée en 1967, la troupe Abdelhalim Nouira (1916-1985) porte le nom d'un musicien égyptien de renom.

APS

## MUSÉE DE SÉTIF: «Le patrimoine archéologique et le rôle des médias dans la promotion du tourisme culturel» au cœur des débats

**La salle de conférences du Musée public national de Sétif a abrité, samedi dernier, une journée d'étude ayant pour thème : "Patrimoine archéologique et rôle des médias dans la promotion du tourisme culturel".**

Azzedine Tiouri.

Entrant dans le cadre des activités et actions arrêtées pour ce mois du patrimoine, cette importante rencontre regroupant des spécialistes en archéologie de différentes régions du pays, des directeurs et responsables d'agences touristiques, des représentants d'associations culturelles et des médias, a été ouverte par le directeur du musée, M. Riache Chérif.

Lors de son intervention, ce dernier n'a pas manqué de souligner l'importance d'une telle rencontre «tantôt essentiellement à impulser le tourisme culturel à travers la valorisation de ce magnifique patrimoine varié dont recèle notre pays sur l'ensemble du territoire national». «Pour la préservation de toutes ces richesses culturelles de notre patrimoine, ajoute-t-il, le ministère de la Culture déploie tous les efforts nécessaires dans ce sens avec toutes ses structures spécialisées».

Tous nos objectifs pour les atteindre, poursuit-il, impliquerons nécessairement une coordination entre l'ensemble des différents acteurs et partenaires et appellent à une collaboration et une proximité constante sur le terrain. Nous allons à travers une telle rencontre, débattre des meilleurs moyens afin de les mettre en œuvre et de faire sortir de l'ombre tous ces sites et richesses extraordinaires qui se trouvent à travers le territoire national mais qui ne sont pas suffisamment mis en valeur pour attester à la fois de leur dimension culturelle mais aussi de leur envergure qui relèvent d'un trésor, classé patrimoine mondial pour la plus part d'entre eux».

Sur ce sujet, M<sup>me</sup> Aghbal Fatima-Zohra, conservatrice du patrimoine culturel au Musée public national de Sétif nous déclare : «Cette journée a servi de débat sur le thème de l'année du tourisme culturel qui est délaissé par rap-

## CONSTANTINE 10.000 ouvrages promis pour l'initiative «Je lis, je me cultive»

Les associations initiatrices du projet «Je lis, je me cultive», lancé dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015» ont reçu des promesses de don d'environ 10.000 ouvrages, a indiqué samedi le président de l'association Siraj. Hamza Bouhbila.

L'initiative a été lancée samedi après-midi par le Réseau algérien pour l'information culturelle, l'association caritative Siraj et l'association Intissar pour la promotion des activités de jeunes au cours d'une cérémonie organisée au théâtre régional de Constantine en présence de représentants de plusieurs institutions lo-



port à ce que l'Algérie recèle comme patrimoine et aussi la ville de Sétif et de Djemila. Il est temps de travailler dans ce sens par rapport au patrimoine archéologique, environnemental et thermal et tout ce qu'il ya comme trésor culturel et archéologique». Tous les intervenants qui se sont succédés tout au long de cette journée pour animer et développer leurs communications n'ont pas manqué de mettre en exergue toute la richesse du patrimoine plusieurs fois millénaires disséminé un peu partout à travers le pays. M<sup>me</sup> Soltani Amel, la première à ouvrir le cycle des conférences traitera de «La diversité et de la richesse du patrimoine archéologique», qui a-t-elle souligné «a été plusieurs fois millénaires» avant d'évoquer tous ces sites qui sont implantés à travers l'Algérie et qui sont tout aussi beaux les uns que les autres, dont beaucoup sont connus à l'échelle internationale et classés au patrimoine mondial. «Des sites millénaires et un patrimoine varié qui ne demandent qu'à être exploités et valorisés davantage pour traduire dans les faits la dimension du tourisme culturel et nous permettre ainsi de vendre la destination Algérie. Un pouvoir d'attraction non négligeable», en citant le Sahara avec le Tassili Nadjer, «un véritable musée à ciel ouvert, et tant que nous y sommes et c'est d'actualité, consommons algérien, dira-t-elle..

Le chercheur Messai Abdelhak, spécialiste dans le domaine de l'archéologie se déclare contre ceux qui préconisent de laisser sous terre ce qui l'est encore, en déclarant «Nous avons encore beaucoup de richesses encore enfouies sous terre qu'il faudrait valoriser, tout en encourageant la recherche afin de déterrer tous ces trésors qui dorment sous terre». Il fera état de ces 7 sites classés notera-t-il, au patrimoine mondial et citera Tingad qui représente le type idéal de la ville romaine, et qui a intéressé récemment les Italiens au point de faire un tour sur place pour une étude, Djemila, port

Tipaza, le Tassili Nadjer, la Kalaa des Béni Hammad, Oued Mizab et La Casbah d'Alger.

M<sup>me</sup> Griza Naiha, attaché de conservation, s'intéressera quant à elle au merveilleux patrimoine culturel de la région d'El Ménéa, riche en sites et monuments, à l'instar du vieux ksar édifié sur le point le plus haut de la ville. Elle évoquera le folklore des «waaadet» des traditions et coutumes de cette région qui constituent autant de richesses à valoriser, dira-t-elle..

Enseignante à l'université Sétif 2, M<sup>me</sup> Hamlat Aldjia, parlera de l'aménagement du site archéologique de Tizgirt dans la wilaya de Tizi-Ouzou qui est situé sur un site stratégique entre la montagne et le littoral. Pour la conférencière, ce site mérite d'être préservé et valorisé pour en faire un jour un lieu de prédilection du tourisme culturel, tout en préconisant la création d'un musée et d'une petite bibliothèque. Changement de décor pour passer du littéraire au visuel, Chaib Amar, guide touristique au Musée de Sétif, projetera à l'assistance de merveilleuses photos et documents sur de jolis et impressionnantes sites et monuments de la région de Sétif, des anciennes époques à nos jours, tout en nous donnant un aperçu sur le rôle et le travail d'un guide rattaché à un musée.

Dans son exposé relatif au rôle des médias dans la valorisation et la promotion du patrimoine, Khalil Hedna, responsable de la cellule de communication de Sonelgaz de Sétif, parlera plus du patrimoine à travers l'ancien Sétif, des histoires du passé, et des nostalgiques du bon vieux temps, tout en les illustrant d'exemples et d'anecdotes tirés du vécu du quotidien. Pour lui, tout en citant l'adage populaire très connu, «chaque pierre à Sétif raconte une histoire».

Enseignant à l'Institut de la communication de l'université Sétif 2, M. Fouzi Benkari, un spécialiste dans la matière traitera quant à lui du «rôle des médias dans la promotion du tourisme».



enfants au cours de la cérémonie qui a donné lieu à un concert de chant animé par Malek Chelouk et Fella Fergani en solidarité avec l'initiative.

# DONNÉES PERSONNELLES SUR SMARTPHONE UN NOUVEAU TERRAIN DE CHASSE

*Devenu en quelques années un terminal largement utilisé pour les communications et l'accès à la navigation internet, le téléphone intelligent carbure de plus en plus aux données personnelles. Ce qui ne laisse pas indifférents les Etats et entreprises intéressés d'en savoir un peu plus sur les utilisateurs.*

Par Samy YACINE

Dans le flot des révélations de l'ancien agent du renseignement américain, Edward Snowden, réfugié depuis quelques temps à Moscou, on apprend tout récemment que les services de renseignement de certains pays ont essayé de travailler main dans la main, entre 2011 et 2012, en vue « d'intercepter des données entre les smartphones d'utilisateurs et les serveurs de boutiques d'applications, comme le Play Store, afin d'accéder aux données contenues dans les téléphones » ; c'est en tout cas ce que rapporte le site [www.fran-droid.com](http://www.fran-droid.com) sur la base d'informations publiées par le site [The Intercept](http://The Intercept) et le journal canadien [CBC News](http://CBC News).

Cet intérêt des services de renseignement du groupe des Five Eyes a été minuiseusement décrit par Snowden dans une nouvelle série de révélations reprises par la presse. Pour rappel, ce groupe, « désigne l'alliance des services de renseignement de l'Australie, du Canada, de la Nouvelle-Zélande, du Royaume-Uni et des États-Unis », lit-on sur l'encyclopédie en ligne Wikipedia qui ajoute les cinq pays « sont reliés entre eux par l'accord UKUSA, un traité qui prévoit la coopération entre les différents services assurant la collecte de renseignements électromagnétiques ».

D'après les documents obtenus par la presse les Five Eyes ont essayé dans la période allant de novembre 2011 à février 2012 de casser les systèmes de sécurité des services d'applications utilisés par les Smartphones, notamment Play Store de Google et la boutique de Samsung. Le projet appelé Irritant Horn devait permettre à ces services de renseignement de « hacker des smartphones et d'y installer discrètement des spywares afin de récupérer des données contenues dans les appareils », rapporte frandroid.com qui précise que pour y parvenir, « les agences de renseignements ont utilisé la technique dit man-in-the-middle, permettant à un hacker de se placer entre deux ordinateurs communiquant l'un avec l'autre pour intercepter les communications ». L'information est également recoupée par d'autres sources, à l'instar du site [www.silicon.fr](http://www.silicon.fr) qui croit savoir que les services de renseignement en question ont



organisé des ateliers spécifiques « en novembre 2011 et en février 2012, avec un objectif : élaborer des « techniques innovantes » destinées à prendre le contrôle de téléphones mobiles pour en faire des dispositifs de surveillance. » L'astuce consistait à saisir l'opportunité d'une connexion par smartphone à une boutique d'application, pour télécharger ou actualiser une application, afin d'intégrer un programme espion « spyware » dans ce téléphone.

Pour consolider la recherche de données, le programme de recherche XKeyscore a été mis à contribution. « XKeyscore est un programme de surveillance de masse créé par la NSA et opéré conjointement avec les services de renseignements britanniques, canadiens, australiens et néo-zélandais », écrit Wikipedia ajoutant que ce programme « permettrait une « collecte quasi-systématique des activités de tout utilisateur sur Internet », grâce à plus de 700 serveurs localisés dans plusieurs dizaines de pays ».

D'après les informations rapportées

par de nombreuses rédactions de presse, l'expérience menée aurait pu permettre d'isoler les connexions « vers les places de marché d'applications de Google (Android Market à l'époque) et Samsung ... Au même titre d'ailleurs que celles vers les serveurs de mise à jour d'Android », selon le site silicon.fr qui souligne que les services de renseignement avaient pour but de collecter toutes sortes de fichiers, notamment, écrit-il, « des e-mails, des SMS, des historiques d'appels... et plus globalement toutes les données stockées sur l'appareil. » Dès lors que les agents des Five Eyes ont pu accéder ces données, ils auraient pu procéder à l'exploitation de nombreuses pistes de travail, comme par exemple, « l'envoi de « fausses informations » à des victimes ciblées, essentiellement dans un but de propagande... », d'après ce site qui estime que parmi les motivations essentielles de ce groupe, figure des considérations politiques, notamment le souci d'éviter « un nouveau « printemps arabe ». Beaucoup de journalistes ayant suivi cette actualité ont relevé ce souci en

tenant compte essentiellement du champ d'application de cette surveillance centrée essentiellement sur des pays africains et arabes. Quant aux serveurs inscrits sur la liste de cette opération, ils « se trouvaient quant à eux en France, à Cuba, au Maroc, en Suisse, aux Bahamas, aux Pays-Bas et en Russie, selon l'Espresso », repris par silicon.fr

D'après ce que divulgue Snowden dans ses derniers fichiers mis en ligne, les ateliers animés par les services de renseignements des Five Eyes pour les besoins de cette opération lui ont également permis de découvrir « des failles dans les versions anglaise et chinoise du navigateur Web UC Browser, utilisé surtout en Asie », selon ce même site qui rapporte également que cela « a permis de récupérer des historiques de recherche ou encore des numéros de carte SIM ». Néanmoins, et selon de nombreuses autres sources de presse, le groupe multimédia chinois Alibaba, éditeur de UC Browser, rapidement mis au parfum, a corrigé la faille.

## L'INDISPENSABLE COMPAGNON ?



De plus en plus utilisé dans la vie courante les smartphone tend à devenir un outil essentiel de la vie quotidienne. A partir de là les constructeurs tentent de mettre sur le marché des téléphones capables de mieux servir sans se faire lourds ; d'où le constat selon un papier mis en ligne sur <http://lifestyle.boursorama.com> que « tous les smartphones ou presque adoptent la même forme, afin de pouvoir se glisser aisément dans une poche ». \*Les principales innova-

comme un bracelet. L'utilisateur disposera également d'une sorte d'écran souple, portable dans la poche capable d'offrir toutes les fonctionnalités voulues. L'auteur de ce papier qui a testé ce nouveau modèle de Smartphone appelé Neptune Duo, en arrive à conclure que « les rôles actuels du smartphone et de la montre connectée seraient alors inversés, ce qui aurait pour avantage de garder tout le temps sur soi l'appareil contenant toutes nos données privées. »

## UN JUTEUX BUSINESS

Présentées comme des services à accès gratuit, les applications pour smartphones constituent de véritables mines d'or pour ceux qui savent s'y prendre. En effet, les utilisateurs sont de plus en plus nombreux à s'y adonner dès qu'ils allument leur téléphone et ceux pour différentes besoins. « Sur Google Play, on compte plus de 1,43 million d'applications différentes, contre 1,21 million sur l'App Store », nous apprend le site français [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr), qui estime par ailleurs le nombre de développeurs d'applications à près de 400

000. Connus pour ses innovations sur ce créneau la firme Apple repose une grande partie de son business sur les applications ; les entreprises qui le souhaitent pouvant à loisir les développer en passant par le simulateur gratuit iPhone. « Mais, pour la placer sur l'App Store, il faut payer de 99 à 299 dollars par an et verser à Apple 30 % des revenus générés », précise challenges.fr. Ce qui est moins apparent c'est que ces applications carburent aux données personnelles qui constituent le maillon essentiel de leur modèle écono-

mique. Même si ce marché n'est qu'à ses débuts, il tend à se structurer aux Etats-Unis où tend à se structurer une véritable bourse des données personnelles. Ainsi, selon le site challenges.fr, « aux Etats-Unis, une adresse vaut 50 cents, une date de naissance 2 dollars, un numéro de sécurité sociale 8 dollars, un livret militaire 35 dollars. Une étude de Vodafone pour le Royaume-Uni indique que la monetisation des données pourrait injecter 21 milliards d'euros dans l'économie britannique » ajoute-t-il.



## ÉGYPTE Poursuite du procès de l'ex-président Mohamed Morsi

Le procès de l'ex-président égyptien Mohamed Morsi pour «outrage à magistrat», aux côtés de dix dirigeants de la confrérie des Frères musulmans a repris dimanche au Caire.

Le parquet avait reproché aux accusés de divulguer des informations d'extrême importance relevant des instances sécuritaires de souveraineté, en les transmettant à des organismes étrangers dans le but de nuire au centre politique, diplomatique et économique égyptien de la guerre et des intérêts nationaux.

Dans ce procès qui s'est ouvert samedi, 25 personnes sont jugées aux côtés de M. Morsi, dont des dirigeants de sa confrérie et des figures des mouvements laïques et de gauche, fer de lance de la révolte de 2011, pour avoir chacune à un moment ou un autre «outrégi la justice», selon l'accusation.

Parmi eux figurent le politologue et ex-député Amr Hamzawy, l'avocat des droits de l'Homme Amr Salem, et le militant de gauche Alaa Abdel Fattah, déjà condamné à cinq ans de prison pour des violences lors d'une manifestation illégale.

M. Morsi, détenu depuis sa destitution en juillet 2013 par l'armée a été condamné à mort il y a une semaine pour son rôle dans des évasions massives de prison et des attaques visant la police durant la révolte de 2011 qui chassa Hosni Moubarak du pouvoir.

M. Morsi doit répondre d'accusations lancées lors d'un discours fin juin 2013, peu avant sa destitution, dans lequel il reprochait nommément à un juge d'avoir «couvert des fraudes électorales» lors des législatives de 2005.

## SOMALIE Des hommes armés tuent un parlementaire et en blessent un second à Mogadiscio

Des hommes armés ont assassiné un parlementaire et ont en blessé un second samedi dans la capitale somalienne Mogadiscio, ont indiqué des forces de sécurité.

Yusuf Dirir Abdi et un autre élus du Parlement somalien se déplaçaient en voiture dans les rues de la capitale lorsqu'un minibus, apparemment repeint pour ressembler, à une ambulance s'est approché du véhicule et des hommes armés l'ont mitraillé, tuant M. Abdi et blessant son collègue et son chauffeur.

«Les agresseurs étaient dans un minibus avec le logo d'une ambulance, ils ont ouvert le feu sur les parlementaires et se sont ensuite enfuis avant que les forces de sécurité ne rejoignent les lieux du crime», a déclaré à l'AFP Mohamed Abdiaziz, un haut responsable sécuritaire.

La Somalie est en état de guerre civile, privée de réel pouvoir central, depuis la chute du président Siad Barre en 1991.

«C'était un homme qui servait son pays depuis longtemps et voulait voir une Somalie unie», a déclaré dans un communiqué le porte-parole du Parlement Mohamed Osman Jawari, en présentant ses condoléances à la famille du parlementaire tué.

Dans une autre attaque, des hommes armés en voiture ont tué un cadre du ministère des Transports.

## ÉTHIOPIE

# Début des opérations de vote pour les élections générales

Les électeurs éthiopiens ont commencé hier à se rendre aux urnes pour des élections législatives et régionales, qui devraient voir sans grande surprise la victoire de la coalition au pouvoir, ont rapporté des médias.



Les bureaux de vote ont ouvert à 06h00 (03h00 GMT) dans la capitale Addis Abeba.

Plus de 36 millions d'électeurs doivent notamment renouveler les membres du Parlement. Ces élections sont les premières depuis la mort de l'homme fort du pays Meles Zenawi, décédé d'une maladie en 2012 après plus de 20 ans au pouvoir.

Grand favori du scrutin, le Front démocratique révolutionnaire des peuples

éthiopiens (EPRDF), au pouvoir depuis 1991, devrait l'emporter sans grande surprise.

Lors des dernières élections en 2010, l'EPRDF et ses alliés avaient remporté 545 des 547 sièges du parlement.

Le seul député d'opposition, Girma Seifu, du parti Unité pour la démocratie et la justice (UDJ), ne se représente pas. Alors que le scrutin a été reporté à «une date indéterminée» à Boda (Sud), dans l'unique circonscription détenue par

un député indépendant.

Quelque 40.000 observateurs ont été déployés par la Commission électorale éthiopienne (NEBE) dans les 45.795 bureaux de vote à travers le pays.

L'Union africaine (UA) déploiera de son côté 59 observateurs et remettra un rapport le 26 mai, alors que les observateurs internationaux de l'Union européenne (UE) et du Centre Carter, présents en 2005 et 2010, n'ont pas été invités.

## BURUNDI

# Les opposants au troisième mandat du président Nkurunziza suspendent le «dialogue»

Les chefs de l'opposition coalisé en mouvement contestataire contre un troisième mandat du président burundais Pierre Nkurunziza ont annoncé dimanche «suspendre» le dialogue avec le gouvernement, après l'assassinat la veille à Bujumbura du chef d'un parti d'opposition.

«La Coordination de la campagne contre le troisième mandat condamne un acte ignoble et suspend sa participation au dialogue entre le gouvernement du Burundi et les différents acteurs socio-politiques», ont annoncé les leaders du mouvement de la contestation dans un communiqué.

La rupture du dialogue intervient suite à l'assassinat samedi soir à Bu-



jumbura du leader d'un petit parti de l'opposition burundaise avec son garde du corps par des inconnus. «Zedi Fe-

ruzi, le président de l'Union pour la paix et la démocratie (UPD), a été assassiné alors qu'il rentrait chez lui dans le quartier de Ngagara», selon les agences.

Vendredi soir, trois personnes avaient été tuées et plusieurs dizaines blessées dans une attaque à la grenade en plein centre de la capitale.

Ces violences interviennent alors que le pays connaît depuis un mois un vaste mouvement de contestation populaire contre le président Pierre Nkurunziza, candidat à un troisième mandat à la présidentielle du 26 juin.

Des manifestations ont lieu quasi quotidiennement, émaillées de nombreux heurts avec la police, avec près de 25 morts en quatre semaines.

## Le président sud-soudanais met en garde contre de nouvelles sanctions qui pourraient mener à l'escalade des tensions

Le président sud-soudanais Salva Kiir Mayardit a mis en garde samedi contre de nouvelles sanctions imposées à son pays qui pourraient mener à l'escalade des tensions actuelles.

«À l'heure actuelle, une discussion sur les sanctions est contre-productive», a déclaré M. Kiir dans un communiqué publié par son bureau.

«Des sanctions serviront seulement à attiser les flammes des tensions actuelles. Elles ne feront pas accélérer le dialogue et n'aideront pas le peuple du Soudan du Sud à se nourrir ou à travailler», a-t-il ajouté.

La semaine dernière, le Conseil de sécurité de l'ONU a condamné l'escalade des violences au Soudan du Sud, exprimant la volonté d'imposer des sanctions contre ceux qui menacent la paix et la stabilité dans ce pays nouveau-né.

Le Soudan du Sud, devenu indépendant en 2011, a plongé dans la violence en décembre 2013, lorsque des



combats ont éclaté entre les troupes fidèles au président Salva Kiir et les dissidents menés par son ancien collègue, Riek Machar.

Le conflit s'est vite transformé en guerre, les violences prenant une dimension ethnique opposant les Dinka du président Kiir aux Nuer de Riek Machar.

Les affrontements ont fait des milliers de morts parmi les Sud-Soudanais et forcé près de 1,9 million de personnes à fuir leurs maisons.

## NIGERIA L'armée libère 20 otages de Boko Haram

L'armée nigériane a affirmé samedi avoir libéré 20 otages et tué des dizaines d'éléments du groupe armé Boko Haram lors d'une opération dans un fief des insurgés, la forêt de Sambisa, située dans le nord-est du Nigeria.

«Bien que nous ayons été continuellement confrontés à un grand nombre de mines qui jonchent encore la forêt de Sambisa, les soldats sont allés de l'avant (...) pendant que des dizaines de terroristes périssaient dans l'attaque de leurs bases vendredi», a annoncé un communiqué du ministère de la Défense.

«Un total de 20 femmes et enfants ont été secourus à la fin de l'opération de vendredi», ajoute le communiqué.

L'armée a revendiqué de nombreux succès face au groupe extrémiste Boko Haram. Au début du mois, 700 otages ont été libérés en moins d'une semaine dans la forêt de Sambisa.

APS

## Ban Ki-moon déçu par l'absence de résultats concrets à la Conférence sur la non-prolifération des armes nucléaires

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a fait part samedi de sa déception face à l'absence de résultats concrets à la Conférence sur la non-prolifération des armes nucléaires qui a pris fin vendredi après près de quatre semaines de débats.

«Le secrétaire général regrette en particulier que les Etats parties aient été incapables de réduire le fossé qui les sépare sur l'avenir du désarmement nucléaire ou d'arriver à une nouvelle vision collective sur la façon de parvenir à un Moyen-Orient exempt d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive», a dit son porte-parole dans une déclaration à la presse publiée samedi.

La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires s'est déroulée du 27 avril au 22 mai 2015 au siège de l'ONU à New York. Depuis l'entrée en vigueur du Traité en 1970, des conférences se sont tenues tous les cinq ans afin d'en examiner le fonctionnement.

A l'ouverture de cette conférence le 27 avril, le secrétaire général avait dénoncé un récent recul concernant les efforts pour arriver à un monde sans armes nucléaires et avait appelé les dirigeants du



monde «à renoncer aux gesticulations politiques et à adopter une vision audacieuse et globale qui répond aux exigences de l'humanité». Samedi, le secrétaire général a appelé tous les Etats à maintenir la dynamique qu'ils ont construite au cours des cinq dernières années, y compris les nouvelles initiatives dans la poursuite du désarmement

nucléaire et la poursuite des efforts visant à renforcer la non-prolifération nucléaire.

«En ce qui concerne le Moyen-Orient, le secrétaire général continue de se tenir prêt à soutenir les efforts pour promouvoir et soutenir le dialogue régional inclusif nécessaire pour atteindre cet objectif», a indiqué son porte-parole.

## ATTENTAT CONTRE UNE MOSQUÉE



L'Arabie saoudite a affirmé samedi avoir identifié l'auteur de l'attentat perpétré vendredi contre une mosquée de l'est du royaume, dans lequel 21 personnes ont trouvé la mort, et confirmé ses liens

avec le groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech), qui a revendiqué l'attaque.

«Son nom était Saleh ben Abdulrahmane Saleh al-Ghishami, de nationalité saoudienne. Il était re-

## Ryad affirme avoir identifié le kamikaze, lié à Daech

cherché par les services de sécurité pour appartenance à une cellule terroriste et recevait des ordres de Daesh depuis l'étranger», selon un communiqué du ministère de l'Intérieur diffusé par l'agence officielle SPA.

En revendant l'attentat, l'EI avait identifié le kamikaze comme Abou Amer al-Najdi. Selon le communiqué du minis-

tère de l'Intérieur, la cellule «a été découverte le mois dernier, et jusqu'à présent 26 de ses membres, tous Saoudiens, ont été arrêtés».

«Le laboratoire en charge de l'enquête criminelle a examiné les restes du corps des terroristes et la scène de crime, et il a été déterminé que le type d'explosif utilisé était le RDX».

## SYRIE

### Des morts dans le crash d'un hélicoptère de l'armée syrienne près d'Alep

Un hélicoptère de l'armée syrienne s'est écrasé dans la province d'Alep, dans le nord de la Syrie en raison d'une «panne technique», causant la mort des membres de l'équipage, selon la Télévision officielle syrienne. L'hélicoptère s'est écrasé «au décollage en raison d'une panne technique», a indiqué la télévision syrienne, en faisant état de «la mort des membres de l'équipage» sans en préciser le nombre.

L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) a rapporté d'autre part que l'hélicoptère «a été abattu par des éléments du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI-Daech) près de l'aéroport de Koueires». Selon le responsable de cette ONG, Rami Abdel Rahmane, «un membre de l'équipage a été tué mais le sort des autres demeure inconnu». L'EI encercle l'aéroport de Koueires, situé dans l'est de la province d'Alep, depuis mars 2014 et se livre à des combats féroces avec les forces gouvernementales syriennes dans le périmètre de l'aéroport.

## ESPAGNE

### Ouverture des bureaux de vote pour les élections municipales et régionales

Les électeurs espagnols ont commencé hier à se rendre aux urnes pour des élections municipales et régionales, ont rapporté des médias locaux.

Quelque 35 millions Espagnols doivent renouveler les parlements de 13 régions et élire 8.122 maires. Le Parti populaire (PP, droite) au pouvoir est la formation ayant le plus à perdre, alors qu'elle domine 13 régions autonomes sur 17 (les quatre autres étant gouvernées par le Parti socialiste, et des nationalistes conservateurs, en Catalogne et au Pays basque). Le PP risque aussi d'être en difficulté dans ses bastions traditionnels de Madrid et Valence. Délaissé par les jeunes, le PP, à l'image ternie par les scandales de corruption, est menacé par le parti de centre droit Ciudadanos, né en Catalogne et lancé avec succès dans toute l'Espagne en se centrant sur la nécessité d'une lutte sans merci

contre les fraudes.

Le Parti socialiste, avec lequel le PP alterne au pouvoir depuis près de 30 ans, est lui menacé par l'irruption de l'antilibéral Podemos, dirigé par le charismatique Pablo Iglesias, grand ami du Grec Alexis Tsipras, qui assure qu'il représente les «socialistes de cœur».

Ces élections interviennent après une crise de presque six ans, ayant entraîné des traumatismes qui n'ont pas encore pu être soignés par la reprise économique amorcée en 2014 (+1,4%). Des dizaines de milliers d'Espagnols ont perdu leur logement. Des milliers de jeunes ont émigré pour fuir le chômage touchant la moitié d'entre eux et encore 23,7% de la population active.

Les bureaux de vote ont ouvert à 0h00 (7h00 GMT) et devaient se refermer à 20h00. Des résultats sont attendus à partir de 22h30 (20h30 GMT).

## IRAK

### Un poste-frontière irakien avec la Syrie tombe aux mains de l'EI

Les éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI, Daech) ont pris hier le contrôle d'un poste-frontière irakien avec la Syrie, a indiqué un responsable de la police.

«Daech a pris ce matin le contrôle d'al-Walid, un point de passage entre l'Irak et la Syrie après le retrait de l'armée et des gardes-frontières», a affirmé un colonel de la police. Vendredi, les membres de l'EI avaient pris le contrôle du poste-frontière de Tanaf, du côté syrien.

Selon le colonel de la police, les forces gouvernementales irakiennes stationnées à al-Walid se sont repliées temporairement vers Trebil, le poste-frontière avec la Jordanie.

Les éléments de l'EI s'étaient emparés dimanche dernier de Ramadi, après trois jours de combats, et tentaient depuis d'avancer vers l'est de la capitale de la province occidentale d'Al-Anbar, région qu'ils contrôlent déjà en grande partie.

Samedi, les forces irakiennes, appuyées par des milices chiites et des tribus sunnites, ont lancé leur première contre-attaque depuis la chute de ville clé. Des sources sécuritaires avaient annoncé plus tôt dans la journée qu'au moins 61 éléments de l'EI avaient été tués la veille dans des raids aériens menés par la coalition américaine et les affrontements avec les forces de sécurité irakiennes dans le nord et au centre de l'Irak.

## 61 éléments de Daech abattus dans les raids aériens et les affrontements en Irak

Au moins soixante-et-un éléments du groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech) ont été tués dans les raids aériens menés par la coalition américaine et les affrontements avec les forces de sécurité irakiennes samedi dans le nord et au centre de l'Irak, selon des sources sécuritaires.

Dans le nord de l'Irak, l'aviation de la coalition internationale sous commandement des Américains a bombardé les positions de l'EI dans le village d'Ashiq près de la ville de Tal Afar contrôlée par l'EI, qui est situé à environ 70 km à l'ouest de Mossoul, capitale de la province de Ninive, tuant au moins 11 membres de l'EI et en blessant huit autres, a indiqué une source de la sécurité des Kurdes irakiens.

Des avions de la coalition américaine ont également attaqué les positions de l'EI dans un village près de la ville de Qaiyara, à environ 50 km au sud de Mossoul, détruisant quatre véhicules du groupe et tuant 16 membres, a révélé la source.

Dans la province de Salaheddine, les forces de sécurité irakiennes et les milices alliées ont repoussé une attaque des éléments de Daech contre le champ pétrolier d'Allas à Himreen dans l'est de la province suite à des combats féroces contre Daech qui avaient lancé leur attaque dans la nuit de vendredi à samedi, a indiqué une source en charge de la sécurité provinciale.

Egalement dans cette province, les forces de sécurité et les milices chiites de la mobilisation populaire (Hachéd Al Chaabi ou MP), ont eu des affrontements avec les éléments de l'EI dans la raffinerie de Baiji, qui est située à environ 200 km au nord de la capitale irakienne Bagdad, a fait savoir la source, sans fournir plus de détails sur le bilan humain des combats.

Dans la province d'Anbar, les avions de la coalition américaine ont bombardé les positions de l'EI près de la ville de Khalidiyah, à environ 80 km à l'ouest de Bagdad, tuant au moins six éléments du groupe et en blessant huit autres, a indiqué une source sécuritaire provinciale. Par ailleurs, dans la même province, les forces de sécurité et des combattants sunnites de tribus alliées ont repoussé une attaque d'un groupe de l'EI contre la ville de Haditha, à environ 200 km au nord-ouest de Bagdad, faisant 25 morts dans les rangs des assaillants, selon la même source.

Plus tôt dans la journée, une autre source sécuritaire provinciale a fait savoir que les forces de sécurité et les milices alliées avaient repris le contrôle de la petite ville de Huseibah al-Chariyah, au terme de combats féroces avec les éléments de l'EI qui s'étaient emparés de cette ville jeudi soir.

L'opération lancée pour reprendre la ville fait partie d'une importante contre-offensive visant à libérer Ramadi, une ville importante située à environ 110 km à l'ouest de Bagdad, qui est tombée entre les mains des éléments de Daech la semaine dernière.

APS

## ALGÉRIE - ÉGYPTE

# Réunion extraordinaire de l'UA pour la mise en place d'un nouveau plan d'action plus pragmatique

• M. MESSAHEL S'EST ENTRETENU HIER AVEC LE MINISTRE ÉGYPTIEN DES AE

Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue arabe, Abdelkader Messahel, s'est entretenu hier à Alger avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Chokri, de la tenue prochaine d'une réunion extraordinaire de l'Union africaine (UA) au niveau des ministres pour la mise en place d'un nouveau plan d'action qui serait «plus pragmatique». Dans une déclaration à la presse à l'issue de la rencontre, M. Messahel a indiqué avoir abordé avec le chef de la diplomatie égyptienne «l'importance de la coordination au niveau des deux délégations lors de la prochaine réunion de l'UA, aussi bien au niveau ministériel qu'au niveau du sommet, afin de mettre en place un nouveau plan d'action plus pragmatique pour l'organisation». Les deux parties ont notamment évoqué la tenue d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres de l'UA pour lancer une réflexion autour du plan d'action de l'organisation. M. Messahel a indiqué que l'ordre du jour du prochain sommet de l'UA porterait sur les moyens de règlement des conflits dans le continent africain, notamment au Soudan du Sud et en Somalie.

Concernant la situation en Libye, les deux parties ont convenu de l'importance de la coordination sur le double plan politique et sécuritaire, a souligné le ministre. «Nous avons une vision commune sur une issue politique à la crise libyenne, sur la lutte antiterroriste et l'immigration clandestine», a souligné M. Messahel.

Une réunion tripartie Algérie-Egypte-Libye se tiendra le 7 juin prochain au Caire et sera consacrée à la situation prévalant dans la région, notamment en Libye. Cette rencontre est la deuxième du genre après celle de Rome. Pour sa part, le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Chokri, a indiqué avoir évoqué avec M. Messahel des questions d'intérêt commun à caractère régional dont la situation en Libye. «Nous avons convenu de la nécessité d'intensifier les efforts, de coordonner



davantage les positions (...) et de suivre la situation en Libye. Il s'agira également de soutenir les efforts de règlement de la crise dans ce pays et de former un gouvernement d'union nationale, et ce dans le cadre des efforts déployés par l'envoyé de l'ONU pour la Libye, Bernadino Leon», a précisé M. Chokri.

Le ministre égyptien a évoqué en outre la prochaine rencontre tripartie prévue au Caire, consacrée à la poursuite de la coordination et de la coopération pour une participation effective au règlement des questions liées à la crise en Libye, à la lutte contre le terrorisme et

à l'immigration clandestine». M. Chokri a relevé que ses entretiens avec son homologue algérien avaient été marqués par une convergence de vues sur l'importance de la coordination des efforts bilatéraux sur les plans politique et sécuritaire afin de prévenir les deux pays de la menace terroriste et préserver leur stabilité interne».

Les deux parties ont enfin passé en revue les efforts communs algéro-égyptiens en matière de soutien et de développement de l'UA afin qu'elle réponde de manière plus efficace aux aspirations des pays membres.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville  
OFFICE DE PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE TIPASA

Direction Générale  
Département Maîtrise d'Ouvrage  
Division Marché

## AVIS D'INFRUCTUOSITE N° 0009/2015

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07-10-2010, portant réglementation des marchés publics, l'office de promotion et de la gestion immobilière de la wilaya de Tipaza informe que l'avis d'appel d'offre restreint N° 003/2015 relatif à la réalisation en TCE de 260 logements public locatifs conformément au :

- 100/200/3000 LPL à Bou Ismail PQ 2010-2014 TA2011 ilot n°01.
- 100/200/3000 LPL à Bou Ismail PQ 2010-2014 TA2011 ilot n°02.
- 60/200 LPL à Larhat (Tazrout) PA 2013.

Publié dans le quotidien national DK-NEWS du 08/03/2015 et le quotidien national الصورت الأفريقي du 08/03/2015 et le BOMOP N°1436 semaine du 15 au 21/03/2015 a été déclaré infructueux par la commission d'évaluation des offres au 09/04/2015 pour la raison suivante :

- 100/200/3000 LPL à Bou Ismail PQ 2010-2014 TA2011 ilot n°01: Une (01) seule entreprise qualifiée techniquement.
- 100/200/3000 LPL à Bou Ismail PQ 2010-2014 TA2011 ilot n°02: Aucune entreprise n'est qualifiée techniquement.
- 60/200 LPL à Larhat (Tazrout) PA 2013 : Aucun pli n'est reçu.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la ville  
OFFICE DE PROMOTION ET GESTION IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE TIPASA

Direction Générale  
Département Maîtrise d'Ouvrage  
Division Marché

## AVIS D'INFRUCTUOSITE N° 0010/2015

Conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel N° 10/236 du 07-10-2010, portant réglementation des marchés publics, l'office de promotion et de la gestion immobilière de la wilaya de Tipaza informe que l'avis d'appel d'offre restreint N° 002/2015 relatif à la réalisation en TCE des 130 logements public locatifs conformément au :

- 50/1500 LPL à Khemisti PQ 2010-2014 TA2011.
- 30/150/3000 LPL à Ahmeur El Ain PQ 2010-2014 TA2011.

Publié dans le quotidien national DK-NEWS du 08/03/2015 et le quotidien national الصورت الأفريقي du 08/03/2015 et le BOMOP N°1436 semaine du 15 au 21/03/2015 a été déclaré infructueux par la commission d'évaluation des offres au 09/04/2015 pour la raison suivante :

- 50/1500 LPL à Khemisti PQ 2010-2014 TA2011 : Une (01) seule entreprise qualifiée techniquement.
- 30/150/3000 LPL à Ahmeur El Ain PQ 2010-2014 TA2011 : Aucune entreprise n'est qualifiée techniquement.

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville**  
**Office de Promotion et de Gestion**  
**Immobilière de Blida**



# Avis d'Infructuosité N°20/2015

Conformément aux dispositions des articles 44 et 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la commission d'ouverture des offres du 21/02/2015 de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Blida déclare l'infructuosité de l'Avis de Consultation N° 01/2015 lancée en date du 01/02/2015, et relatif à la réalisation en TCE des 150 logements Publics Locatifs à BOUFARIK-Blida- Programme Quinquennal 2010-2014, pour le motif suivant:

- Aucune Offre n'est réceptionnée.

DK NEWS

Anep : 326 886 du 25/05/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**WILAYA DE DJELFA**  
**DAIRA DE HASSI BAHBAH**  
**COMMUNE DE HASSI BAHBAH**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 38 / 2015

NIF 096317049000142

CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DU DÉCRET PRESIDENTIEL N° 10/236 DU 07/10/2010 PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS MODIFIÉ ET COMPLÉTÉ LE PRÉSIDENT DE L'APC DE LA COMMUNE DE HASSI BAHBAH LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR LA RÉALISATION DU PROJET SUivant :

### REALISATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE A L'ECOLE MOHAMED BOUDIAB

-LES ENTREPRISES QUALIFIÉES DANS LE DOMAINE PEUVENT RETIRER LE CAHIER DES CHARGES AUPRÈS DU BUREAU DES MARCHÉS DE LA COMMUNE DE HASSI BAHBAH CONTRE PAIEMENT DE LA SOMME DE **3.000,00 DA** AUPRÈS DU TRÉSORIER DE LA COMMUNE .  
 -LE DERNIER DÉLAI DE DÉPÔT DES OFFRES EST FIXE A 21 JOURS A COMPTER DE LA DATE DE PARUTION DU PRÉSENT AVIS DANS LA PRESSE ET SERONT DEPOSÉES LE DERNIER JOUR A MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE L'APC DE LA COMMUNE DE HASSI BAHBAH DANS DEUX PLIS, UN POUR L'OFFRE TECHNIQUE ET UN POUR L'OFFRE FINANCIÈRE ET SERONT DÉPOSÉS DANS UN PLI EXTERIEUR DE GRAND FORMAT ANONYME PORTANT LA MENTION - APPEL D'OFFRES A NE PAS OUVRIR- AVEC L'INTITULÉ DU PROJET .  
 -LES SOUMISSIONNAIRES RESTERONT ENGAGÉS PAR LEURS OFFRES DURANT 111 JOURS A COMPTER DE LA DATE LIMITÉE DE DÉPÔT DES OFFRES.

**-1-OFFRE TECHNIQUE.**

- 1-DÉCLARATION A SOUSCRIRE SIGNÉE ET CACHETÉE PAR LE SOUMISSIONNAIRE .
- 2-COPIE DU REGISTRE DE COMMERCE .
- 3-CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION PROFESSIONNELLES EN COURS DE VALIDITÉ .
- 4-ATTESTATION DE MISE À JOUR- CASNOS.CACOBATH.CNAS .
- 5-CASIER JUDICIAIRE COPIE ORIGINALE EN COURS DE VALIDITÉ .
- 6-EXTRAIT DE RÔLES ORIGINAL .
- 7-RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES .
- 8-LISTE DES MOYENS MATÉRIELS ET DU MATÉRIEL AVEC CARTES GRISES .
- 9-LISTE DU PERSONNEL DÉCLARÉ AUPRÈS DE CNRS .
- 10-REÇU DE PAIEMENT .
- 11-ATTESTATION DES COMPTES SOCIAUX AUPRÈS DU CNRS POUR-SARL . EURL .
- 12-DÉCLARATION DE PROBITÉ DATEE ET SIGNÉE .
- 13-NIF COPIE .
- 14-STATUT DE L'ENTREPRISE .

**-2-OFFRE FINANCIÈRE**

- 1-CAHIER DES CHARGES .
- 2-LETTER DE SOUMISSION .
- 3-BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES .
- 4-DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF .

DK NEWS

Anep : 326 852 du 25/05/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE MEDEA**  
**Service de l'administration et des moyens**  
**NIF 0991 2601 9 0002 38**

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 07/2015

La Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Médéa, lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation des travaux du projet :

Lot n° 09 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 0+000 et pk 11+000  
 Lot n° 10 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 11+000 et pk 22+000  
 Lot n° 11 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 22+000 et pk 33+000  
 Lot n° 12 : Construction des fossés bétonnés sur CW 91 entre pk 33+000 et pk 34+000  
 Lot n° 13 : FIP de gabion pour protection des talus sur CW 91 entre le PK 22+000 et PK 33+000

Dans le cadre de l'opération: Réhabilitation du CW 91 sur 33 kms y compris optimisation de l'étude.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Ne peuvent participer pour ces que les micro-entreprises dans le domaine des travaux publics ou bâtiments créées dans le cadre des dispositifs d'I.A.N.S.E.I., de la C.N.A.C et de FANDI.

Les participants doivent par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des Travaux Publics de la wilaya de Médéa - Service de l'administration et des moyens site à : site à : nouvelle pôle urbaine - MEDÉA . Le dossier d'appel d'offres doit être composé de deux copies, une originale et l'autre copie, chaque copie doit comporter deux enveloppes séparées, une portant la mention « offre technique » et l'autre « offre financière ».

**L'offre technique :**

1. L'enveloppe technique est à soumettre dans une enveloppe avec cachet et signature.
2. Le déclassement du produit n'implique avec cachet et signature.
3. Toutes les pièces justifiant la capacité technique et financière. L'expérience dans les contrats similaires, les moyens et le plan de charge de l'entreprise.
4. Le planning d'exécution des travaux avec cachet et signature.
5. Registre de commerce (nouvelle immatriculation) approuvé par la CNRC.
6. Copie de la Déclaration de création d'une micro-entreprise dans le domaine des travaux publics ou bâtiments créées dans le cadre des dispositifs d'I.A.N.S.E.I., de la C.N.A.C et de FANDI.
7. Extrait de l'acte apporté avec échéancier en cours de validité (moins de 03 mois).
8. Copie d'un certificat d'assurance en cours de validité.
9. Copie d'un diplôme original.
10. Une copie du matériel sur laquelle figure l'immatriculation de chaque engin, accompagnée par deux copies des cartes grises, ou récépissé de dépôt en cours de validité et l'assurance en cours de validité pour le matériel rouvert, et pour le matériel non rouvert, il doit être justifié par des factures, appuyées par un PV de constat du chef-lieu de justice de l'entreprise en cours ; Le soumissionnaire comptant utiliser un matériel de location en plus de son matériel propre est tenu de présenter un contrat de location original appuyé par les pièces justificatives conformes et assurance du matériel.
11. Références professionnelles de l'entreprise dans les cinq (05) dernières années (copies des attestations de bonne exécution délivrées par l'administration suivant le modèle en annexe I)
12. Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années 2011,2012 et 2013, doivent approuvés (doivent être certifiés par les services des affaires générales).
13. La liste nominative du personnel d'encadrement établie, visée et signée récemment par les services de la C.N.A.S, appuyée par des attestations d'affiliation suivant le modèle en annexe II , avec leur CV qui doivent être passées, datés et signés par l'intéressé, des copies des diplômes et des attestations de travail pour justifier l'expérience.
14. Le numéro d'identification fiscale.
15. Le cahier des charges portant, dans sa dernière page, la mention (lui et accepté).

**L'enveloppe financière :**

L'enveloppe financière contient

1. La liste nominative du personnel remplit avec cachet et signature.
2. Le bordereau des prix unitaires rempli, avec cachet et signature.
3. Le devis quantitatif et estimatif.

L'enveloppe extérieure anonyme et scellée, ne devra comporter que la mention: « Appel d'offres national restreint N°07/2015 « Lot N° :\_\_\_\_\_ ; dans le cadre de l'opération : « Réhabilitation du CW91 sur 33 kms y compris optimisation de l'étude et la mention « Soumission à pas ouvrir »

Toutes les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de dépôt des offres défini par vingt un (21) jour à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics (BOMOP) ou la presse , et si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

El le dépôt des offres à la direction des Travaux Publics de la Wilaya de MEDÉA – Service de l'administration et des moyens, site à : nouvelle pôle urbaine - MEDÉA

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent onze jours (111), compté à partir du jour du dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 326 861 du 25/05/2015

**RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**

**Ministère des Ressources en Eau**  
**Direction des ressources en eau de la Wilaya de Tipasa**

**Intitulé de l'opération : Extension et mise à niveau des réseaux d'AEP des Villes**

secondaires de la Wilaya de Tipasa.

**Objet des travaux:** Réalisation et extension de réseau d'AEP des villes Fouka, Koléa, Bourkika, Sidi Amar, Menaceur, Douaouda, Damous, Gouraya et Sidi Rached en (03) lots séparés :

Lot N° 09 : Réalisation réseau d'AEP Cité Yacoubi Amar commune de Douaouda.

Lot N° 10 : Rénovation réseau d'AEP chef-lieu commune de Damous.

Lot N° 13 : Réalisation réseau d'AEP Douar Sadouki commune Sidi Rached

Numéro d'immatriculation fiscale : 099042015052736.

**Avis d'attribution Provisoire de Marché**

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel 10/236 de la 07/10/2010 portante réglementation des marchés publics modifié et complété.

La direction des ressources en eau de la wilaya de Tipasa informe les entreprises ayant soumissionnée dans le cadre de l'avis d'appel d'offres N° 01/2015 ayant pour objet : « Réalisation et extension de réseau d'AEP des villes Fouka, Koléa, Bourkika, Sidi Amar, Menaceur, Douaouda, Damous, Gouraya et Sidi Rached en (03) lots séparés », aux quotidiens nationaux : EL DJAZAIRIA EL OULA , en date du : 24/02/2015 et DK NEWS en date du 24/02/2015, que les marchés ont été attribués à l'entreprises suivantes, suite à la réunion de la commission d'évaluation des offres en date du : 05/05/2015

Numéro et intitulé du projet	Entreprise	Numéro d'immatriculation fiscale	Montant en TTC (DA)	Délai
Lot N° 09 : Réalisation réseau d'AEP Cité Yacoubi Amar commune de Douaouda.	ETBPH MAHEDDINE A.E.K	197142170001053	10 103 593.50	45 jours
Lot N° 10 : Rénovation réseau d'AEP chef-lieu commune de Damous.	ETPBH BEN MOUFFOK FARID	177422201621116	21 512 462.40	10 mois
Lot N° 13 : Réalisation réseau d'AEP Douar Sadouki commune Sidi Rached	ETB BOUCIF BRAHIM	170165300330129	4 143 695.40	02 mois

Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Tipasa au siège de la Wilaya, dans un délai de 10 jours à partir de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP, et ce conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10-236 de la 07/10/2010 portante réglementation des marchés publics complété et modifié.

Si le dixième jour coïncide un jour de repos ou un jour férié, le délai du recours se reportera au jour de travail suivant.

Et conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la direction des ressources en eau invite les autres soumissionnaires à se rapprocher de ses services dans l'un délai de trois (03) jours à partir de la première publication du présent avis pour consulter les résultats détaillés de l'évaluation des offres techniques et financières de leur offres.

DK NEWS

Anep : 326 846 du 25/05/2015

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

- 06:25 Culture Infos : TFou  
08:25 Autre : Météo  
08:30 Culture Infos : Télleshopping  
09:20 Autre : Météo  
09:25 Série TV : Nos chers voisins  
09:55 Cinéma : La famille Foldingue  
12:00 Autre : Les douze coups de midi  
12:50 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
13:00 Autre : Journal  
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre  
13:45 Autre : Météo  
13:50 Culture Infos : Trafic info  
13:55 Cinéma : Sex and the City 2  
17:00 Autre : L'addition, s'il vous plaît  
18:00 Autre : Bienvenue au camping  
19:00 Autre : Money Drop  
19:55 Autre : Météo  
20:00 Autre : Journal  
20:30 Autre : Tirage du Loto  
20:35 Autre : Météo  
20:40 Série TV : Nos chers voisins  
20:45 Autre : C'est Céline  
20:55 Série TV : Mes amis, mes amours, mes emmerdes  
21:50 Série TV : Mes amis, mes amours, mes emmerdes  
22:55 Série TV : New York Unité Spéciale  
23:40 Série TV : New York Unité Spéciale
- 2**
- 06:25 Culture Infos : Point route  
06:28 Culture Infos : Le bon vivant  
06:30 Autre : Journal  
06:35 Culture Infos : Télématin  
06:57 Autre : Météo 2  
07:00 Autre : Journal  
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
08:00 Autre : Journal  
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)  
09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère  
09:10 : Des jours et des vies  
09:30 : Amour, gloire et beauté  
10:00 Culture Infos : C'est au programme  
10:55 Autre : Météo outremer  
11:00 Autre : Motus  
11:30 Autre : Les Z'amours  
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place  
12:50 Culture Infos : Roland Garros et moi  
12:55 Autre : Météo 2  
13:00 Autre : Journal  
13:50 Autre : Météo 2  
13:52 Culture Infos : Point route  
13:55 Culture Infos : Consomag  
14:00 Culture Infos : Toute une histoire  
14:50 Culture Infos : Le bon vivant  
14:55 Sport : Tennis  
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles  
19:55 Autre : Météo 2  
20:00 Autre : Journal  
20:40 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:47 Série TV : Parents mode d'emploi  
20:48 Culture Infos : Le bon vivant  
20:49 Culture Infos : Rue de la formation  
20:50 Culture Infos : Image du jour : Roland Garros  
20:51 Culture Infos : Alcaline l'instant  
20:55 Autre : Météo 2  
20:57 Série TV : Major Crimes  
21:35 Série TV : Major Crimes  
22:20 Série TV : Major Crimes  
23:00 : Les mains de Roxana
- 3**
- 06:00 Autre : EuroNews  
06:45 Culture Infos : Ludo  
06:46 : Le petit dinosaure  
07:08 : Le petit dinosaure  
07:34 : Marsupilami  
08:02 : Les lapins crétins : invasion  
08:08 : Les lapins crétins : invasion  
08:14 : Les lapins crétins : invasion  
08:21 : Les lapins crétins : invasion  
08:30 Culture Infos : Ludo vacances  
08:32 Série TV : Scooby-Doo, Mystères As-
- sociés  
08:53 Série TV : Scooby-Doo, Mystères As-sociés  
09:19 : Les Dalton  
09:47 Série TV : Le Petit Prince  
10:14 Série TV : Le Petit Prince  
10:36 Cinéma : En sortant de l'école  
10:45 Culture Infos : Consomag  
10:50 Culture Infos : Midi en France  
11:55 Autre : Météo  
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional  
12:25 Autre : 12/13 : Journal national  
12:55 Culture Infos : Météo à la carte  
14:10 Cinéma : Pouic-Pouic  
15:40 : Nous nous sommes tant aimés  
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres  
16:50 Autre : Harry  
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour  
17:30 Autre : Slam  
18:10 Autre : Questions pour un champion  
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional  
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale  
19:30 Autre : 19/20 : Journal national  
19:58 Autre : Météo  
20:00 Culture Infos : Tout le sport  
20:10 Sport : Le journal de Roland-Garros  
20:15 Autre : Météo régionale  
20:20 : Plus belle la vie  
20:50 : Elles étaient en guerre (1939-1945)  
22:20 : Résistantes  
23:20 Autre : Météo  
23:22 Culture Infos : Parlons passion, en quelques mots  
23:25 Autre : Soir 3
- CANAL+**
- 06:50 Autre : Le Before du grand journal  
07:17 Autre : La météo  
07:18 Autre : Le petit journal de la semaine  
07:45 Autre : Zapping de la semaine  
08:10 Autre : La météo  
08:11 Série TV : Burning Love  
08:35 Série TV : Vikings  
09:20 Série TV : Vikings  
10:05 Autre : Surprises  
10:20 Cinéma : Godzilla  
12:25 Culture Infos : La nouvelle édition  
12:50 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e place  
14:05 Cinéma : 3 Days to Kill  
15:55 Cinéma : In Passing  
16:05 Cinéma : X-Men : Days of Future Past  
18:12 Autre : Connasse  
18:15 Autre : Le Before du grand journal  
18:45 Autre : Le JT  
19:05 Autre : Le grand journal  
20:05 Autre : Le grand journal, la suite  
20:25 Autre : Le petit journal  
21:00 Série TV : Le bureau des légendes  
21:55 Série TV : Le bureau des légendes  
22:50 Culture Infos : Spécial investigation  
23:40 Culture Infos : L'oeil de Links
- M**
- 06:00 Autre : M6 Music  
07:00 Autre : Météo  
07:05 : Les blagues de Toto  
07:20 : La maison de Mickey  
07:45 : Princesse Sofia  
08:10 : Sammy & Co  
08:20 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:35 : Alvinnn !!! et les Chipmunks  
08:45 Autre : Météo  
08:50 Culture Infos : M6 boutique  
10:00 : La muse de l'artiste  
11:45 Série TV : Devious Maids  
12:40 Autre : Météo  
12:45 Autre : Le 12.45  
13:05 Série TV : Scènes de ménages  
13:40 Autre : Météo  
13:45 Cinéma : Mamma Mia !  
15:45 : Mon père, ce rockeur  
17:40 Autre : Les reines du shopping  
18:50 Série TV : En famille  
19:40 Autre : Météo  
19:45 Autre : Le 19.45  
20:10 Série TV : Scènes de ménages  
20:55 : L'amour est dans le pré : que sont-ils devenus ?  
23:00 Autre : L'amour est dans le pré

TÉLÉ

## La sélection

20h55

## Mes amis, mes amours, mes emmerdes



## Résumé

Fred a l'impression de perdre ses deux fils en même temps : Tim a essayé de mettre le feu à la maison et Romain a accepté de se faire reconnaître par son père naturel. Refusant la fatalité, il se bat avec l'énergie du désespoir pour les récupérer. Caro, de son côté, a repris du poil de la bête. Elle prépare son dossier pour la commission de discipline, mais ne détient aucun élément concret pour défendre son poste à l'hôpital. Alors que la date de son procès approche, Marie persévère, malgré les menaces à peine voilées du maire. Enfin, après avoir découvert le danger qui pèse sur sa femme et son fils, François décide d'intervenir. Mais n'est-ce pas trop tard ?

**2**

20h45

## Major Crimes



## Résumé

Une cérémonie publique est organisée par le maire en l'honneur du docteur Massoud, introduit en tant que nouvel administrateur d'un lycée. Mais au moment de prêter serment, un juge est abattu d'une balle en plein cœur par un tireur d'élite. L'équipe des crimes majeurs se saisit aussitôt de l'affaire. Taylor explique à Sharon que Massoud avait reçu de nombreuses menaces de mort de la part de parents mécontents qu'une personne de confession musulmane puisse être nommée à ce poste. Peut-être était-il la véritable cible du tueur ?

**3**

19h30

## Elles étaient en guerre (1939-1945)



## Résumé

La guerre n'est pas qu'une affaire d'hommes. Une fois encore, entre 1939 et 1945, comme lors de la Grande Guerre, les femmes ont joué un rôle essentiel dans le conflit. Elles s'appellent Danielle Casanova, Sophie Scholl, Germaine Tillion, Lucie Aubrac, Geneviève de Gaulle... Militantes, résistantes, déportées ou simples inconnues... Dans une France occupée et soumise à Vichy et l'occupant, une armée de femmes s'est levée et a livré combat au nom de la liberté. A travers leurs destins croisés, c'est la guerre dans son quotidien le plus douloureux et le plus inhumain qui nous est racontée. Des morceaux de vie et de bravoure longtemps oubliés.

**CANAL+**

20h55

## Le bureau des légendes



## Résumé

La DGSE s'est vue proposer un deal par le DG algérien. Une idée qui a l'heure de séduire l'Elysée. Voulant faire bonne figure, la DGSE accepte, tout en évitant de se laisser manipuler par un service de renseignement étranger. Mag missionne Malotru pour trouver un plan B. Nadia envoie un message à Malotru lui signalant que Nadia est enfermée dans un cachot et qu'elle risque d'y subir les pires traitements. Il lui propose un marché : si l'il veut sauver la jeune femme, il doit coöperer. Marina passe le dernier test de sa légende : un interrogatoire sous l'emprise de l'alcool. Si elle réussit, elle obtiendra le feu vert pour sa mission en Iran...

**M**

20h50

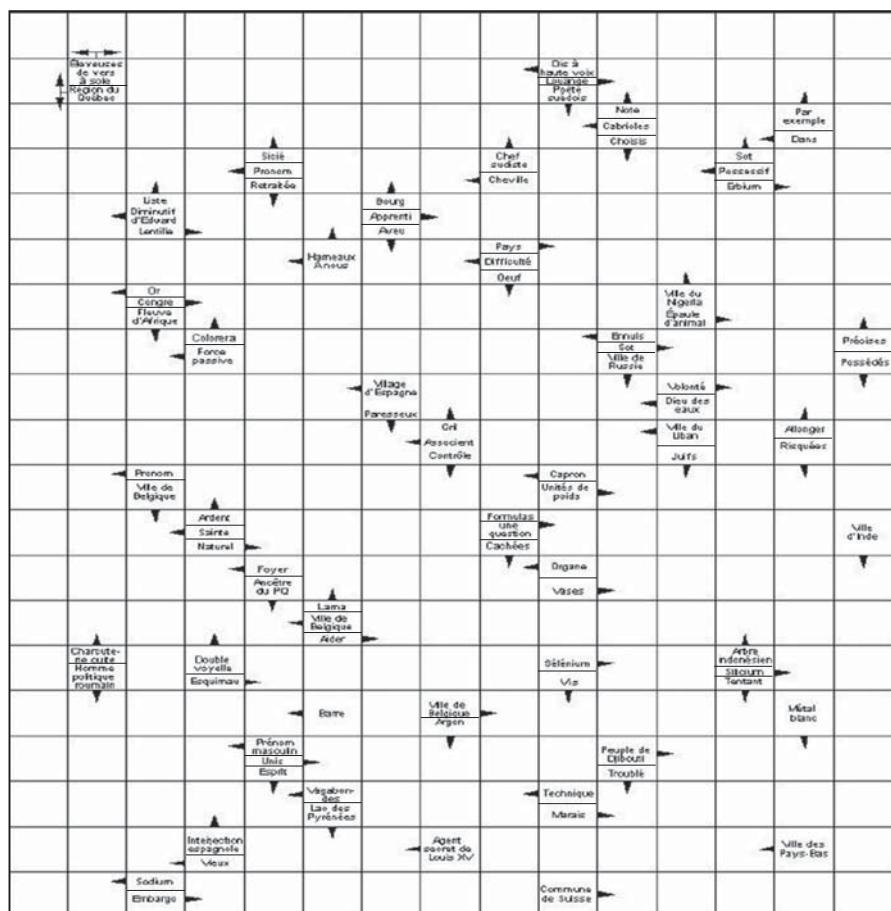
## L'amour est dans le pré : que sont-ils devenus ?



## Résumé

Avant le lancement de la 10e saison de « L'amour est dans le pré », il est temps de prendre des nouvelles des agriculteurs des saisons précédentes. Karine Le Marchand part à leur rencontre. Christophe, éleveur de vaches dans l'Allier, séduit par la personnalité de Christelle, ne souhaite plus être agriculteur. Marc, l'éleveur de blondes d'Aquitaine était venu seul au bilan. Mais il était reparti après le tournage avec un sac contenant plus d'un milliers de lettres. A-t-il trouvé depuis la fille idéale ? Nicolas, céréalier en Meurthe-et-Moselle avait choisi Magali, avant de revenir sur sa décision. Gilles, le céréalier bio du Gers, n'avait pas trouvé l'amour. Qu'en est-il depuis ? Virginie, la pétillante viticultrice picarde, avait craqué pour Mathieu, d'un tempérament opposé au sien. Quant à Émeline, la cunicultrice, elle envisageait de s'installer avec Aurélien. Sont-ils toujours aussi amoureux ?

## Mots fléchés n°960



## Samouraï-Sudoku n°960

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

5	7	3	8	2	9	6	1	4
6	9	2	7	1	4	8	5	3
8	4	1	3	6	5	7	2	9
7	3	8	2	9	6	1	4	5
1	2	4	5	3	7	9	6	8
9	6	5	1	4	8	2	3	7
4	5	6	9	7	2	3	8	1
2	1	7	4	8	3	5	9	6
3	8	9	6	5	1	4	7	2
1	3	8	5	9	4	6	7	2
7	6	4	2	1	8	9	3	5
2	5	9	6	7	3	1	4	8
5	9	4	8	1	7	6	2	3
2	3	1	9	5	6	8	4	7
7	8	6	2	4	3	9	1	5
8	1	5	3	2	4	7	9	6
9	6	2	7	8	5	4	3	1
4	7	3	1	6	9	5	8	2
6	4	8	5	3	1	2	7	9
3	5	7	4	9	2	1	6	8
1	2	9	6	7	8	3	5	4

5	7	8	1	3	6	9	4	2
9	3	4	8	7	2	1	5	6
2	6	1	4	9	5	7	3	8
7	4	3	2	6	1	5	8	9
6	8	5	9	4	7	2	1	3
1	9	2	3	5	8	4	6	7

## 7 erreurs



## Mots croisés n°960

## ► Horizontalement:

- Relatif à l'écriture sainte
- Coulis d'ail pilé avec de l'huile d'olive - Extraire le sel
- Mammifère lagomorphe-Tique
- Institut national de l'audiovisuel - Plein - Compositeur russe
- Solution aqueuse, employée comme antiseptique - Romain
- Région du Sahara nigérien - Habiliter à faire qqch

## ► Verticalement:

- Formation d'un sel par réaction d'un acide sur une base
- Homme politique italien - Massif de la Grèce
- Compositeur français - Mammifères rouges
- Rivière de l'Asie - Ch. -l. de c. des Alpes-de-Haute-Provence - Gélee des eaux
- Oiseaux - Maman
- Maitre des vents dans la mythologie grecque - Port d'Italie
- Ch. -l. de c. de la Charente-Maritime - Personnelle
- Aluminium - Cri d'approbation
- Port de Phénicie - Qui est à moi - C'est-à-dire
- Ensemble d'images sur un même thème - Champagne
- Choisirions - Du verbe avoir
- Ch. -l. de c. de la Somme - Permanent

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

## Proverbes

Lorsqu'on arrive en retard, il ne faut pas prendre la tête aux autres.

## Proverbe algérien

Celui qui croit que la forêt est vide, c'est qu'il est dénué de sens.

## Proverbe berbère

Qui veut faire quelque chose trouve un moyen. Qui ne veut rien faire trouve une excuse.

## Proverbe arabe

Jeu de main, jeu de vilain

## Proverbe français

## C'est arrivé un 25 Mai

1085 : prise de Tolède par le roi Alphonse VI de Castille.

1659 : démission du Lord Protecteur Richard Cromwell.

1810 : fin de la Révolution de mai en Argentine.

1864 : vote de la Loi Ollivier abrogeant le délit de coalition et permettant ainsi, sous certaines conditions, l'exercice de la grève en France.

1846 : évasion de Louis-Napoléon Bonaparte du fort de Ham.

1940 : début de la bataille de Dunkerque.

1946 : indépendance de la Jordanie.

1963 : naissance de l'Organisation de l'unité africaine.

1997 : coup d'état en Sierra Leone.

## Célébrations :

- Journée mondiale de l'Afrique, commémore la fondation en 1963 de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), remplacée depuis 2002 par l'Union africaine (UA).

- Première journée internationale de la semaine mondiale de l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

- Journée internationale des enfants disparus : États-Unis : National Missing Children's Day (en), commémore le jour de la disparition d'Etan Patz, 6 ans, en 1979.

- Argentine : Fête nationale du Jour de la révolution.

**CHAMPIONNAT NATIONAL DE KICK BOXING ET MUAY THAI**  
**Les athlètes de Bouira s'illustrent**

Les athlètes de kick boxing et muay thai d'Alger, de Béjaïa, de Tizi Ouzou et surtout de Bouira se sont illustrés samedi lors des phases finales du championnat national de ces deux disciplines qu'a abrité depuis vendredi la salle omnisports du complexe sportif Rabah-Bitat de Bouira, selon les résultats finaux de la compétition.

Pour le Kick boxing, quatre athlètes du club «Génération 2000» de Bouira ont remporté les premières places de leurs catégories respectives à savoir Hicham Bouzerra (81 kg), Nechat Djebri Sofiane (-71 Kg), Fel-lak Mustapha (-57 Kg) et Gaci Abderrahmane (+91 Kg). Avec ces résultats, jugés satisfaisants par les responsables du club, l'association «Génération 2000» est venue en tête du classement général avec quatre champions d'Algérie.

Dans la catégorie de (-67 Kg), c'est l'athlète Hamza Hattab du club sportif Bordj El-Kifane (Alger) qui est champion d'Algérie 2015 après avoir remporté un combat très disputé face à Deghal Sofiane de Mila qui s'est classé en seconde position, tandis qu'Hamdane Mohamed de Constantine (-75kg) a battu en finale son adversaire Bouhessoun Mourad de Tlemcen et décroché le titre de champion d'Algérie, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Dans la catégorie (-60 kg), Derradj Abdelhalim de Constantine a pu conserver son titre de champion d'Algérie pour la troisième fois. L'athlète de Tizi Ouzou Zidemal Yacine s'est distingué aussi en finale face à Bounadri Ayache de Médéa dans la catégorie de (-86 Kg), alors que Smaïni Nadir de la même wilaya (Tizi Ouzou) a lui aussi pu remporter le titre de champion d'Algérie suite au forfait de Khalil Messaoudi (Bouira), a-t-on ajouté de même source. Pour la discipline de Muay Thai (Boxe thaïlandaise), les athlètes Baba Ali Youcef (Alger), Daoui Ramzi (Constantine), Lamara Ferhat (Mila), Moussouni Massinissa (Béjaïa), Yeddou Massinissa (Alger), Bourah Mohamed (Tizi Ouzou), Aguerif Yacine (Béjaïa) et Ouakkour Yacine (Béjaïa) ont remporté les premières places de leurs catégories respectives à savoir (-57 Kg), (-60 kg), (-63 kg), (-67 kg), (-71 kg), (-75 kg), (-81 kg) et (-86 kg). D'après ces résultats, ce sont les athlètes de Béjaïa et d'Alger qui ont dominé les phases finales de ce championnat national qui s'est déroulé dans de bonnes conditions et en présence d'un public nombreux.

«Des combats intéressants et rudes ont marqué cette compétition qui se clôture aujourd'hui (samedi)», a indiqué Ouali Mahfoudh, président de la Confédération africaine de Kick Boxing.

Des attestations d'honneur et d'encouragement ont été remises aux champions d'Algérie des différentes catégories ainsi qu'aux athlètes classés en seconde et troisième positions. «Il s'agit d'un bon tournoi de préparation en prévision du mondial qui aura lieu prochainement», a ajouté M. Ouali.

## BASKET-BALL/SUPER-DIVISION «A» (PLAY-OFF)

# Le GS Pétroliers rejoint l'US Sétif en finale du championnat



Le GS Pétroliers a rejoint l'US Sétif en finale du championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division «A», après sa victoire déterminante (67-60) contre le CRB Dar Beida, samedi, lors du dernier tournoi play-off, disputé à Hydra (Algér).

L'US Sétif a été le premier à valider son billet pour cette finale, après s'être imposé devant le NB Staoueli (72-68), jeudi, avant d'enchaîner avec une victoire décisive face au GS Pétroliers (63-53) vendredi. Pour son dernier match,

samedi, le club de Sétif s'est imposé devant l'AB Skikda (82-72). Le deuxième finaliste du championnat, le GS Pétroliers, a attendu la soirée de samedi et sa victoire (67-60) contre Dar Beida pour valider son billet pour cette finale du championnat, dans une chaude empoignade ayant tenu toutes ses promesses.

La finale USS-GSP pour le titre de champion d'Algérie est prévue en aller-retour, avec une belle éventuelle sur le terrain du 1er (Sétif), en cas d'égalité.

## Les athlètes de la 5<sup>e</sup> RM remportent la Coupe nationale militaire de pentathlon

Les athlètes de la 5<sup>e</sup> Région militaire (RM) ont remporté la Coupe nationale de pentathlon militaire de la saison 2014-2015, clôturée samedi à l'Ecole d'application de l'arme blindée (EAAB) Chahid Mohamed Kadri de Batna.

Les premières places des classements individuel et par équipes sont revenues aux représentants de la 5<sup>e</sup> RM à l'issue de ces joutes entamées le 18 mai dernier avec la participation de 84 sportifs des différentes régions et écoles militaires.

La compétition s'est déroulée dans les épreuves du tir au fusil semi-automatique, du parcours du combattant, du lancer de grenade, du cross de 8.000 mètres et de natation avec obstacles. La cérémonie de remise de médailles et d'attestations aux lauréats s'est déroulée en présence du chef du service régional du sport militaire à la 5<sup>e</sup> RM, le lieutenant-colonel Mohamed Naïli, et du commandant de l'EAAB, le général Mohamed Omar. Ce dernier a affirmé, à cette occasion que les athlètes en lice ont fait preuve de «hautes performances qui rappellent le résultat d'une année

de préparation et d'entraînement».

### Classement par équipes

- 1- 5<sup>e</sup> RM
- 2- 2<sup>e</sup> RM
- 3- 3<sup>e</sup> RM

### Classement individuel :

- 1- caporal-chef contractuel Djilali Mourad (5<sup>e</sup> RM)
- 2- caporal-chef contractuel Djelab Hicham (5<sup>e</sup> RM)
- 3- caporal-chef contractuel Telaf Tahar (2<sup>e</sup> RM)

### Classement par équipes du parcours du combattant «relais» organisé en marge de la compétition :

- 1- 1<sup>re</sup> brigade blindée (2<sup>e</sup> RM)
- 2- 1<sup>re</sup> RM
- 3- 3<sup>e</sup> RM

La compétition a été marquée cette année par la pulvérisation de deux records nationaux dans le cross de 8.000 mètres par le caporal-chef contractuel Djilali Mourad (5<sup>e</sup> RM) qui a réalisé un temps de 24 minutes et 11 secondes, ainsi qu'en natation avec obstacles par le caporal-chef contractuel Kamel Mehdi avec 28 secondes et 50 centièmes.

## 8<sup>e</sup> ÉTAPE DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE TIR SPORTIF **Ali Benali Mokhtar et Boumaza Mustapha se distinguent**

Ali Benali Mokhtar d'Oran en trap et Boumaza Mustapha de Mila en skeet, se sont illustrés de belle manière aux épreuves de la 8<sup>e</sup> et dernière étape du championnat national de tir sportif aux plateaux, disputées vendredi et samedi au stand de tir «Kasdi-Merbah» de Bir El Djir (Oran). Cette dernière étape du championnat national, organisée par la ligue de wilaya d'Oran sous l'égide de la Fédération algérienne de tir sportif, a connu une participation de plus de 50 tireurs issus de huit ligues de wilayas du pays, à savoir Alger, Boumerdès, Tipasa, Sétif, Mila, Biskra, Tiaret et Oran, dans les spécialités de fosse olympique et skeet (25 plateaux chacune).

Selon les spécialistes présents à Oran, «la compétition s'est déroulée dans de bonnes conditions et les compétiteurs ont montré tout leur talent et leurs compétences pour figurer parmi les meilleurs». A l'issue de cette ultime étape, les listes des 24 tireurs en fosse olympique et 12 en skeet seront établies après le décompte des points totalisés par chaque tireur. La phase finale du championnat national de tir sportif est programmée du 11 au 13 juin au stand de tir de «Chenoua» à Tipasa, à l'occasion du festival national de tir sportif qui prévoit également les spécialités du tir à l'arc et tir à l'air comprimé (pistolet et carabine).

## Sudoku N°959

1	8	3	5	6	9	4	2	7
2	4	6	1	8	7	9	5	3
5	7	9	4	3	2	1	8	6
7	6	8	6	9	4	3	1	2
9	3	2	7	1	5	6	4	8
6	1	4	3	2	8	7	9	5
3	9	5	8	4	6	2	7	1
4	6	7	2	5	1	3	9	8
8	2	1	9	7	3	5	6	4

9	6	5	3	1	7	8	2	4
7	3	2	4	9	8	6	1	5
8	4	1	5	2	6	7	3	9
2	1	3	8	4	9	5	6	7
4	5	8	6	7	1	2	9	3
6	7	9	2	3	5	4	8	1
3	9	7	5	6	8	1	4	2
5	2	8	3	7	6	9	4	1
1	9	3	8	5	4	6	7	2

4	8	6	2	3	7	9	1	5
7	5	2	6	9	1	4	3	8
1	9	3	8	5	4	6	7	2
4	6	8	2	3	7	9	5	1
7	2	5	1	6	3	8	9	4
3	1	6	4	7	5	2	8	0
5	9	7	4	2	3	1	6	8
6	3	2	7	5	8	9	0	4
9	7	2	8	5	6	1	3	4

## Solution

### Mots Croisés N°959

SCRIPTURAIRE  
 AIOLI ■ SAUNER  
 LAPINE ■ IXODE  
 INA ■ SOUL ■ CUI  
 FORMOL ■ LATIN  
 I ■ TENERE ■ ART  
 COZES ■ PRIVEE  
 AL ■ BRAVOUR  
 TYR ■ MAIE ■ M  
 IMAGERIE ■ VIN  
 OPTERIONS ■ EU  
 NESLE ■ STABLE

### Mots Fléchés N°959

FRAGMENTAIRE  
 O ■ RAIDISSEUR  
 ULCERE ■ AOUTE  
 DI ■ TENIR ■ AI  
 ROUET ■ DIPOLE  
 ONC ■ TAONS ■ EN  
 ISCHEMIE ■ CRU  
 E ■ LISON ■ CRM  
 MIEN ■ LECHERE  
 EX ■ DOL ■ IEPER  
 NEGOCIATRICE  
 TROU ■ RUE ■ RUS

FOOTBALL : AVANT - DERNIÈRE JOURNÉE DE LA LIGUE 1 MOBILIS

# L'ESS champion d'Algérie, l'USMBA premier relégable

Said Ben

**La 29e et avant-dernière journée du Championnat d'Algérie de football de Ligue 1 Mobilis a permis à l'ES Sétif d'arracher son 7e titre de champion d'Algérie en battant à domicile, le CS Constantine (2-0) alors que l'USM Bel-Abbès qui a été battu en déplacement à Béchar face à la JS Saoura (1-0) est officiellement le premier relégable.**

Quant aux deux derniers clubs qui accompagneront l'USMBA en Ligue 2, ils seront connus officiellement lors de la dernière journée prévue samedi prochain et cette situation concerne théoriquement cinq équipes à savoir l'USM Alger, le NA Hussein-Dey, le RC Arbaâ, l'ASO Chlef et le MC El Eulma.

Ainsi donc la journée de samedi dernier sera marquée du label « historique » chez les Sétiens qui enregistre un historique triplé cette saison 2014-2015 avec les titres de champions d'Afrique, de détenteurs du Trophée de la super Coupe d'Afrique et enfin du championnat d'Algérie samedi dernier. Aucune équipe algérienne n'a réussi un tel triplé.

Le MO Béjaïa, détenteur de la Coupe d'Algérie se replace à la deuxième position au classement grâce à sa victoire difficile contre le MC El Eulma (3-2), une équipe bien menacée par la relégation.

Or, les gars d'El Eulma qui restent sur un nul à domicile contre la JS Saoura n'ont pu retenir ces diables du MOB qui n'ont laissé aucune chances aux gars de Babaya afin d'arracher un résultat positif.

De son côté, le CR Belouizdad rate une belle occasion à domicile pour rejoindre le MOB



à la seconde place en se faisant surprendre par le RC Arbaâ au stade du 20 Août à Alger qui a égalisé dans les dernières minutes du match pour arracher le précieux nul leur permettant d'espérer assurer son maintien sur son prochain match à domicile face au MCA assuré par contre du maintien avant terme. C'est le même cas pour la JS Kabylie qui s'est contenté d'un seul but à TiziOuzou face à l'USMH dans

un match à huis clos pour s'écartier définitivement de la relégation. Et ironie du sort c'est sur ce même score d'un but à zéro que le Mouloudia d'Alger s'extirpe lui aussi de la relégation en battant le MC Oran. Par contre, l'ASO Chlef se complique parfaitement la tâche en se faisant tenir en échec par une autre équipe cherchant à assurer son maintien à savoir le NA Hussein-Dey. Les Sang et Or



ont réussi une belle partie en terminant leur match en déplacement au stade Boumezrag face à l'équipe locale l'ASO sur le score de parité (0-0).

Le NAHD est toujours menacé tout comme l'ASO mais les Sang et Or joueront leur dernier match à domicile face à la JS Saoura qui a assuré son maintien.

Par contre, l'ASO se déplacera au stade Bologhine à Alger pour rencontrer l'USMA qui risque de jouer sur l'applica-

tion du départage des concurrents pour sauver sa saison en cas de défaite.

En tous les cas, la dernière journée permettra aussi bien de connaître les deux autres équipes devant jouer en Ligue 2 avec l'USMBA, mais également les places du podium qualificatives à la Ligue des champions africaine...



## L'ES Sétif, 2<sup>e</sup> équipe la plus titrée d'Algérie

L'ES Sétif a été sacrée champion d'Algérie de football pour la saison 2014-2015 suite à sa victoire (2-0) contre le CS Constantine, en match disputé samedi au stade du 8-Mai 1945 de Sétif pour le compte de la 29e et avant-dernière journée de Ligue 1 Mobilis. Les buts ont été inscrits par Benyettou à la 32e minute, d'un tir puissant à l'entrée des 18 mètres, et Daugouli à la 44e, suite à une balle mal renvoyée par la défense constantinoise.

Il s'agit du 7e titre de champion au palmarès de l'Aigle noir, qui compte également 8 Coupes d'Algérie, 2 Ligues des champions africaines, 2 Ligues des champions arabes, une supercoupe d'Afrique, 2 Coupes nord-africaines, 1 Supercoupe de l'UNAF, et 1 Coupe afro-asiatique.

Avec le sacre de champion d'Algérie Mobilis 2014/2015, décroché samedi 23 mai, le club de l'ES Sétif totalise sept titres nationaux ; ce qui le place en deuxième po-

sition en compagnie du MC Alger, derrière la JS Kabylie qui compte 14. En classement condensé, championnat et coupe, les Sétiens se positionnent seuls à la deuxième place avec 15 titres, derrière le club de la Kabylie dont le tableau indique 19 titres. Ils devancent l'USM Alger et le MC Alger.

Les Noir et Blanc possèdent également le palmarès international le plus étendu : deux titres de Ligue de champions d'Afrique, deux Championnats arabes des clubs, un Championnat afro-asiatique, une Super coupe d'Afrique, deux titres de l'UNAF, et 1 Coupe afro-asiatique.

Signalons que le club de Ain El Fouara est toujours qualifié à la Ligue des champions d'Afrique 2015. Il entamera à partir du 26 juin les matches de la phase des poules.

S.B.

### Résultats :

JS Kabylie - USM El Harrach	1 - 0	ASM Oran - USM Alger	1 - 0
ES Sétif - CS Constantine	2 - 0	MO Béjaïa - MC El Eulma	3 - 2
MC Alger - MC Oran	1 - 0	JS Saoura - USM Bel Abbès	1 - 0
		ASO Chlef - NA Hussein Dey	0 - 0
		CR Belouizdad - RC Arbaâ	1 - 1

### Classement :

1- ES Sétif	48	29	13	9	7	35	26
2- MO Béjaïa	44	29	11	11	7	32	22
3- CR Belouizdad	42	29	11	9	9	26	32
4- ASM Oran	41	29	11	8	10	33	31
5- MC Oran	41	29	10	11	8	17	18
6- USM El Harrach	40	29	12	4	13	28	31
7- MC Alger	39	29	10	9	10	32	29
8- JS Kabylie	39	29	11	6	12	32	32
9- CS Constantine	39	29	10	9	10	29	29
10- JS Saoura	39	29	10	9	10	26	28
11- USM Alger	38	29	9	11	9	32	26
12- NA H. Dey	37	29	9	10	10	22	22
13- RC Arbaâ	37	29	11	4	14	25	34
14- ASO Chlef	36	29	8	12	9	23	25
15- MC El Eulma	35	29	10	5	14	37	36
16- USM B. Abbès	33	29	8	9	12	17	25

### Prochaine journée :

MCO-ESS	
RCA-MCA	
MCEE	
USMBA-MOB	
NAHD-JSS	

MC ORAN

## «L'avenir de Cavalli tranché cette semaine»



Le président du MC Oran (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), Ahmed Belhadj dit «Baba» a indiqué que l'avenir de l'entraîneur Jean-Michel Cavalli, sera «tranché cette semaine», soit avant la 30<sup>e</sup> et dernière journée du championnat prévue vendredi prochain.

«Nous allons discuter avec Cavalli cette semaine pour connaître son intention de rester ou non avec nous. C'est un technicien qui a fait ses preuves depuis son arrivée à Oran, et nous espérons bien qu'il continue avec nous», a affirmé à l'APS le premier responsable du MCO, à l'issue du match face au MC Alger (défaite 1-0), disputé samedi au stade Omar-Hamadi, dans le cadre de la 29<sup>e</sup> journée. Cavalli, ancien sélectionneur nationale, avait pris en main les destinées techniques du MCO en septembre dernier, en remplacement de Si Tahar Chérif El Ouazzani. Depuis son arrivée, le club oranaise a réalisé de bons résultats qui l'ont fait hisser aux premières places au classement. Revenant sur la rencontre face au Doyen, le président du MCO a regretté la défaite, estimant que son équipe méritait mieux.

«Je pense que nous avons réalisé un excellent match, il y avait vraiment place à un meilleur résultat. Nous devons gagner notre dernier match face à l'ES Sétif, pour espérer terminer sur le podium, qui reste notre objectif», a-t-il conclu.

Une journée de la fin du championnat, le MCO partage la 4<sup>e</sup> place avec son voisin de l'ASM Oran, avec 41 points chacun.

## Yacine Bezzaz compte honorer son contrat jusqu'à son terme

L'ancien milieu international du MC Oran (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), Yacine Bezzaz, a indiqué qu'il comptait honorer son contrat avec son club jusqu'à son terme en 2016, se disant satisfait de sa première saison avec la formation oranaise.

«J'avais signé au MCO un contrat de deux saisons et je compte l'honorer jusqu'à son terme soit en 2016. J'ai trouvé ici les conditions idéales pour jouer au football et je ne compte pas changer d'air durant l'intersaison», a indiqué à l'APS Bezzaz, à l'issue du match face au MC Alger (défaite 1-0), disputé samedi au stade Omar-Hamadi, dans le cadre de la 29<sup>e</sup> journée. Bezzaz (34 ans) avait rejoint le club oranaise l'été dernier en provenance du CS Constantine.

Revenant sur la rencontre face au MCA, Bezzaz a regretté la défaite, qui a fait reléguer son équipe à la 4<sup>e</sup> place. «Nous aurions pu revenir avec au moins un match nul, mais les joueurs du MCA étaient décidés à l'emporter à cause de leur position délicate au classement. Nous avons laissé filer une bonne occasion pour rester sur le podium», a ajouté Bezzaz.

Se projetant sur le dernier match de la saison face au champion, l'ES Sétif, prévu vendredi prochain à domicile, le natif de Garem Gouga (Mila) relève l'importance de cet ultime rendez-vous. «Nous devons impérativement l'emporter, et attendre les autres résultats pour voir si nous terminons sur le podium ou non», a-t-il conclu.

## LIGUE 1 - MC ALGER

# Valdo : «Si le staff technique rempile c'est pour briguer le titre la saison prochaine»

L'entraîneur adjoint du MC Alger, le Brésilien Valdo a indiqué que si le staff technique restait au club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football la saison prochaine, ce sera pour briguer le titre de champion.

«Pour le moment, nous n'avons pris aucune décision à propos de notre avenir au MCA, mais je ne vous cache pas que nous souhaitons poursuivre avec cette formation, mais à condition de mettre en place l'effectif qu'il faut pour briguer le titre la saison prochaine», a déclaré l'ancien international brésilien à la presse à l'issue de la victoire face au MC Oran (1-0), au stade Omar-Hamadi de Bologhine dans le cadre de la 37<sup>e</sup> journée du championnat.

Après une saison des plus difficiles, le Mouloudia a assuré son maintien parmi l'élite avant une journée de la fin du championnat. Les Vert et Rouge se rendront à Larbaâ pour le dernier bâroud de la compétition. Le «Doyen», sur lequel avaient tablé les observateurs pour dominer le championnat cette saison, a effectué un parcours catastrophique lors de la phase aller, entraînant le départ de l'entraîneur Boualem Charef, remplacé par le Portugais Artur

Gorge et son assistant brésilien.

«L'équipe était dernière au classement avec seulement neuf points lorsque nous l'avions prise en mains avant trois journées de la fin de la première tranche de l'épreuve. A présent, nous en avons 39 et nous sommes désormais à l'abri de la relégation», s'est félicité Valdo.

Questionné sur la «recette» ayant permis aux Verts et Rouge de reprendre du poil de la bête, l'ancienne vedette auriverde du Paris St Germain (Ligue 1, France) a mis en relief le «travail psychologique» réalisé par le staff technique.

«Nous avons fait com-



prendre aux joueurs qu'ils avaient réellement les qualités pour ressurgir. Ils souffraient seulement d'un blocage psychologique», a-t-il encore dit. Valdo a affirmé en outre que si Artur Jorge et lui remplaçaient au MCA, ils proposeraient une liste de joueurs qu'ils souhaiteraient recruter la saison prochaine pour «monter une équipe compétitive capable de briguer le titre de champion».

## NA HUSSEIN DEY

# Abdeslam : «Le match face à Saoura sera le dernier de ma carrière»

Le milieu de terrain défensif du NA Hussein Dey (Ligue 1 algérienne de football), Chérif Abdeslam, a annoncé hier qu'il mettrait un terme à sa carrière, à l'issue du match face à la JS Saoura, prévu vendredi prochain à Alger, comptant pour la 30<sup>e</sup> et dernière journée du championnat. «Je pense que le moment est venu pour moi de quitter les terrains. Le match face à la JSS sera le dernier de ma carrière, j'espère terminer en beauté avec le maintien en poche», a affirmé à l'APS Abdeslam. Abdeslam (36 ans), formé à l'IR Hussein Dey, a fait l'essentiel de sa carrière au NAHD, avant de rejoindre la JS Kabylie et l'ASO Chlef, pour ensuite revenir au «Nasria». «Je garde d'excellents souvenirs dans les trois clubs dans



lesquels j'ai joué. Le plus important pour moi est de laisser le NAHD en Mobilis-Ligue 1, pour quitter le football la conscience tranquille», a-t-il ajouté.

Evitant son avenir post-joueur, Chérif Abdeslam a souligné qu'il allait bientôt entamer sa formation pour obtenir le diplôme d'entraîneur. «Je ne peux pas me déconnecter du monde du football. Je vais prochainement entamer une formation d'entraîneur, tout en occupant en parallèle un poste qui me sera confié par la direction», a-t-il conclu. 13e avec 37 points au terme de la 29<sup>e</sup> journée de la Ligue 1, le NAHD devra impérativement l'emporter contre la JSS pour assurer son maintien parmi l'élite.

## USM BLIDA

# Le Serbe Darko Janackovic pour succéder à Mouassa

Le président de l'USM Blida, promue en Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, Mohamed Douidene, a indiqué hier qu'il allait bientôt prendre attaché avec le technicien serbe, Darko Janackovic, pour succéder à Kamel Mouassa, dont le contrat n'a pas été renouvelé. «J'ai rencontré Janackovic il y a deux semaines en France, mais je dois le relancer pour le poste d'entraîneur. En cas d'échec de la piste de cet entraîneur, je dois trouver un coach, local ou étranger, dont le profil correspond à notre vision en vue de la saison prochaine», a affirmé à l'APS Douidene, confirmé samedi dans ses fonctions par les membres du conseil d'administration. Darko Janackovic avait débuté la saison sur le banc du RC Arbaâ (Ligue 1 Algérienne) avant de démissionner pour laisser sa place à Kamel Mouihoubi.

Sous la houlette de Mouassa, l'USMB a réussi à composer son billet pour la Ligue 1, après quatre saisons en Ligue 2. Elle accède au palier supérieur en compagnie du DRB Tadjenanet et du RC Relizane. «Nous devons rapidement engager un nouvel entraîneur pour entamer tôt les préparatifs pour la saison prochaine, dresser la liste des joueurs à libérer et conclure avec les nouvelles recrues», a souligné Douidene. Douidene est revenu ensuite sur l'incident survenu vendredi avec Mouassa, à l'issue du match en déplacement face à l'US Chaouiâ (1-1), comptant pour la 30<sup>e</sup> et dernière journée du championnat.



Mouassa m'a manqué de respect devant les membres de ma famille. Je lui avais juste signifié que sa mission avait pris fin avec cette rencontre, il s'est emporté alors contre ma personne», a-t-il conclu.

«Mouassa m'a manqué de respect devant les membres de ma famille. Je lui avais juste signifié que sa mission avait pris fin avec cette rencontre, il s'est emporté alors contre ma personne», a-t-il conclu.

## Un nouveau président pour le RC Relizane cette semaine

Le RC Relizane, qui vient d'accéder en Ligue 1 algérienne de football après 25 années passées en divisions inférieures, verra cette semaine l'élection d'un nouveau président à la place de Djilali Azzi, a indiqué ce dernier. «Il y aura une assemblée générale cette semaine pour élire un nouveau président qui me succédera à la tête du RCR, car j'ai pris la décision de me retirer de mon poste», a déclaré Azzi à la Télévision nationale vendredi soir. «J'ai consenti beaucoup d'efforts pour aider le RCR à retrouver l'élite, et cela a fini par avoir raison de ma santé. Maintenant que l'objectif est atteint, je souhaite prendre du recul», a-t-il expliqué pour justifier sa décision de quitter la présidence de son club.

Azzi a néanmoins assuré qu'il restait toujours dans le Conseil d'administration du RCR, s'engageant à assister le futur président pour aider l'équipe à réaliser les meilleurs résultats possibles à l'occasion de son retour parmi l'élite. Au passage, il a émis le vœu de voir l'entraîneur Abdekrim Benyelles, l'artisan de la montée, poursuivre sa mission aux commandes techniques des Vert et Blanc.

Le RCR, qui a accédé cette saison en Ligue 2, a terminé troisième au classement de son championnat clôturé vendredi passé.

APS

## SISSOKO : «GAGNER À TOUT PRIX»

Newcastle a besoin d'une victoire pour assurer son maintien en Premier League ce week-end. Au micro de RMC, Moussa Sissoko s'est montré confiant : «Ce week-end, peu importe la manière, ce sont juste les trois points qui compteront, souligne l'international tricolore. Ça a été compliqué en deuxième partie de saison. On est beaucoup moins bien. Il y a beaucoup de pression, de nervosité. Il va falloir passer outre. Il nous reste un match, il va falloir le gagner à tout prix. Mon avenir ? Je n'y pense pas aujourd'hui.»



## DEBUCHY N'EST PAS ENCORE PRÊT

Mathieu Debuchy ne participera pas au dernier match de la saison en Premier League. Le Français est encore trop court pour son manager Arsène Wenger.

Décidément, Mathieu Debuchy aura vraiment vécu une saison noire avec Arsenal. Le latéral français, encore convalescent, n'est pas encore prêt à reprendre la compétition selon son

entraîneur Arsène Wenger qui l'a annoncé en conférence de presse ce vendredi. Arsenal, qui affronte WBA lors de la 38e et dernière journée de Premier League, ne pourra pas non plus compter sur Danny Welbeck, blessé au genou, ni sur Alex Oxlade-Chamberlain, lui aussi trop juste.

Arsène Wenger garde pour le moment l'espoir de récupérer tout le monde pour la finale de la FA Cup, samedi prochain à Wembley.

## RAHEEM STERLING AURAIT CHOISI SA FUTURE DESTINATION

Courtisé par le Real Madrid depuis plusieurs semaines, Raheem Sterling s'approcherait de plus en plus de Manchester City.

« C'est un joueur fantastique pour nous. J'espère qu'il va rester et continuer de se développer avec nous. Il sera un élément très important de ce que nous essayons de faire ici », déclarait récemment Steven Gerrard sur la situation de Raheem Sterling à Liverpool. Le jeune attaquant de 20 ans a toujours refusé de prolonger avec les Reds et serait suivi de très près par le Real Madrid. Mais selon le Daily Mail, Manchester City serait en pole pour récupérer l'international anglais.

## MANCHESTER CITY EN POLE POUR RAHEEM STERLING ?

Selon les informations du média britannique, Manchester City serait bien en pole pour récupérer Raheem Sterling pour un transfert estimé à environ 63M€. L'international anglais espérerait toucher un salaire hebdomadaire de 169 000€ et les Citizens auraient une longueur d'avance sur les autres prétendants (Chelsea, Arsenal, Real Madrid). « Je ne sais pas ce qui se passe avec Sterling. Il y a beaucoup de grands joueurs que les clubs veulent. La saison se termine dimanche. Après, on verra ce dont on a besoin et quels joueurs pourraient nous rejoindre », a déclaré Manuel Pellegrini, coach du club mancunien.

## Van Persie a une piste au Qatar !

Si on se fie aux récentes rumeurs circulant en Angleterre, l'attaquant de Manchester United, Robin Van Persie pourrait la saison prochaine évoluer au Qatar. En effet, Lekhwiya, formation entraînée par le Danois Michael Laudrup, aimeraient s'attacher ses services pour la saison prochaine. Un bail de trois ans avec un salaire de 6 millions de livres par saison, soit 8,5 millions d'euros serait même déjà évoqué pour cet attaquant de 31 ans à qui il reste un an de contrat.



## RAMI À L'OM OU MONACO ?

Alors que Philippe Mexès va quitter l'AC Milan en fin de contrat, son ami Adil Rami a été mis sur la liste des transferts. Selon Calciomercato, le club lombard espère récupérer environ 4 millions d'euros avec la vente du défenseur central de 29 ans, un an après son recrutement en provenance de Valence, pour la même indemnité. L'international français serait dans le viseur de l'OM et de Monaco, pour un éventuel retour en Ligue 1 quatre ans après son départ de Lille, mais aussi de clubs en Angleterre. Manchester United était intéressé en janvier. Rami a été titulaire à 18 reprises en Serie A cette saison, sous les ordres de Filippo Inzaghi, mais a fini par perdre sa place ces deux derniers mois, écarté du groupe en raison d'une blessure.

## MOURINHO NE VEUT PAS QUITTER CHELSEA

José Mourinho a déclaré vouloir rester à Chelsea tant que Roman Abramovitch voudra bien de lui.

« Je me vois coacheur un autre club, oui, mais j'aime Chelsea et je suis entre les mains de M. Abramovitch tant que je suis ici. Le jour où M. Abramovitch pense que je ne suis plus assez bon pour Chelsea, je veux travailler, et si possible aussi en Angleterre.

Jusqu'à ce que M. Abramovitch ne le dise, je ne me vois pas partir », a dit le manager des Blues en conférence de presse.



## COMMUNAUTÉ ALGÉRIENNE À L'ÉTRANGER: Des représentants du mouvement associatif visitent le service consulaire du MAE



Un groupe d'Algériens appartenant au mouvement associatif culturel de la Communauté nationale établie à l'étranger a visité hier le service consulaire du ministère des Affaires étrangères.

Ce groupe, venu dans le cadre de la 1<sup>re</sup> édition de la manifestation «Algérie au cœur», a notamment visité le service de l'état civil où il a reçu des explications sur son fonctionnement.

Cette visite a été l'occasion pour les représentants de la communauté algérienne de constater de visu, les différentes étapes de préparation de documents avant d'atterrir aux différents consulats.

Il n'ont pas manqué, cependant, d'évoquer le problème de la lenteur de l'obtention du passeport biométrique et de l'extrait de naissance spécial S12.

Sur ce dernier point, la chargée de mission auprès de la communauté algérienne du département Saône-et-Loire, Alia Bouchaïb a estimé que cette visite lui a permis de constater que le problème de l'obtention du S12 dans les brefs délais, n'a rien avoir avec le ministère. «Je pense que le problème de l'obtention des documents réside au niveau des APC qui tardent à les livrer au ministère des Affaires étrangères», a précisé Mme Bouchaïb.

## L'Algérie prend part les 25 et 26 mai à Rabat aux réunions de l'APM

Le Conseil de la nation prendra part les 25 et 26 mai en cours à Rabat (Maroc) à la 27<sup>e</sup> réunion du bureau de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée (APM) et à la réunion de la première commission sur l'extrémisme, le terrorisme et les tragédies de l'immigration clandestine en Méditerranée».

L'ordre du jour des deux réunions, organisées par l'APM en collaboration avec le parlement marocain, comprend plusieurs thèmes, a indiqué hier un communiqué du conseil.

Il s'agit du processus de paix au Moyen-Orient, de la situation en Libye, de la traite des êtres humains dans le région de la Méditerranée, des défis de la sécurité dans la région ainsi que d'autres thèmes liés à la lutte anti-terroriste, à l'immigration clandestine et à la coopération économique multilatérale.

Le Conseil de la nation sera représenté lors de ces réunions par Si Youcef Mokhtar, observateur parlementaire du Conseil et vice-président de l'APM.

APS

## RÉUNION DES PARTIES MALIENNES AUJOURD'HUI À ALGER La paix et à la réconciliation au Mali, un processus irréversible

C'est aujourd'hui que des parties maliennes devraient se réunir à Alger dans le cadre de la mise en œuvre et de l'application de l'accord d'Algier, signé le 15 mai dernier à Bamako. Après cette signature, l'accord est entré dans sa phase d'application. C'est dans ce sens que le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, avait déclaré que la prochaine réunion des parties maliennes mettra en place des mécanismes et un système global pour un cessez-le-feu et son contrôle dans le Nord du Mali.

Kamel Cherif

La prochaine réunion entre les parties maliennes portera ainsi sur la mise en place de "mécanismes" et un "système global et intégré" pour un "cessez-le-feu et son contrôle au nord du Mali", selon Lamamra.

Il a précisé qu'"il existe pas moins de trois accords sur la cessation des hostilités signés à différentes étapes du processus d'Algier", soulignant que ces derniers "ont été tantôt respectés, tantôt transgressés".

D'autre part, M. Lamamra a souligné l'importance de l'engagement des parties en conflit, qu'elles soient dans le camp de l'Etat ou celui des mouvements politiques armés, à respecter certaines conditions sur le terrain afin de pouvoir ouvrir la voie devant l'application de l'accord issu du processus d'Algier et contribuer aussi à isoler les groupes terroristes dans le Nord. Ces derniers veulent entretenir la confusion pour imposer leur influence sur les citoyens et maintenir un statut quo chaotique, a expliqué le ministre.

Pour Lamamra, toute évolution dans les pourparlers entre les parties est susceptible de faciliter l'application de l'accord du processus d'Algier dans ses différents vo-



lets tout comme il contribue à affaiblir les groupes terroristes. La déclaration de Lamamra vient ainsi confirmer l'engagement et la conviction de l'Algérie d'accompagner le Mali dans le processus de recouvrement de la paix et de la sécurité.

L'Algérie a toujours considéré que la paix et la sécurité du Mali assurent celles de toute la région. Pour rappel, le représentant du président de la République, Abdelaïz Bouteffika à la cérémonie de signature de l'accord de paix et de la réconciliation à Bamako, le président du Conseil de la nation, Abdulkader Bensalah, avait déclaré que l'Algérie a toujours été aux côtés du Mali parce que la paix et la sécurité de ce pays assurent celles de toute la région, soulignant qu'il était du devoir d'Algérie d'encourager les Maliens pour aller de l'avant, afin de s'orienter vers le développement et rendre notre espace, celui de la coopération et de la concertation pour que la paix règne dans notre région.

Il a fait observer que la mission est plus difficile, parce que la mise en application du contenu de cet accord de paix et de réconciliation intermalien n'est pas une chose facile, assurant que l'Algérie sera avec le Mali pour l'accompagner vers un avenir meilleur.

L'accord de paix et de réconciliation au

Mali a été signé à Bamako par les parties maliennes au dialogue pour le règlement de la crise dans le nord du pays, à savoir, le représentant du gouvernement malien, les mouvements politico-militaires du nord du Mali engagés au sein de la plate-forme d'Algier et par l'équipe de la médiation internationale conduite par l'Algérie.

Deux composantes sur cinq que compte la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), à savoir la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA, dissident), la CM-FPR2 (Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance II) ont également signé l'accord à Bamako.

En revanche, le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident), autre élément composant la CMA, avaient, quant à eux, paraphé l'accord de paix et de la réconciliation, à Alger, soit la veille de la cérémonie de signature à Bamako. La réunion d'aujourd'hui demeure donc déterminante quant au parachèvement du processus de paix et de réconciliation au Mali car elle permettra d'isoler les groupes terroristes et criminels auxquels la situation d'instabilité profite. Autrement dit, le processus de la paix et de la réconciliation est bien enclenché !

## ALGÉRIE - PALESTINE 67<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA: Nécessité de poursuivre la lutte pour libérer la Palestine

La nécessité de poursuivre le combat en vue de libérer la Palestine et soutenir le peuple palestinien dans sa lutte contre l'occupation israélienne a été soulignée lors d'un rassemblement tenu à Alger, à l'occasion de la commémoration du 67<sup>e</sup> anniversaire de la Nakba palestinienne.

Lors de ce rassemblement organisé par l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et l'ambassade de Palestine à Alger, l'ambassadeur palestinien, à Alger Louai Aissa, a réaffirmé la «détermination du peuple palestinien à poursuivre le combat jusqu'à la libération des terres palestiniennes et l'établissement d'un Etat palestinien indépendant sur la base des frontières 1967 avec El Qods Escharif comme capitale».

«Malgré les divisions internes, le peuple palestinien continuera sa lutte pour rester sur sa terre», a souligné l'ambassadeur ajoutant que «toutes les factions palestiniennes «feront face au projet visant à faire avorter la création de l'Etat palestinien».

Le peuple palestinien «est seul dans sa lutte» contre l'occupant israélien a estimé par ailleurs, Louai Aissa, puisque, a-t-il dit, «des pays arabes sont actuellement occupés par d'autres questions régionales» créées aussi par Israël pour «détourner l'attention de l'opinion publique de la vraie question qu'est la question palestinienne». Au sujet des violations commises à l'encontre du peuple palestinien dans la bande de Gaza, le diplomate palestinien a estimé que ces pratiques s'inscrivent dans le cadre d'un plan sioniste visant à détourner aussi l'attention de l'opinion publique des violations commises à El-Qods occupé». Selon l'ambassadeur palestinien, «le climat est désormais propice pour exercer davantage de pressions sur l'occupant israélien dans les arènes

internationales» notamment après la reconnaissance de l'Etat palestinien par de nombreux pays. Pour sa part, le secrétaire général de l'UGTA, Abdelmajid Sidi Said, a réaffirmé «de soutien du peuple et du gouvernement algériens aux Palestiniens dans leur lutte contre l'occupant israélien jusqu'à l'indépendance» de leur Etat. De son côté, l'ambassadeur sud-africain à Alger, Denis Thokozani Dlomo, a souligné la nécessité de la libération du peuple palestinien et du retour des réfugiés sur leur terrains afin que les Palestiniens «puissent avoir une vie décente». «L'Afrique du Sud restera aux côtés des Palestiniens jusqu'à leur libération», a encore dit le diplomate sud-africain. Lors du rassemblement, un film-documentaire a été présenté sur l'histoire de l'Etat palestinien et les crimes abominables israéliens commis à l'encontre du peuple palestinien.

La «Nakba» désigne la «catastrophe» qui fut pour les Palestiniens la création d'Israël en 1948 sur les trois quarts de la Palestine poussant plus de 760.000 Palestiniens, aujourd'hui quelque 4,8 millions avec leurs descendants, à se réfugier dans des pays voisins. La catastrophe de la Nakba fut aussi la destruction entre 1947 et 1949, de plus de 500 villages palestiniens, dont le plus connu est Deir Yassine, avec ses 250 habitants massacrés par les forces d'occupation israéliennes. Les statistiques actuelles affirment qu'Israël occupe plus de 85% de la superficie globale des terres alors que les Palestiniens ne détiennent que 15%. Depuis 1948, les Palestiniens ne cessent de réaffirmer leur détermination à recouvrer leurs droits spoliés par l'occupant israélien.